

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

UNE DÉFENSE DU LIMITARISME ÉCONOMIQUE

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE

PAR  
MICHAËL LEMELIN

MAI 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Bien que ce mémoire soit le fruit de plus d'un an d'efforts acharnés de ma part, je ne saurais m'en attribuer tout le mérite. Il m'aurait été impossible d'y parvenir sans le soutien incroyable dont j'ai eu la chance de bénéficier.

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche Mauro Rossi. Tes connaissances et tes nombreux conseils ont été pour moi d'une valeur inestimable. La sincérité avec laquelle tu m'as accompagné tout au long de ce processus ne saurait être sous-estimée. Tu as non seulement aidé l'étudiant, mais également l'humain derrière l'étudiant.

Je tiens également à remercier Dominique Leydet et Amandine Catala d'avoir si généreusement donné de leur temps en acceptant de siéger à mon comité d'évaluation. Les discussions que nous avons eues ainsi que les suggestions que vous m'avez faites m'ont été d'une grande aide pour améliorer de nombreux aspects de mon mémoire, autant sur la forme que sur le fond.

Je remercie aussi mes parents. Maman, papa, merci du fond du cœur pour votre soutien inconditionnel au quotidien. Vous me dites souvent que vous ne comprenez rien à la philosophie, mais ce mémoire n'aurait pourtant jamais pu être écrit sans vous.

Je souhaite remercier ma sœur. Merci pour ton soutien et ta présence.

Un grand merci également à tous les groupes et les organismes qui m'ont appuyé financièrement durant mes années à la maîtrise. Un grand merci au Conseil de recherches en sciences humaines, au Groupe de recherche interuniversitaire sur la normativité, au Groupe de recherche interuniversitaire en philosophie politique et au Département de philosophie de l'UQAM. Vous avez cru en moi et m'avez permis de réaliser mon projet de recherche.

Finalement, je remercie celles et ceux, étudiant.e.s et professeur.e.s, que j'ai eu la chance de côtoyer durant mon parcours à l'UQAM. Vous avez su sans cesse renouveler mon intérêt pour la philosophie et élargir mes horizons.

## TABLES DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
RÉSUMÉ.....	iv
ABSTRACT.....	v
INTRODUCTION .....	1
0.1. Caractéristiques générales du limitarisme.....	4
0.2 Le limitarisme économique de Robeyns.....	7
0.3 Présentation de la structure du mémoire .....	12
CHAPITRE 1. L'ARGUMENT DÉMOCRATIQUE EN FAVEUR DU LIMITARISME.....	14
1.1 Présentation de l'argument démocratique en faveur du limitarisme .....	14
1.2 Les principales objections à l'argument de l'égalité politique .....	21
1.2.1 L'objection de l'efficacité.....	22
1.2.2 L'objection de l'avantage mal ciblé.....	28
CHAPITRE 2. L'ARGUMENT DES BESOINS URGENTS NON SATISFAITS .....	39
2.1 Présentation de l'argument des besoins urgents non satisfaits.....	39
2.2 L'objection des incitatifs négatifs .....	45
2.3 Les réponses à l'objection des incitatifs négatifs .....	48
2.3.1 La première réponse de Robeyns.....	48
2.3.2 La réponse de Dick Timmer .....	51
2.3.3 La réponse de Tammy Harel Ben Shahaar .....	55
2.3.4 La réponse de Tom Malleson .....	57
2.3.5 La nouvelle réponse de Robeyns.....	70
2.4 Quelle est la portée de l'objection des incitatifs négatifs? .....	73
CONCLUSION .....	80
BIBLIOGRAPHIE.....	83

## RÉSUMÉ

Dans un article publié en 2017, « Having Too Much », ainsi que dans plusieurs travaux successifs, la philosophe Ingrid Robeyns propose une nouvelle théorie de la justice distributive qu'elle appelle le « limitarisme ». Cette théorie affirme que personne ne devrait pouvoir posséder une quantité d'un bien pertinent du point de vue de la justice qui dépasse un certain seuil déterminé. En l'occurrence, Robeyns s'intéresse au limitarisme économique, c'est-à-dire qu'elle défend l'idée que personne ne devrait pouvoir posséder un capital et obtenir un revenu annuel qui dépasse une certaine limite. Dans ses travaux, Robeyns offre deux arguments en faveur de cette théorie : l'argument démocratique et l'argument des besoins urgents non satisfaits. L'argument démocratique affirme que le limitarisme contribue à protéger l'égalité politique. L'argument des besoins urgents non satisfaits soutient que le limitarisme permet de fournir à l'État des revenus permettant de financer des solutions efficaces pour satisfaire des besoins urgents. Ce mémoire s'interroge sur la capacité de ces deux arguments à résister aux plus importantes objections qui leur ont été adressées. Le premier chapitre est consacré à l'argument démocratique. Nous y présentons les deux plus importantes objections qui ont été formulées contre cet argument, c'est-à-dire l'objection de l'efficacité, qui affirme que le limitarisme n'est pas efficace pour contribuer à protéger l'égalité politique, et l'objection de l'avantage mal ciblé, qui défend l'idée que le limitarisme permet de s'attaquer à des inégalités, mais qui ne concernent pas l'égalité politique. Nous parvenons à la conclusion que ces deux objections ne permettent pas de rejeter l'argument démocratique. Le deuxième chapitre porte sur l'argument des besoins urgents non satisfaits et sur l'objection la plus importante qui lui a été adressée : l'objection des incitatifs négatifs. Selon cette objection, le limitarisme décourage les individus les plus fortunés de continuer à être productifs, ce qui génère une diminution de la production. Il y a donc moins de richesse à imposer et les revenus de l'État diminuent. Nous passons en revue les différentes réponses à cette objection et nous parvenons à la conclusion qu'elle ne permet pas de rejeter l'argument des besoins urgents non satisfaits. Ce mémoire conclut donc que le limitarisme économique est une théorie attrayante puisqu'elle est appuyée par au moins deux arguments qui résistent aux objections les plus problématiques qui leur sont adressées.

Mots clés : limitarisme, limitarisme économique, justice distributive, égalité politique, taxation optimale, satisfaction de besoins urgents.

## ABSTRACT

In an article published in 2017, “Having Too Much”, and in her subsequent works, philosopher Ingrid Robeyns proposes a new theory of distributive justice, which she calls “limitarianism”. This theory states that no one should be able to possess a quantity of a justice-relevant good that exceeds a certain specified threshold. Robeyns is interested in economic limitarianism, i.e. she defends the idea that no one should be able to own capital and obtain an annual income that exceeds a certain limit. In her works, Robeyns defends two arguments in favor of this theory: the democratic argument and the argument from urgent unmet needs. The democratic argument claims that limitarianism helps protect political equality. The urgent unmet needs argument defends limitarianism on the ground of its ability to provide the state with revenue to finance effective solutions to urgent needs. This dissertation examines whether these two arguments can withstand the most important objections that have been levelled at them. The first chapter is devoted to the democratic argument. There, we present the two most important objections that have been formulated against this argument, i.e. the efficacy objection, which claims that limitarianism is not effective in helping to protect political equality, and the misdirected benefit objection, which defends the idea that limitarianism makes it possible to tackle some inequalities, but not political inequalities. We conclude that these two objections do not allow us to reject the democratic argument. The second chapter deals with the urgent unmet needs argument and the most important objection to it: the negative incentives objection. According to this objection, limitarianism discourages wealthier individuals from continuing to be productive, which generates a decrease in output. As a result, there is less wealth to tax, and government revenues decline. We review the various responses to this objection and conclude that it does not undermine the argument from urgent unmet needs. This dissertation therefore concludes that economic limitarianism is an attractive theory, since it is supported by at least two arguments that resist the strongest objections raised against them.

Keywords: limitarianism, economic limitarianism, distributive justice, political equality, optimal taxation, satisfaction of urgent needs.

## INTRODUCTION

Les dernières décennies ont été témoins d'une augmentation des inégalités de revenus et de patrimoine qui, à peu de chose près, peut-être généralisée à l'ensemble du globe. Ainsi, dans la synthèse de son *Rapport sur les inégalités mondiales 2022*, le Laboratoire sur les inégalités mondiales note que

[d]epuis les années 1980, les inégalités de revenus et de patrimoine sont en augmentation presque partout, à la suite de programmes de dérégulation et de libéralisation qui ont pris des formes différentes d'un pays à l'autre (World Inequality Lab, 2021, p. 5).

Bien que les chercheurs soulignent que les inégalités entre les pays diminuent durant cette période, les inégalités à l'intérieur des pays ont connu une très forte croissance. Ainsi, le rapport entre le revenu moyen des 10% des individus les plus fortunés et le revenu moyen des 50% des individus les plus pauvres à l'intérieur des pays est passé de 8,5 à 15 (World Inequality Lab, 2021). Une telle hausse des inégalités à l'intérieur des États amène les chercheurs du rapport à conclure que

le monde reste aujourd'hui particulièrement inégalitaire, et ce malgré le rattrapage économique et la forte croissance [*sic*] des pays émergents [...] [et que] [l]es inégalités mondiales semblent aussi fortes aujourd'hui qu'au début du XXe siècle, à l'apogée de l'impérialisme occidental (World Inequality Lab, 2021, pp. 5-6).

Ce type de remarque, sur l'accroissement des inégalités économiques et la concentration des richesses dans les mains des plus fortunés, ne constitue pas un discours original et peu commun. C'est plutôt l'inverse, à un point tel que des économistes ressentent parfois la nécessité de formuler quelques remarques introductives afin de justifier que l'étude de la part de revenu des 1% les plus fortunés n'est pas « une mode politique passagère [...] ou comme l'équivalent académique de la télé-réalité » [notre traduction] (Alvaredo *et al.*, 2013, p. 4).

En revanche, ce qui peut sembler plus surprenant est que, malgré l'envergure des travaux qui documentent l'évolution des inégalités et de l'importante littérature philosophique qui s'intéresse à la situation des plus démunis, les théories contemporaines de la justice n'accordent que peu d'intérêt aux plus privilégiés dans la répartition des revenus et des richesses (Robeyns, 2017). En d'autres termes, les réflexions et les travaux sur la justice distributive ont tendance à s'effectuer en ayant la situation des plus démunis en tête. Par exemple, le suffisantisme, qui jouit d'une certaine popularité en philosophie politique (Alcantud *et al.*, 2022) est une théorie de la justice distributive selon laquelle tous les individus devraient atteindre un

certain seuil minimal. Ce seuil peut référer à divers éléments. Il peut notamment s'agir de s'assurer que tous ont certains besoins universels qui sont satisfaits, que tous peuvent exercer un certain nombre de capacités ou encore que tous peuvent fonctionner pleinement dans la société (Herlitz, 2019). Dès lors, les théories suffisantistes mettent l'accent sur la situation des moins favorisés.

Le suffisantisme n'est pas le seul exemple de cette tendance à aborder les enjeux de justice distributive en ayant principalement à l'esprit la situation des plus défavorisés. Le prioritarisme en est une autre illustration. Pour le prioritarisme, nous devons accorder une priorité aux plus démunis dans la distribution des biens concernés du point de vue de la justice (Arneson, 2022). Il est donc question également pour cette théorie de porter une attention particulière à la situation des plus défavorisés.

Il est même possible de se tourner vers John Rawls, qui est sans doute l'un des philosophes politiques les plus influents du XX<sup>e</sup> siècle, afin de trouver un autre exemple. Ainsi, dans son œuvre *Une théorie de la justice*, Rawls présente le principe de différence qui peut être résumé de la manière suivante : les inégalités sociales et économiques sont justifiées dans la mesure où elles contribuent à améliorer la situation des plus pauvres et qu'elles concernent des positions ou des fonctions qui sont ouvertes à tous les individus (Rawls, 2009). Encore une fois, il s'agit d'un principe de justice qui porte son regard essentiellement sur la situation des plus démunis : c'est en fonction de l'évolution de leur situation que les inégalités sont considérées comme étant justifiables ou non.

Bien que les théories précédentes concentrent leur attention sur les inégalités, aucune ne cherche à aborder les questions de la justice distributive en adoptant une vision qui porte sur les plus favorisés de la distribution de la même manière qu'elles le font avec les plus défavorisés. Comme le note Ingrid Robeyns,

[o]bviously, there is a great deal of literature about theories of justice in relation to inequality in general; it may well be that political philosophers assume that it is not necessary to single out the upper tail of the distribution in particular (Robeyns, 2017, p. 2).

Or, Robeyns est d'avis qu'une analyse normative des plus favorisés dans la distribution des revenus et des richesses peut être utile pour les philosophes politiques<sup>1</sup>. À titre d'exemple, Robeyns croit que cette analyse

---

<sup>1</sup> Cette opinion sur la nécessité d'une analyse normative des plus riches n'est pas universellement partagée. Par exemple, dans son article intitulé « The Limits of Limitarianism », Robert Huseby défend l'idée que ce n'est pas le fait que des individus soient riches qui est à la racine du problème. Ce sont plutôt les inégalités économiques (Huseby,

normative pourrait aider les philosophes politiques à avoir un impact plus grand sur les débats de sociétés qui nous sont contemporains. En effet, les questions relatives aux devoirs des riches sont fréquemment discutées dans ces débats. Il existe notamment, dans plusieurs pays, des partis politiques qui affirment que ce sont les riches qui doivent payer pour les crises économiques et que ce fardeau ne devrait pas revenir à la classe moyenne et aux plus pauvres de la société. Le mouvement *Occupy* est un exemple de l'expression de ce type de revendication quant aux responsabilités des riches. Une analyse normative des plus favorisés dans la distribution des revenus et des richesses aiderait les philosophes politiques à prendre position sur ce type d'enjeu (Robeyns, 2017).

Précisons cependant que Robeyns est consciente qu'il n'y a pas une absence totale d'analyse normative des plus avantagés dans la distribution des revenus et des richesses dans l'histoire de la philosophie. En ce sens, faire une analyse normative des plus riches de la société n'est pas une idée entièrement nouvelle. À ce sujet, voir notamment « Limits to wealth in the history of Western philosophy » (Kramm et Robeyns, 2020) où sont identifiées des formes de protolimitarismes chez des auteurs canoniques de la tradition philosophique occidentale tels que Platon, Aristote, Thomas d'Aquin et Karl Marx. Les auteurs y précisent également que cette idée dépasse le cadre des auteurs canoniques et qu'il est par exemple possible de la trouver chez Sophie de Grouchy (Kramm et Robeyns, 2020).

Malgré les traces de cette idée dans l'histoire de la philosophie, Robeyns constate que l'intérêt pour les plus avantagés a décliné et semble absent des théories contemporaines de la justice distributive (Robeyns, 2017). Le constat de cette absence est partagé également par Tom Malleon lorsqu'il affirme

[f]or those who believe that there is too much inequality in society, the goal is to narrow this gap. This can be done by raising the floor or by lowering the ceiling. Most people are very familiar with the idea of raising the floor, but we are much less familiar with the opposite direction (Malleon, 2023, p. 218).

C'est dans ce contexte que Robeyns a proposé une nouvelle théorie de la justice distributive qu'elle appelle le limitarisme (Robeyns, 2017). C'est sur cette théorie que porte ce travail. Plus précisément, nous allons nous intéresser aux deux principaux arguments utilisés dans la littérature pour justifier le limitarisme, à savoir l'argument de l'égalité politique ou l'argument démocratique, qui affirme que le limitarisme est

---

2020). En ce sens, une analyse normative qui porte sur les plus favorisés de la distribution des revenus et des richesses ne serait pas pertinente. Pour la réponse détaillée de Robeyns à cette critique, voir Robeyns, 2022, p. 256 à 264.

nécessaire pour protéger l'égalité politique, et l'argument des besoins urgents non satisfaits, qui affirme que le limitarisme permet à l'État de financer davantage de solutions efficaces pour répondre à des besoins urgents qui ne sont pas satisfaits. Il s'agit des deux premiers arguments qui ont été formulés par Robeyns en faveur du limitarisme (Robeyns, 2017). Nous allons tester leur capacité à résister aux plus importantes objections qui leur ont été adressées.

Dans la suite de cette section, nous allons tout d'abord présenter de manière générale le limitarisme avant d'expliquer les concepts de base de cette théorie. Par la suite, nous allons nous intéresser plus en détail à la version particulière du limitarisme qui est proposée par Robeyns. Finalement, nous concluons cette section par une présentation de la structure du mémoire.

### **0.1. Caractéristiques générales du limitarisme**

La définition la plus générale du limitarisme formulée par Robeyns est la suivante.

In its most general formulation, limitarianism is a claim relating to distributive morality, which entails that it is not morally permissible to be situated above a certain threshold in the distribution of a desirable good. Limitarianism could be defended in various dimensions or domains, and with different theoretical modifications (Robeyns, 2017, p. 4).

Intéressons-nous plus en détail à cette définition. Tout d'abord, le limitarisme est une théorie de la justice distributive. Pour Robeyns, une telle théorie implique forcément deux éléments, à savoir une métrique de justice et une règle de distribution de cette métrique. La métrique de justice fait ici référence à un bien défini dont la distribution possède une valeur lorsque la justice est concernée. La règle de distribution, quant à elle, est une règle qui indique comment le bien qui correspond à la métrique devrait être distribué (Robeyns, 2017). Par exemple, la métrique pourrait coïncider avec les biens premiers qui sont définis chez Rawls comme étant « tout ce qu'on suppose qu'un être rationnel désirera, quels que soient ses autres désirs » (2009, p. 122) et la règle de distribution pourrait être un égalitarisme strict, c'est-à-dire que tout le monde doit avoir une quantité égale de biens premiers.

Il nous est possible d'imaginer une importante quantité d'exemples de théories de la justice distributive aussi diverses les unes que les autres. Ainsi, nous pouvons reprendre les théories que nous avons précédemment mises de l'avant, soit le suffisantisme et le prioritarisme. Imaginons que la métrique qui nous intéresse soit le revenu monétaire annuel. Nous pourrions alors former une théorie de la justice distributive suffisantiste en déterminant une quantité minimale d'argent que tous les individus devraient

recevoir chaque année. Pour construire une théorie de la justice distributive prioritariste dans ce contexte, il nous faudrait améliorer en priorité les revenus des individus qui reçoivent le moins d'argent. Dans ces deux cas, il s'agit de théories de la justice distributive parce qu'elles possèdent une métrique et une règle de distribution de cette métrique.

Dans le cas de la définition du limitarisme proposée par Robeyns, la métrique doit correspondre à un bien qui est désirable et la règle de distribution consiste à affirmer que personne ne doit posséder une quantité de ce bien désirable qui excède un certain seuil. Cette courte explication permet de comprendre pourquoi Robeyns parle ici d'une définition générale du limitarisme : il peut exister différentes théories limitaristes. De la même manière qu'il est possible de concevoir différentes théories égalitaristes, suffisantistes ou prioritaristes, nous pouvons imaginer une grande variété de théories limitaristes.

En effet, cette définition générale offerte par Robeyns indique que la métrique d'une théorie limitariste peut varier. Un exemple concret de la variation de la métrique s'offre à nous lorsque nous comparons les travaux de Fergus Green et de Robeyns sur le limitarisme. Alors que Green s'intéresse à la classification des différents types de limites écologiques et aux alternatives politiques de réformes légales impliquant un seuil maximal auquel cela peut mener (Green, 2023), Robeyns porte son attention sur les ressources financières et discute certaines raisons qui pourraient justifier l'instauration d'un seuil maximal à l'endroit de celles-ci (2017). Un autre exemple de métrique qu'une théorie limitariste pourrait adopter correspond au nombre d'enfants qu'un adulte peut avoir. Une théorie de la justice qui affirme qu'en raison d'une surpopulation qui menace la Terre, il faut limiter le nombre d'enfants à un maximum de 2 par adulte est une théorie qui possède les caractéristiques suffisantes pour se voir attribuer l'étiquette « limitariste » (Robeyns, 2017).

La métrique n'est pas le seul élément qui peut varier considérablement d'une théorie limitariste à une autre. Le seuil limitariste peut lui aussi différer de manière significative : le fait que deux théories limitaristes possèdent une métrique identique n'implique pas que le seuil limitariste soit le même. Cependant, avant de discuter plus en détail ce point ainsi que les autres paramètres qui peuvent varier d'une théorie limitariste à une autre, il nous semble nécessaire d'apporter quelques précisions.

Tout d'abord, cette brève introduction au limitarisme met de l'avant l'importante diversité des domaines auquel ces théories peuvent s'intéresser et le large spectre de possibilités théoriques qui leur est

accessible. Or, il n'est pas dans notre intention de traiter et d'explorer la totalité de ces possibilités<sup>2</sup>. Dans le cadre de cette recherche, notre intérêt sera focalisé uniquement sur le limitarisme économique. Par limitarisme économique, nous entendons toutes théories limitaristes dont la métrique correspond aux ressources économiques, à savoir le revenu et la richesse<sup>3</sup> (Robeyns, 2019).

Nous justifions notamment cet intérêt par les propos qui ont servi en guise d'introduction, c'est-à-dire que l'argent semble devenir une métrique dont la distribution devient de plus en plus inégalitaire, mais également parce qu'une grande partie de la littérature sur le limitarisme porte sur le limitarisme économique : nous croyons qu'une bonne part des débats fertiles sur le sujet se trouvent actuellement dans ces discussions. À titre d'exemple, dans le premier ouvrage paru sur le sujet (Robeyns, 2023), un seul des 13 articles réunis ne traite pas directement ou indirectement du limitarisme économique : il s'agit de l'article de Fergus Green auquel nous avons fait précédemment référence (Green, 2023).

---

<sup>2</sup> Une telle tâche serait certes tout à fait intéressante, mais il s'agirait évidemment d'un travail colossal qui dépasse largement les limites de notre projet.

<sup>3</sup> Bien que cette définition se trouve chez Robeyns, il semble parfois y avoir une certaine confusion lorsqu'il s'agit de définir ce qu'est le limitarisme économique. Ce concept est tout d'abord absent du premier article de Robeyns sur le limitarisme (2017) avant d'être utilisé dans un texte pour la première fois deux ans plus tard (Robeyns, 2019). Or, dans le texte où il est possible de recenser le premier usage du concept de limitarisme économique, l'autrice définit à deux moments différents ce qu'elle range sous ces termes et les deux définitions qu'elle nous fournit divergent quelque peu dans leur contenu. Robeyns présente en effet une première fois le limitarisme économique de la manière suivante: « In a nutshell, economic limitarianism holds the view that no one should hold surplus money, which is defined as the money one has over and above what one needs for a fully flourishing life » (Robeyns 2019, p. 252). Dans cette première définition, Robeyns rend explicite que le seuil limitariste dans le cas du limitarisme économique correspond à l'argent qu'il est nécessaire pour atteindre une vie pleinement épanouissante. Personne ne devrait avoir de l'argent qui va au-delà de ce seuil. Or, dans la seconde définition qu'elle propose du limitarisme économique, Robeyns retire ce critère d'identification du seuil. « This paper is on economic limitarianism; that is, limitarianism in economic resources (income and wealth). » (Robeyns, 2019, p. 264) Nous avons choisi de conserver la deuxième définition parce qu'il nous semble que la première correspond à une version particulière du limitarisme économique, à savoir celle de Robeyns. La deuxième définition, quant à elle, nous semble davantage correspondre à une définition générale du limitarisme économique. L'autrice fait d'ailleurs quelques distinctions conceptuelles dans ses travaux ultérieurs (Robeyns, 2022) qui semblent confirmer qu'elle a en tête la deuxième définition lorsqu'elle parle du limitarisme économique. Une définition plus récente qu'elle donne du limitarisme abonde dans la même direction: « in its most general formulation [limitarianism] is the idea that in the world as it is, as well as in the most nearby possible worlds, no-one should have more than an upper threshold of valuable goods » (Robeyns, 2022, pp. 249-250). Nous ne sommes pas les premiers à remarquer cette tension chez Robeyns. Sur ce point, voir notamment la distinction faite par Lena Halldenius (2022) entre le « limitarianism simpliciter » et la théorie limitariste particulière de Robeyns. Cependant, la distinction faite par Halldenius nous semble poser un autre problème, à savoir qu'elle assimile la définition de base du limitarisme et celle du limitarisme économique. La définition du limitarisme économique que nous adoptons se distingue également de d'autres définitions existantes dans la littérature. Par exemple, Tim Meijers (2023) précise dans sa définition du limitarisme économique que le limitarisme ne s'applique pas aux entreprises, mais seulement aux individus pris isolément. Or, une telle affirmation semble sujette à débat. Voir notamment sur ce point « Corporate Limitarianism » de Karl Meyer (2021).

Cela ne signifie pas que nous allons uniquement nous intéresser à des enjeux purement économiques. Par exemple, le fait que la métrique soit l'argent n'empêche nullement de réfléchir sur un sujet tel que la lutte aux changements climatiques. Dans le contexte du limitarisme économique, les enjeux liés à cette problématique peuvent être abordés en posant la question suivante : comment l'instauration d'un seuil maximal de richesse peut-elle contribuer à favoriser la lutte aux changements climatiques? Ainsi, nous parlons ici de limitarisme économique, car la métrique relève du domaine de l'économie et non pas parce que nous souhaitons restreindre la réflexion aux enjeux économiques.

## 0.2 Le limitarisme économique de Robeyns

Dans l'une de ses plus récentes publications, Robeyns (2022) identifie quatre concepts de base du limitarisme<sup>4</sup>. « The limitarian view comes with four core concepts: first, the twin concepts of surplus money (or wealth) and the riches line, and second, the twin concepts of excess money and the limitarian threshold » (Robeyns, 2022, p. 253). Débutons en nous intéressant à la deuxième paire de concepts<sup>5</sup>.

Dans ce contexte, la notion de seuil limitariste fait référence à la ligne ou au seuil de richesse au-delà duquel personne ne devrait se situer : il s'agit de la limite maximale de richesse que personne ne devrait dépasser selon une théorie limitariste. Par exemple, si une théorie limitariste affirme qu'aucun individu ne devrait posséder une richesse supérieure à 15 milliards de dollars, alors nous dirons que le seuil limitariste de cette théorie est de 15 milliards de dollars. Pour sa part, le concept d'excès de richesse correspond à l'argent possédé par un individu<sup>6</sup> et qui dépasse le seuil maximal de la théorie limitariste (Robeyns, 2022). Pour reprendre notre exemple précédent, si un individu possède 16 milliards de dollars, alors nous dirons qu'il possède un excès de richesse de 1 milliard de dollars.

La première paire de concepts, quant à elle, correspond à des conceptions particulières du seuil limitariste et de l'excès de richesse. Plus précisément, les concepts de ligne de richesse et de surplus de richesse

---

<sup>4</sup> Afin d'abrégier le texte, nous utiliserons simplement le terme limitarisme pour référer au limitarisme économique à moins que cela soit explicitement précisé.

<sup>5</sup> Il nous paraît curieux que Robeyns ait mis les paires de concepts de base dans cet ordre. Comme nous le verrons plus bas, la première paire de concepts réfère en réalité à des cas particuliers des notions de la deuxième paire. L'autrice elle-même débute par une définition des concepts de la deuxième paire (Robeyns, 2022).

<sup>6</sup> Ce ne sont pas toutes les théories limitaristes qui s'entendent pour dire que c'est la richesse de l'individu isolé qui doit se voir appliquer un seuil limitariste. Robeyns elle-même ne prend pas toujours l'individu comme agent auquel devrait s'appliquer le seuil. Elle va notamment défendre l'application d'un seuil limitariste aux ménages plutôt qu'aux individus pris isolément (Robeyns, 2017).

correspondent respectivement à ceux de seuil limitariste et d'excès de richesse, mais seulement lorsque le critère qui permet de déterminer le seuil limitariste est l'épanouissement<sup>7</sup> des individus. Cette paire de concepts correspond à la conception particulière du limitarisme que Robeyns souhaite défendre<sup>8</sup> (Robeyns, 2022). Plus précisément, pour Robeyns, l'épanouissement détermine le seuil limitariste dans la mesure où il est acceptable d'accumuler des richesses jusqu'au moment où celles-ci cessent de pouvoir contribuer à une augmentation de l'épanouissement. Pour reprendre la formule de la philosophe « it is not morally permissible to have more resources than are needed to fully flourish in life » (Robeyns, 2017, p. 1). Pour la philosophe, un individu est riche lorsqu'il possède un excédent de richesse dans ce sens (Robeyns, 2017).

Dans le cadre de ce mémoire, nous allons nous intéresser uniquement à la deuxième paire de concepts, c'est-à-dire que nous utiliserons les concepts plus généraux de seuil limitariste et d'excès de richesse. Nous sommes d'avis qu'il est plus pertinent d'opter pour ce choix puisqu'il n'est à la fois pas essentiel d'adopter la conception particulière de Robeyns de la ligne de richesse et du surplus de richesse pour formuler et défendre les arguments que nous souhaitons analyser, mais également parce que cette conception peut se révéler problématique pour la cohérence même de ces arguments<sup>9</sup>. De plus, Robeyns elle-même a défait

---

<sup>7</sup> De son propre aveu, Robeyns donne relativement peu de détails sur ce qu'elle entend par épanouissement. Cependant, elle précise que dans ce contexte l'épanouissement réfère à une théorie objective du bien-être et non pas à une théorie subjective du bien-être comme peut l'être une théorie de la satisfaction des désirs (Robeyns, 2017, p. 13). Par ailleurs, elle affirme également qu'il s'agit uniquement de considérer l'épanouissement d'un point de vue matériel. L'autrice reconnaît que l'aspect matériel d'une vie n'est pas la seule chose qui contribue à l'épanouissement d'un individu, mais ce qu'elle souhaite mettre de l'avant ici est uniquement son caractère matériel. En ce sens, la limite de l'épanouissement renvoie au seuil à partir duquel avoir davantage d'argent ne permet plus de contribuer à l'épanouissement (Robeyns, 2022).

<sup>8</sup> Pour faire suite à la cinquième note de bas de page qui se trouve à la page précédente, non seulement l'ordre de présentation des concepts nous semble inadéquat, mais nous trouvons également étrange que Robeyns range les concepts de ligne de richesse et de surplus de richesse parmi les notions de base du limitarisme. Comme mentionné dans la définition même de ces deux notions, il ne s'agit pas de concepts qui sont présents dans toutes les théories limitaristes, mais seulement dans certaines. Nous voyons difficilement pourquoi ces notions méritent d'être présentées comme étant l'une des deux paires de concepts fondamentaux du limitarisme, bien qu'en effet il s'agisse de concepts qui sont à la base de la version défendue par Robeyns.

<sup>9</sup> Par exemple, Lena Halldenius indique que faire correspondre le seuil limitariste avec le degré maximum de l'épanouissement rend tout à fait hasardeux la capacité de ce seuil à protéger l'égalité politique puisqu'il n'est pas corrélé avec la quantité de capital nécessaire permettant à un individu d'avoir un pouvoir politique disproportionné par rapport au reste de la population. Pour reprendre la formule d'Halldenius, « the principle of the rich line is to let each keep their wealth up to the point of full flourishing. Its cut-off point is set in terms of the full flourishing of the wealthy, not in terms of what would benefit the less favoured, nor what would strengthen democracy. Any alignment of this principle with political equality would be co-incident » (Halldenius, 2022, p. 784). Dès lors, en adoptant l'épanouissement maximal des individus comme critère pour déterminer le seuil limitariste, nous nous exposons au risque de mettre en place un seuil limitariste qui ne permet pas de réaliser l'objectif qu'il est supposé aider à atteindre.

le lien qu'elle établissait initialement entre la ligne de richesse et les arguments en faveur du limitarisme en distinguant notamment la ligne de richesse (que nous avons déjà définie) de la limite politique. Cette dernière est définie par la philosophe comme étant la quantité maximale de richesse et de revenus qu'une personne peut avoir et que l'État se donne comme objectif à atteindre lorsqu'il règle les paramètres de ses politiques sociales et fiscales (Robeyns, 2024). Nous aurons en tête cette limite lorsque nous parlerons d'un seuil limitariste.

Néanmoins, nous croyons qu'il y a quelques avantages à ne pas trop nous éloigner de la conception particulière proposée par Robeyns et plus précisément de l'article initial dans lequel elle expose sa théorie. Tout d'abord, le fait qu'il s'agisse de la première version particulière explicite<sup>10</sup> d'une théorie limitariste (Robeyns, 2017) oblige Robeyns à prendre le temps de bien présenter les différents paramètres qui peuvent varier en fonction des théories limitaristes. De plus, il s'agit de la conception la plus discutée dans la littérature sur le limitarisme. Par conséquent, une introduction à celle-ci rend plus aisées la discussion et la compréhension de la majorité des débats et des points de désaccord dans cette littérature. Dès lors, suivre le chemin parcouru par Robeyns pour formuler la première théorie explicitement limitariste nous semble profitable pour notre démarche.

Nous allons donc nous intéresser plus en détail aux différentes caractéristiques qui peuvent varier d'une théorie limitariste à une autre tout en nous basant sur la présentation qu'en fait Robeyns. Nous préciserons également au fur et à mesure quelles sont les caractéristiques de la théorie que met de l'avant l'autrice.

Un premier élément qu'il nous semble important de préciser est que le limitarisme est une théorie partielle de la justice distributive (Robeyns, 2017). Cela signifie que la définition de base du limitarisme ne donne pas d'indication sur ce que la justice distributive requiert sous le seuil limitariste : le limitarisme peut être agnostique sur la distribution de la richesse qui ne dépasse pas la quantité permise. Cependant, il ne faut pas conclure, à partir du caractère agnostique de la définition de base, l'impossibilité pour le limitarisme de s'intéresser à la distribution sous le seuil limitariste<sup>11</sup>. Pour reprendre les termes de Robeyns, « there

---

<sup>10</sup> Nous utilisons ici le terme « explicite » puisque, bien que la première occurrence du terme se trouve chez Robeyns (2017), il n'est pas clair si elle considère que certaines théories formulées par le passé peuvent se voir attribuer l'étiquette du limitarisme plutôt que d'être qualifiées seulement de protolimitaristes. Sur ce point, voir Kramm et Robeyns, 2020.

<sup>11</sup> Robeyns va même plus loin en affirmant qu'il n'est tout simplement pas plausible que le limitarisme ne s'intéresse pas à la distribution sous le seuil limitariste. Sur ce point, voir Robeyns, 2022, p. 256.

are several different versions of limitarianism, and different versions may have different views on what morality requires below the line of riches » (Robeyns, 2017, p. 1).

Comment est-il possible que différentes théories limitaristes puissent avoir des conceptions qui divergent sur ce que la justice distributive requiert sous le seuil limitariste et, plus fondamentalement encore, comment se fait-il que des théories limitaristes puissent s'intéresser à ce que requiert la justice distributive sous le seuil limitariste?

La réponse à la deuxième question se trouve dans le caractère partiel du limitarisme. Plus précisément, puisque le limitarisme est une théorie partielle, alors il peut tout à fait être combiné avec différentes théories de la justice distributive : il n'y a pas d'incompatibilité entre l'instauration d'un seuil limitariste et l'application d'une autre règle distributive qui concerne la même métrique sous ce seuil. Par exemple, il est tout à fait possible d'imaginer qu'une théorie limitariste endosse une conception égalitariste, prioritariste ou suffisantiste dans la distribution des richesses sous le seuil limitariste (Robeyns, 2022).

En ce qui concerne la première question, à savoir pourquoi différentes théories limitaristes peuvent parvenir à des conclusions différentes sur ce que requiert la justice distributive sous le seuil limitariste, la réponse se trouve du côté des arguments qui justifient l'adoption du limitarisme (Robeyns, 2017). Pour le dire simplement, différents arguments peuvent mener à différentes répartitions de la richesse sous le seuil limitariste. Pour bien comprendre ce que cela signifie, intéressons-nous de manière générale aux types d'arguments qui peuvent venir appuyer le limitarisme et aux cadres dans lesquels ces arguments sont formulés.

En premier lieu, une théorie limitariste peut-être défendue à partir de deux cadres ou perspectives différentes : nous pouvons analyser le limitarisme en tant que théorie idéale, c'est-à-dire qui s'inscrit dans un monde qui possède des propriétés idéalisées, ou nous pouvons l'analyser en tant que théorie non idéale ce qui signifie que nous l'appliquons dans le monde actuel avec la distribution de la richesse telle qu'elle est présentement (Robeyns, 2017).

Ensuite, une théorie limitariste peut être défendue sur la base d'arguments intrinsèques ou extrinsèques (Robeyns, 2017). La catégorie à laquelle appartient une théorie limitariste dépend des justifications qui l'appuient. En d'autres termes, si nous voulons justifier le limitarisme en nous appuyant sur l'idée que la répartition des ressources possède de la valeur intrinsèque, alors il s'agira de limitarisme intrinsèque : c'est

le fait de dépasser le seuil limitariste qui est néfaste en soi. À l’opposé, si nous voulons justifier le limitarisme en nous appuyant sur l’idée que la répartition des ressources possède de la valeur instrumentale, c’est-à-dire qu’elle correspond à un instrument ou un moyen qui permet de défendre certaines valeurs ou d’atteindre certains objectifs, nous parlerons alors de limitarisme non intrinsèque (Robeyns, 2017). Pour reprendre les termes de Robeyns, « [i]ntrinsic limitarianism is the view that being rich is intrinsically bad, whereas according to non-intrinsic limitarianism, riches are morally non-permissible for a reason that refers to some other value » (Robeyns, 2017, p. 5).

Ce survol général des catégories de classification des arguments qui justifient le limitarisme nous permet de mieux comprendre pourquoi les différentes théories limitaristes peuvent avoir des conceptions qui divergent sur ce que la justice distributive requiert sous le seuil limitariste. Par exemple, deux théories limitaristes non idéales et non intrinsèques peuvent ne pas vouloir atteindre ou préserver les mêmes valeurs et par conséquent diverger quant aux exigences de la justice distributive sous le seuil limitariste. Imaginons qu’une théorie limitariste soit justifiée<sup>12</sup> par sa capacité à mettre un terme à la faim dans le monde et qu’une autre théorie se justifie en affirmant que le limitarisme pourrait contribuer à l’instauration d’une allocation universelle<sup>13</sup>. Dans le cas de la première théorie, il semble que la justice distributive requiert une distribution suffisantiste sous le seuil limitariste. Dans le cas de la deuxième théorie, c’est plutôt une distribution égalitariste des ressources collectives nécessaires pour instaurer l’allocation universelle que la justice distributive exige sous le seuil limitariste, c’est-à-dire que l’argent récolté grâce aux mesures limitaristes sera partagé également entre les individus. Nous pouvons donc constater que nous sommes en présence de deux théories limitaristes qui impliquent des distributions de la richesse différentes sous le seuil limitariste parce qu’elles visent à incarner des valeurs ou des objectifs différents.

Pour revenir à la théorie limitariste particulière mise de l’avant par Robeyns, il s’agit d’une théorie limitariste non idéale et non intrinsèque (Robeyns, 2017) : l’auteur défend donc l’idée que, dans notre

---

<sup>12</sup> Pour le bien de cet exemple, nous allons tenir pour acquis que les deux théories sont soutenues par des arguments valides.

<sup>13</sup> Nous adoptons ici la définition qui en est faite par Vanderborght et Van Parijs. « Par “allocation universelle”, nous entendons ici un revenu versé par une communauté politique à tous ses membres, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie. » (Vanderborght et Van Parijs, 2005, p. 6)

monde et dans l'état actuel des choses, il n'est pas moralement permissible d'être riche pour des raisons qui réfèrent à des valeurs autres que le fait d'être riche.

### **0.3 Présentation de la structure du mémoire**

Ainsi, pour résumer la théorie du limitarisme de Robeyns tel que nous l'avons présentée jusqu'à présent, nous dirons que la philosophe croit que, dans le monde tel qu'il est actuellement, il n'est pas moralement permissible d'être riche, c'est-à-dire de posséder de l'argent au-delà de ce qui est nécessaire pour avoir une vie pleinement épanouissante (donc d'avoir un excédent de richesse), parce que cela va à l'encontre de valeurs autres que le fait d'être riche.

Quelles sont ces raisons qui pourraient justifier le limitarisme? Pour Robeyns, le limitarisme économique permet (a) de défendre l'idéal de l'égalité politique (et donc la démocratie) et (b) de répondre à des besoins urgents non satisfaits (Robeyns, 2017). Nous ferons une présentation détaillée de ces deux arguments au début des deux prochains chapitres de ce travail. Pour l'instant, la seule précision supplémentaire que nous ferons en ce qui a trait aux arguments défendus par Robeyns est qu'elle ne croit pas qu'ils soient exhaustifs : la philosophe est d'avis qu'il est tout à fait possible de formuler d'autres arguments en faveur du limitarisme (Robeyns, 2019).

En effet, d'autres arguments ont été envisagés et analysés dans la littérature pour défendre cette théorie. Par exemple, Danielle Zwarthoed avance l'argument que le limitarisme favorise le développement de l'autonomie des individus (Zwarthoed, 2018); Karl Meyer défend l'idée qu'appliquer le limitarisme aux entreprises augmente leur capacité à innover (Meyer, 2021); Elena Icardi argumente que le limitarisme protège la liberté comprise en tant que non-domination (Icardi, 2023); ou encore Christian Neuhäuser formule un argument basé sur le respect de soi (Neuhäuser, 2023).

Cette courte introduction générale au limitarisme nous a permis de poser les bases pour la question à laquelle nous souhaitons nous intéresser dans le cadre de ce travail : le limitarisme est-il une théorie de la justice distributive attrayante? Nous allons considérer qu'une théorie est attrayante si elle peut être appuyée par un ou des arguments suffisamment robustes pour lesquels nous avons de bonnes raisons de croire en leur validité, c'est-à-dire que les principales objections qui leur sont adressées se révèlent en dernière analyse insuffisantes pour les rejeter. Dans les chapitres suivants, nous allons défendre la thèse selon laquelle le limitarisme satisfait ce critère.

Pour y parvenir, nous allons faire une discussion critique des deux principaux arguments de Robeyns en faveur du limitarisme. Comme mentionné précédemment, nous avons choisi ces deux arguments, c'est-à-dire l'argument de l'égalité politique et l'argument des besoins urgents non satisfaits, puisqu'ils sont les plus discutés dans la littérature.

Dans le premier chapitre, nous allons discuter spécifiquement de l'argument de l'égalité politique. Nous débuterons par une présentation de l'argument tel que formulé par Robeyns et nous nous questionnerons ensuite sur la capacité de cet argument à résister à ses deux objections les plus problématiques, à savoir l'objection de l'efficacité qui argue que le limitarisme n'est pas efficace pour contribuer à protéger l'égalité politique et l'objection que nous nommerons l'objection de l'avantage mal ciblé qui consiste à défendre l'idée que le problème que soulève le limitarisme n'est pas un problème d'égalité politique<sup>14</sup>. Nous indiquerons les raisons qui nous poussent à rejeter ces deux objections.

Par la suite, le deuxième chapitre sera consacré à la discussion de l'argument des besoins urgents non satisfaits. Nous débuterons par une présentation détaillée de celui-ci avant de porter notre intérêt sur l'objection la plus importante discutée dans la littérature, c'est-à-dire l'objection des incitatifs négatifs. Nous passerons en revue les différentes tentatives de réponse à cette objection et nous indiquerons les limites de celles-ci le cas échéant. Nous parviendrons à la conclusion qu'une reformulation de l'objection est nécessaire si nous souhaitons parvenir à sa version la plus robuste, mais que, même dans un tel cas de figure, cette dernière échoue ultimement dans sa tentative de rejet de l'argument des besoins urgents non satisfaits.

Finalement, nous concluons en résumant brièvement l'essentiel de notre propos tout en indiquant quelles sont les limites de notre analyse.

---

<sup>14</sup> Nous devons cette objection au philosophe Alexandru Dumitru (2023). Cependant, comme il n'a pas attribué un nom à cette objection, nous avons pris la liberté de lui en attribuer un dans un objectif de clarté et de concision.

## CHAPITRE 1

### L'ARGUMENT DÉMOCRATIQUE EN FAVEUR DU LIMITARISME

L'objectif de ce premier chapitre est de défendre la thèse que l'argument de l'égalité politique, que l'on peut également appeler l'argument démocratique, est suffisamment résistant à la critique et donc qu'il nous donne une bonne raison d'endosser le limitarisme. Il s'agit de la première partie de la défense que nous souhaitons mettre de l'avant afin d'expliquer pourquoi nous sommes d'avis que le limitarisme peut être considéré comme une théorie attrayante au sens où nous l'avons précisé en introduction.

L'argument que nous allons explorer dans ce chapitre ainsi que celui que nous présenterons<sup>15</sup> dans le chapitre suivant sont ceux qui ont initialement été formulés par Ingrid Robeyns pour défendre le limitarisme et qu'elle a par la suite régulièrement repris pour défendre sa position (Robeyns, 2017, 2019, 2022, 2024). Comme précisé en introduction, nous avons sélectionné ces deux arguments parce qu'ils occupent une place importante dans la littérature sur le limitarisme. En ce sens, l'un des intérêts de notre analyse est de tester la solidité des arguments qui sont le plus souvent associés au limitarisme<sup>16</sup>.

Dans ce chapitre, nous allons débiter par une présentation de l'argument démocratique avant de nous intéresser aux deux plus importantes critiques qui lui ont été faites et aux réponses qu'il est possible d'apporter. Nous argumenterons que ces critiques ne parviennent pas à mettre fondamentalement en doute l'argument démocratique.

#### 1.1 Présentation de l'argument démocratique en faveur du limitarisme

Le premier argument de Robeyns en faveur du limitarisme que nous présentons est l'argument démocratique. L'autrice introduit cet argument pour la première fois dans l'extrait suivant.

The first justification for the limitarian doctrine can be found in political philosophy and political science, where there exists a long history of arguments that great inequalities in income and wealth undermine the value of democracy and the ideal of political equality in

---

<sup>15</sup> Il s'agit de l'argument des besoins urgents non satisfaits. Voir le chapitre 2.

<sup>16</sup> Bien évidemment, nous n'avons pas pu inclure l'ensemble des objections et des critiques qui ont été formulées contre ces arguments. Nous nous sommes restreints à ceux qui nous ont paru les plus problématiques pour le limitarisme et les plus difficiles à répondre. Pour consulter d'autres objections qui ont été formulées contre l'argument démocratique et l'argument des besoins urgents non satisfaits, voir notamment les textes suivants : Nickals, 2021; Huseby, 2022; Flanigan et Freiman, 2022.

particular. Rich people are able to translate their financial power into political power through a variety of mechanisms (Robeyns, 2017, p. 6).

Cet argument part donc du principe que les grandes inégalités de revenu et de richesse ébranlent ou fragilisent la démocratie. Plus précisément, ce serait l'idéal de l'égalité politique qui serait affecté négativement puisqu'il existe divers mécanismes permettant aux individus qui possèdent de grandes fortunes de transformer leur pouvoir économique en pouvoir politique. Robeyns va même plus loin en affirmant que, non seulement les personnes les plus fortunées ont accès à des mécanismes qui leur permettent d'exercer une influence politique démesurée par rapport aux autres citoyens, mais qu'il est plus probable, lorsqu'une personne est fortunée, qu'elle investisse des montants importants pour acquérir davantage d'influence politique. Robeyns justifie cette dernière affirmation en se basant sur le principe d'utilité marginale décroissante de l'argent (Robeyns, 2017). Ce principe repose sur l'idée que plus nous possédons d'argent, moins l'ajout d'une autre unité de celui-ci va contribuer à accroître notre utilité, c'est-à-dire la satisfaction et les bénéfices que nous en tirons<sup>17</sup> (Robeyns, 2024). Appliquée dans le contexte présent, l'idée est donc que, plus nous possédons d'argent, moins le coût associé à la donation d'un même montant pour acquérir de l'influence politique sera important pour notre utilité. L'autrice le résume très bien.

Poor people need every single dime or penny to spend on food or basic utilities, and hence, for them, spending 100 dollars or 100 pounds on acquiring political influence would come at a serious loss of utility. In contrast, when the upper-middle class and the rich spend the same amount, they see a much lower drop in utility, that is, the utility cost they pay for the same expenditure is much smaller (Robeyns, 2017, p.6).

Ainsi, pour le formuler de manière caricaturale, mais claire, effectuer un don d'un montant similaire à un parti politique ou à un groupe de réflexion<sup>18</sup> nécessite un sacrifice beaucoup plus grand, c'est-à-dire que le coût d'utilité est plus important, pour une personne en situation de pauvreté que pour Bill Gates. Les bénéfices et la satisfaction que chacun tirerait d'une telle donation, c'est-à-dire l'utilité, ne seraient pas identiques pour ces deux personnes. En effet, même si tous les deux génèrent une influence identique grâce à leur don, la personne pauvre aura un sacrifice à faire, par exemple elle devra se priver de nourriture ou ne pas acheter des vêtements confortables, ce que Bill Gates n'aura pas besoin de faire ou alors, s'il doit

---

<sup>17</sup> Pour une présentation beaucoup plus détaillée du principe d'utilité marginale décroissante et de son histoire, voir l'article « Marginal Utility & its Diminishing Methods » (Castro, 2019).

<sup>18</sup> Nous utilisons les termes groupe de réflexion pour désigner ce qui correspond en anglais à l'appellation « think tank ».

se priver à cause de cette donation, la privation n'aura pas d'impact aussi significatif sur son utilité puisqu'il dispose d'une grande fortune lui permettant de maintenir un niveau de vie très confortable. Cela signifie que Bill Gates connaîtra moins de désagrément pour avoir donné un montant identique. Par conséquent, il est plus probable que Bill Gates utilise une partie de sa fortune pour acquérir une plus grande influence politique qu'une personne en situation de pauvreté puisque le coût d'utilité sera beaucoup moins élevé pour Bill Gates.

Nous avons maintenant compris pourquoi Robeyns est d'avis que les personnes riches sont en meilleures positions pour davantage utiliser leur argent pour le transformer en pouvoir politique et qu'il est plus probable qu'ils le fassent par rapport aux individus qui ne sont pas riches. Pour comprendre l'argument de l'égalité politique, il nous faut maintenant porter notre attention sur les mécanismes qui permettent de transformer le pouvoir économique en pouvoir politique.

Afin de rendre compte de ce transfert de pouvoir, Robeyns se base sur les travaux de Thomas Christiano et plus particulièrement de son article « Money in Politics ». Dans cet article, Christiano identifie quatre mécanismes qui transforment l'argent en pouvoir politique : l'achat de votes, l'argent comme gardien du programme politique, l'argent comme moyen d'influencer l'opinion publique et législative et l'argent comme pouvoir politique indépendant (Robeyns, 2017).

Le premier de ces mécanismes, l'achat de votes, se produit lorsque des gens riches financent des parties politiques ou des politiciens. Un tel financement d'un candidat ou d'un parti le rend bien souvent redevable envers le donateur. Lorsqu'une personne contribue de manière importante à une campagne privée de financement, elle a généralement le droit à un traitement spécial et à davantage de soutien pour ses idées politiques. Comme le constate Robeyns,

[r]eceiving money makes people, including politicians, indebted to the donor and likely to try to please them, do them a favor, spread their views, or at the very least, self-censor their own views to avoid upsetting the donor. In the political arena, this undermines political equality (Robeyns, 2017, p. 7).

Non seulement ce premier mécanisme constitue une menace pour l'égalité politique, mais il semble également que d'autres valeurs démocratiques soient concernées. Ainsi, les gros donateurs privés des politiciens et des partis politiques qui sont élus vont pouvoir bénéficier d'une protection de leurs intérêts dans les politiques qui vont être mises en place. Dès lors, nous nous retrouvons dans une situation où les

coûts des politiques qui favorisent les intérêts des donateurs privés sont assumés par la société dans son ensemble (Robeyns, 2017). Autrement dit, les donateurs privés peuvent bénéficier des investissements du reste de la société afin de mettre en place des politiques qui défendent leurs propres intérêts.

Le deuxième mécanisme de transformation du pouvoir économique en pouvoir politique fait référence à la capacité des plus fortunés d'influencer le programme politique en vue de la prise de décision collective. Robeyns considère le fonctionnement des élections présidentielles américaines à titre d'exemple pour présenter ce mécanisme (Robeyns, 2017). Dans le contexte des élections présidentielles américaines, la capacité d'avoir beaucoup de financement est un enjeu crucial pour une ou un politicien qui désire devenir le candidat ou la candidate en lice pour représenter son parti politique. Or, comme nous l'avons expliqué précédemment, en raison de l'utilité marginale décroissante de l'argent, les riches ont beaucoup plus de chances de contribuer aux campagnes de financement des candidats que les autres individus dans la société. De plus, les donateurs contribuent au financement des candidats qui sont en accord avec leurs valeurs et leurs idées politiques (Robeyns, 2017). Par conséquent, dans le cadre d'une campagne électorale comme celle des présidentielles américaines, les candidatures qui représentent les intérêts des couches les plus fortunées de la société ont plus de chance figurer sur les bulletins de vote précisément parce qu'elles représentent les intérêts des classes les plus riches. À l'inverse, ceux qui ont le moins de chance de contribuer aux campagnes de financement des candidats, c'est-à-dire les moins fortunés de la société, ont beaucoup moins de chance de voir une candidature qui représente leurs intérêts sur leur bulletin de vote pour la simple raison que c'est une candidature qui représente ses intérêts (Robeyns, 2017).

Ainsi, selon Robeyns, qui reprend l'argument de Christiano,

if part of the value of democracy is that it publicly treats citizens as equals by giving them an equal say in the process of collective decision making, then financial expenditures on politics cause a great inequality of opportunity when it comes to influencing the political agenda (Robeyns, 2017, p. 8).

En d'autres termes, une telle situation cause du tort aux valeurs démocratiques puisqu'elle contribue à faire échouer la capacité de traiter les citoyens de manière égale en leur donnant une voix réellement égale dans le processus de prise de décisions collectives.

Le troisième mécanisme par lequel l'argent peut être transformé en pouvoir politique est sa capacité à influencer les opinions. Par exemple, les personnes les plus riches peuvent acheter des médias, ce qui

permet d'exercer un certain contrôle sur les débats publics, notamment puisque ce type d'achat permet de favoriser la diffusion de l'information qu'ils veulent ainsi que les arguments qu'ils souhaitent mettre de l'avant (Robeyns, 2017). Puisque l'achat de média n'est accessible qu'aux plus fortunés, cela constitue donc un moyen d'influence des opinions qui leur est uniquement accessible. Un autre exemple de la capacité de l'argent à se transformer en pouvoir politique pour influencer les opinions est celui des lobbyistes. Puisque le recours à ce type de service est dispendieux, il s'agit encore une fois d'un moyen d'influence des opinions qui n'est pas accessible aux individus qui ne sont pas riches (Robeyns, 2017).

Ce troisième mécanisme ne se limite pas à ces deux exemples et fait également référence à des moyens plus subtils d'influence des opinions. Bien qu'il ne s'agisse pas d'exercer une influence directe sur l'opinion des individus dans le cadre de débats aboutissant à des réformes législatives, l'argent peut être utilisé afin d'influencer ce qui est perçu comme relevant de l'évidence. Les personnes riches peuvent notamment investir dans des groupes de réflexion et dans la recherche dans l'objectif d'apporter des arguments qui sont en faveur de leurs vues sur les problèmes sociaux, politiques ou autres (Robeyns, 2017). Pour donner un exemple historique de cet usage de l'argent pour influencer les opinions, Robeyns réfère à des recherches historiques qui montrent que le financement privé a joué un rôle important dans la diffusion du néolibéralisme (Robeyns, 2017). Un autre exemple de ce mécanisme, celui-ci plus contemporain, nous est fourni par le rapport de l'Observatoire des multinationales sur le réseau Atlas (Simpere, 2024). Ce rapport explique comment ce réseau de groupes de réflexion libertariens et conservateurs fondé au début des années 80 exerce encore aujourd'hui une influence importante sur le « climat des idées » dans plusieurs pays occidentaux en mettant de l'avant des positions conservatrices sur les questions sociales et libertariennes sur les questions économiques (Simpere, 2024).

Finalement, le quatrième et dernier mécanisme par lequel l'argent peut être transformé en pouvoir politique est que l'argent possède un pouvoir politique indépendant. Ce pouvoir politique indépendant se manifeste lorsque des individus riches concentrent leurs richesses dans les entreprises. Cette concentration de richesse leur permet d'influer des décisions prises démocratiquement en faisant usage de leur pouvoir économique (Robeyns, 2017). Par exemple, si la population d'un pays élit démocratiquement un gouvernement qui souhaite augmenter le coût des redevances exigées pour l'exploitation de l'eau sur son territoire, une compagnie peut menacer de quitter le pays et d'aller s'installer dans un autre pays dans lequel les tarifs sur l'exploitation de l'eau seront moins élevés. Pour Robeyns, ce type de situation montre que les individus qui concentrent une quantité importante de richesse dans les

entreprises peuvent exercer un certain pouvoir en vue d'infirmier des décisions prises démocratiquement. Pour reprendre les mots de la philosophe, « [t]his turns the power of capitalists into a feasibility constraint for democratic policy making » (Robeyns, 2017, p.8).

Comme nous venons de le voir, le pouvoir économique peut se transformer en pouvoir politique via une série de mécanismes et ainsi menacer l'égalité politique. Cependant, l'argument de l'égalité politique n'est pas encore complet à ce stade. En effet, il reste à montrer pourquoi il est possible de justifier le limitarisme à partir de cet état de fait. Voici comment Robeyns procède.

[T]he political equality of citizens is the cornerstone of free societies—and it is the most basic principle of our democratic constitutions. The constitution should guarantee political equality, but it does not protect our right to be rich. Thus, we have an initial argument for why we shouldn't be rich—namely, that it undermines political equality (Robeyns, 2017, p. 9).

Robeyns part donc du principe que l'égalité politique est au fondement des constitutions des États occidentaux qui se réclament de la démocratie<sup>19</sup> et des sociétés libres : si une société n'a pas pour fondement l'égalité politique, alors elle ne peut pas être une société libre. Ainsi, puisque l'égalité politique est le principe le plus fondamental des constitutions démocratiques, alors la constitution devrait garantir cette égalité. À l'opposé, le droit d'être riche n'est pas garanti par la constitution. Par conséquent, le droit à l'égalité politique a préséance sur le droit à être riche. En d'autres termes, si l'existence d'individus riches dans une société empêche l'égalité politique, alors il peut être justifiable d'empêcher les gens de devenir ou d'être riches. Or, comme nous l'avons vu précédemment, il existe divers mécanismes via lesquels les personnes riches sapent l'égalité politique. Dès lors, le limitarisme est justifié sur la base du fait que l'existence d'individus riches dans une société endommage les fondements de l'égalité politique. Tel est le premier argument de Robeyns en faveur du limitarisme.

Une précision sur cet argument s'impose. Le propos de la philosophe ici n'est pas de dire que le limitarisme est suffisant à lui seul pour atteindre l'égalité politique. Plusieurs réformes institutionnelles peuvent

---

<sup>19</sup> Nous interprétons ici l'expression « our democratic constitutions » (Robeyns, 2017, p. 9) comme faisant référence aux constitutions des démocraties libérales occidentales. Cette interprétation nous semble plausible dans la mesure où Robeyns est elle-même occidentale et qu'elle rédige ce texte dans le cadre de la réalité universitaire occidentale. De plus, la philosophe semble avoir en tête plus particulièrement les États occidentaux lorsqu'elle présente les mécanismes de transformation du pouvoir politique en pouvoir économique. En témoignent ses références à l'endroit du système électoral américain. Nous voyons difficilement à quel autre groupe ce « nous » sous-entendu pourrait renvoyer dans ce contexte.

contribuer à l'atteinte de cet objectif et sont peut-être même nécessaires. Robeyns cite à titre d'exemple la possibilité de réformer la législation entourant le financement des campagnes électorales, la possibilité que l'État finance des postes de radio et de télévision publiques afin de rééquilibrer l'exposition de la population à différentes opinions et à différents arguments dans le débat public ou encore que l'État adopte des lois anticorruptions plus strictes (Robeyns, 2017).

L'idée derrière l'argument est plutôt d'affirmer que le limitarisme est nécessaire pour l'atteinte de l'égalité politique. En effet, pour la philosophe, l'application de toutes les mesures institutionnelles possibles ne suffirait pas pour rétablir l'égalité politique si le limitarisme n'est pas adopté : nous ne pouvons pas faire l'économie du limitarisme si nous voulons être dans une société où l'égalité politique y est effective.

While some of these institutional measures are surely necessary for a healthy democracy, none of the solutions will restore political equality between rich and non-rich citizens. The reason for this is that much of the political influence of rich people escapes the workings of formal institutions, such as legislation and regulation (Robeyns, 2017, p. 9).

Dans cet extrait, Robeyns explique que les mesures institutionnelles, c'est-à-dire les mesures qui visent à l'atteinte de l'égalité politique via une réforme des institutions, sont insuffisantes précisément parce qu'une bonne partie de l'influence que les riches peuvent exercer dans le domaine de la politique est indépendante des institutions formelles. Ainsi, même une mesure aussi radicale que de retirer le droit de vote aux individus qui sont riches ne permet pas l'égalité entre les gens riches et ceux qui ne sont pas riches, notamment car les premiers pourront toujours continuer à financer et mettre en place des groupes de réflexions qui produisent des recherches orientées idéologiquement, ce qui leur procure un pouvoir politique largement supérieur aux autres citoyens (Robeyns, 2017).

Dès lors, la conclusion de l'argument de l'égalité politique tel que nous l'avons présenté n'est pas uniquement de dire que le limitarisme est une solution que nous pouvons envisager parmi un large éventail d'alternatives pour résoudre ce problème, mais bel et bien que le limitarisme doit nécessairement faire partie de la solution même s'il n'est pas suffisant à lui-même pour garantir l'égalité politique et qu'il doit être envisagé en complémentarité avec des réformes institutionnelles. Comme le souligne Dick Timmer dans son analyse de l'argument de l'égalité politique, « limitarian policies need not do all the heavy lifting. They are a partial means to promote political equality » (Timmer, 2019, p. 1337).

Cette précision nous semble importante puisque ce point ne semble pas toujours avoir bien été compris chez les auteurs qui se sont intéressés à cet argument. Par exemple, après avoir montré que Robeyns croit que le limitarisme doit nécessairement faire partie de la solution pour atteindre l'égalité politique, Timothy J. Nicklas en arrive à cette conclusion : « [t]hus, in Robeyns view, restricting individuals from possessing surplus money is the only solution to this political inequality problem » (Nicklas, 2021, p. 47). Ou encore, dans leur résumé de l'argument de l'égalité politique, Dumitru et Volacu affirme que

Robeyns considers that formal constraints embodied in legislative measures would be ineffective, with the taxation of surplus money at a rate of 100% being considered the optimal measure for guaranteeing political equality in a modern society (Volacu et Dumitru, 2019, p. 252).

Or, comme nous l'avons précédemment expliqué, ce n'est pas parce que Robeyns juge que les mesures institutionnelles sont insuffisantes qu'elle conclut qu'elles sont inutiles ou totalement inefficaces (Robeyns, 2017). Dans les deux exemples ci-dessus, il semble y avoir un faux dilemme qui est sous-entendu derrière la présentation de l'argument de Robeyns : ou bien les réformes institutionnelles sont la solution pour l'atteinte de l'égalité politique, ou bien c'est le limitarisme. Or, ces deux approches ne sont pas mutuellement exclusives : l'une n'empêche pas l'autre et c'est peut-être précisément une combinaison de ces deux types de solutions qui permettrait d'apporter la réponse la plus satisfaisante à ce problème comme semble le suggérer Robeyns.

## **1.2 Les principales objections à l'argument de l'égalité politique**

Nous avons présenté ci-dessus le premier argument utilisé par Ingrid Robeyns pour justifier le limitarisme, soit l'argument de l'égalité politique, selon lequel le limitarisme est nécessaire pour la protection de l'égalité politique. Cet argument a été l'objet de discussions et de critiques dans la littérature sur le limitarisme. Dans les pages suivantes, nous allons analyser les deux principales critiques qui ont été adressées à son endroit. Nous avons malheureusement dû procéder à une sélection des objections que nous allons traiter puisqu'il nous est impossible de discuter chacune d'entre elles. Nous avons opéré cette sélection en ayant pour objectif de conserver les critiques les plus fortes.

L'objectif de cette démarche est de tester la solidité de l'argument de Robeyns afin de vérifier si nous sommes en présence d'un argument qui nous fournit une véritable justification en faveur du limitarisme. Si tel est le cas, alors cela signifiera que le critère que nous avons identifié en introduction pour déterminer si une théorie est attrayante, c'est-à-dire que la théorie est appuyée par un ou des arguments suffisamment

robustes, est satisfait par le limitarisme économique ou à tout le moins que ce critère peut être satisfait pour un certain type de théorie limitariste<sup>20</sup>.

### **1.2.1 L'objection de l'efficacité**

La première critique que nous allons analyser est l'objection de l'efficacité (Volacu et Dumitru, 2019). L'objection de l'efficacité peut être résumée de la façon suivante : le limitarisme n'est pas une approche efficace pour contribuer à protéger l'égalité politique (Volacu et Dumitru, 2019).

Il nous semble important de préciser un point avant d'entrer dans le détail de l'objection. Cet argument a été avancé par Volacu et Dumitru. Or, comme nous l'avons vu précédemment dans la section 1.1, ces deux auteurs ne semblent pas avoir tout à fait bien saisi les tenants et aboutissants de l'argument de l'égalité politique tel que défendu par Robeyns. À titre de rappel, les auteurs laissent entendre que le limitarisme est une vision qui entre en compétition avec ce qu'ils appellent l'approche des mesures institutionnelles (Volacu et Dumitru, 2019), c'est-à-dire la mise en place de mesures législatives pour garantir l'égalité politique, alors qu'une telle opposition ou compétition entre les deux approches n'est pas une implication de l'argument de Robeyns : ces deux stratégies sont plutôt complémentaires (Robeyns, 2017). Dès lors, il peut sembler légitime de rejeter l'objection de Volacu et Dumitru puisqu'ils critiquent une position qui n'est pas exactement celle de Robeyns. Néanmoins, nous croyons qu'il ne serait pas très charitable d'invoquer ce prétexte pour refuser de discuter de l'objection de l'efficacité. Certes, la critique de Volacu et de Dumitru s'en trouve fragilisée, mais il est tout à fait possible de passer outre ce problème. Comme nous allons le voir ci-dessous, l'objection de l'efficacité ne consiste pas uniquement à dire que si les deux approches sont en compétition l'une contre l'autre, alors il faut privilégier l'approche des mesures institutionnelles par rapport au limitarisme : cette objection défend l'idée que le limitarisme ne contribue pas de manière efficace à la protection de l'égalité politique (Volacu et Dumitru, 2019). Par conséquent, le faux dilemme précédemment identifié n'est pas fondamentalement nécessaire à l'objection de l'efficacité. Il est possible de ne pas prendre en considération cette exclusion mutuelle entre le limitarisme et les mesures institutionnelles et de nous concentrer sur le reste de l'argument.

Pour illustrer l'objection de l'efficacité, Volacu et Dumitru nous proposent d'imaginer une situation fictive (Volacu et Dumitru, 2019). Imaginons que nous sommes dans une société où il existe un seuil limitariste et

---

<sup>20</sup> En l'occurrence, les théories limitaristes qui possèdent les caractéristiques que nous avons présentées en introduction, c'est-à-dire les théories limitaristes non intrinsèques, partielles et non idéales.

que celui-ci se situe à 200 000 euros par année. Cela signifie donc que les individus ne peuvent pas accumuler un revenu de plus de 200 000 euros par an : tout revenu qui excède cette limite sera taxé à hauteur de 100%. Dans cette situation, chaque citoyen est libre de faire usage de son revenu sous la barre des 200 000 euros de la manière qu'il le souhaite. Comme nous l'avons vu précédemment, bien que le limitarisme puisse tout à fait être combiné avec d'autres théories de la justice distributive, puisqu'il s'agit d'une théorie partielle, le limitarisme en soi ne donne aucune indication sur la manière dont les revenus sous le seuil limitariste doivent être utilisés et répartis. Or, puisque nous nous interrogeons sur le potentiel du limitarisme pour contribuer à défendre l'égalité politique, nous allons le considérer de manière isolée pour faire ressortir son efficacité (ou son inefficacité) particulière en la matière<sup>21</sup>.

Ainsi, puisque le limitarisme permet aux individus de disposer de leur revenu sous le seuil limitariste de la manière dont ils le souhaitent, une personne qui juge que l'obtention d'influence politique est importante peut sacrifier certains aspects de sa vie afin d'investir une plus grande partie de son argent pour acquérir de l'influence politique. Par exemple, une personne peut choisir d'acheter un véhicule moins dispendieux, de vivre dans un logement moins luxueux ou encore d'aller moins fréquemment au restaurant afin d'économiser en vue d'investir davantage d'argent en politique. Comme le soulignent les auteurs,

perhaps, from the 200,000 euros/year, someone decides to set a mere 20,000 euro aside each year in order to contribute to the purchasing of TV ads for a local candidate in four years. Especially at the level of local elections, this sum is not negligible in itself, but consider what would further happen if that person belongs [*sic*] to a group of like-minded individuals who would do the same. A group which consists of as few as ten persons would be able to raise 200,000 euro, a sum that could, if properly used, tip the scale in favour of one candidate, if no institutional constraints are placed on campaign spending (Volacu et Dumitru, 2019, p. 257).

L'objectif des philosophes est ici de montrer que le limitarisme n'est pas efficace pour contribuer à protéger l'égalité politique (Volacu et Dumitru, 2019). En effet, dans cet exemple, certains citoyens, en l'occurrence celles et ceux qui dépensent 20 000 euros par année pour acquérir de l'influence politique et qui ont formé un groupe, ont une plus grande influence politique que les autres. Par conséquent, le limitarisme n'a pas aidé à défendre l'égalité politique et il ne s'agit pas d'une approche efficace. La raison de son inefficacité

---

<sup>21</sup> C'est à ce stade de la présentation de l'argument que nous nous éloignons de la formulation initiale de Volacu et Dumitru en justifiant de prendre en considération le limitarisme de manière isolée non pas parce que le limitarisme est incompatible avec des mesures institutionnelles, mais plutôt parce que cela permet d'évaluer la défense que la théorie peut apporter ou non par elle-même afin de contribuer à protéger l'égalité politique.

réside précisément dans le fait qu'il ne limite pas la manière dont un individu peut dépenser ses revenus sous le seuil limitariste. Pour reprendre les termes des auteurs,

by simply introducing an upper threshold to the amount of economic resources that an individual may hold, we cannot directly preclude anyone from spending less than that amount on fulfilling personal material goals related to functionings and some of that amount in ways which would be instrumental in subverting political equality (Volacu et Dumitru, 2019, p. 258).

Ainsi, le limitarisme en soi ne contribue d'aucune manière à défendre l'égalité politique<sup>22</sup>. Pour Volacu et Dumitru, bien que les mesures institutionnelles ne permettent pas de garantir l'égalité politique, elles se révèlent néanmoins être une contribution plus efficace que ne peut l'être le limitarisme (Volacu et Dumitru, 2019).

Nous ne croyons pas que cette objection permette de rejeter l'argument de l'égalité politique : elle sous-estime la contribution d'un seuil limitariste en matière de protection de l'égalité politique. Afin de défendre cette idée, nous allons nous baser sur des arguments avancés par Dick Timmer (2019) dans sa réponse à l'objection de l'efficacité de Volacu et Dumitru.

Tout d'abord, comme le fait remarquer Timmer, « what limitarian policies establish is that the opportunity costs for spending money on influencing politics are more equal for everyone » (Timmer, 2018, p. 1334). Formulée autrement, si nous établissons une comparaison entre la société limitariste qui nous sert d'exemple et une société qui n'est pas limitariste, la première serait plus égalitaire politiquement puisque le coût d'opportunité sera plus équivalent entre les individus s'ils souhaitent investir une partie de leurs revenus en politique. Comme nous l'avons vu précédemment<sup>23</sup>, en raison de l'utilité marginale décroissante de l'argent, plus une personne possède d'argent et moins le coût d'utilité d'investir en politique sera élevé par rapport aux individus qui possèdent moins de ressources financières pour un montant équivalent. Par conséquent, il nous semble erroné d'affirmer que le limitarisme en soi ne soit pas

---

<sup>22</sup> On pourrait nous reprocher de ne pas avoir rendu justice à la position de Volacu et Dumitru, notamment car nous avons laissé de côté la distinction qu'ils opèrent entre le limitarisme fort et le limitarisme faible, c'est-à-dire entre une approche limitariste qui taxe à 100% tout revenu qui dépasse le seuil limitariste et une approche qui ne taxe pas à 100% les revenus qui vont au-delà du seuil limitariste (Volacu et Dumitru, 2019). Effectivement, il nous semble pertinent de préciser que Volacu et Dumitru défendent une théorie limitariste (le limitarisme faible) contrairement à ce que l'on pourrait croire en se référant uniquement à notre résumé de l'objection de l'efficacité. Néanmoins, la présentation de cette distinction n'est pas nécessaire pour comprendre l'argument de l'efficacité.

<sup>23</sup> Voir section 1.1.

efficace pour contribuer à l'instauration d'une société politiquement plus égalitaire. De plus, il n'apparaît pas clairement qu'il est possible pour une mesure institutionnelle de parvenir à un résultat équivalent (Timmer, 2019). Par exemple, si une société décide de limiter à 1000\$ par année la contribution monétaire que peut faire un citoyen en soutien à un parti politique ou à un candidat, cela ne change en rien le fait qu'un investissement de 1000\$ représente un sacrifice beaucoup plus petit pour une personne qui a un revenu de 20 millions de dollars par an que pour une personne qui a un revenu de 50 000 dollars par année. Ainsi, non seulement le limitarisme aide une société à tendre vers une plus grande égalité politique en réduisant le coût d'utilité d'un investissement en politique entre les plus riches et les plus pauvres de la société, mais il n'apparaît pas clairement que d'autres mesures pourraient jouer un rôle équivalent à celui du limitarisme.

Une autre raison expliquant pourquoi le limitarisme contribue à la défense de l'égalité politique part du principe que le capital économique a tendance à attirer le capital culturel et social, c'est-à-dire des opportunités, des connaissances, certains types de comportements, etc. Or, comme Timmer le remarque, « [t]he differences in access to nonfinancial capital that come with being a member of a specific social group translate into differences in the capacity to influence politics » (Timmer, 2019, p. 1337). Dans la situation où un groupe possède un accès supérieur à certains types de capitaux en raison de sa possession importante de richesses, une ségrégation économique aura tendance à s'instaurer (Timmer, 2019). Cela signifie que les perspectives d'une personne dépendent en grande partie de son appartenance à un groupe d'individus qui possèdent beaucoup de richesses. La transmission de l'héritage a tendance à favoriser le maintien de cette ségrégation économique. Cependant, le limitarisme, en imposant une limite à l'accumulation de la richesse, empêche la transmission d'héritage trop inégal entre les individus. Par conséquent, le limitarisme favorise la protection de l'égalité politique puisqu'il contribue à réduire et à mettre un terme à la ségrégation économique, qui elle-même nuit à l'égalité politique en contribuant à une distribution inégale du capital social et culturel (Timmer, 2019).

Finalement, un autre argument avancé par Timmer pour affirmer que le limitarisme favorise l'égalité politique est que le limitarisme réduit l'écart de richesses entre les plus riches et les plus pauvres de la société et que, par conséquent, les intérêts des citoyens sont davantage uniformisés (Timmer, 2019). Pour reprendre les mots de Timmer,

reducing inequalities in wealth leads to less discrepancies between the interests of people in society in certain domains of life. Limitarian policies protect people's interest in political

equality by making people's interests more similar, such as their interest in a welfare state. Even if some people choose to spend more money on influencing politics than others, promoting their own interests will more likely entail furthering other's interests as well (Timmer, 2019, p. 1338).

L'idée ici est que même si le limitarisme n'empêche pas totalement certains individus d'investir une somme d'argent supérieure à d'autres, l'impact généré par cette différence sera amoindri. Timmer nous donne l'exemple d'un salaire maximum proportionnel pour illustrer ce point (Timmer, 2019). Imaginons qu'il existe un salaire maximum proportionnel dans la société, c'est-à-dire qu'aucun salaire ne peut excéder une certaine proportion par rapport au salaire minimum. Supposons que le salaire horaire maximum ne peut pas excéder plus de 15 fois le salaire horaire minimum. Dans une telle société, si une personne qui gagne le salaire maximum veut que celui-ci augmente, alors il sera dans son avantage de défendre une hausse du salaire minimum. Ainsi, l'intérêt des personnes qui travaillent au salaire minimum et de ceux qui travaillent au salaire maximum se rejoignent puisque tous ont avantage à ce que le salaire minimum augmente. Par conséquent, lorsqu'une personne qui travaille au salaire maximum investit plus d'argent en politique que les individus qui sont payés au salaire minimum, cela est moins grave puisque, comme nous l'avons vu précédemment, les personnes ont tendance à apporter leur soutien financier aux candidatures qui rejoignent et défendent leurs valeurs et leurs intérêts (Robeyns, 2017). Or, puisque les valeurs des individus les moins bien rémunérés et des mieux rémunérés se rejoignent davantage lorsque des mesures limitaristes existent dans la société, alors les candidatures appuyées par les mieux nantis vont davantage s'accorder avec la défense des intérêts des plus pauvres.

Ce troisième argument en faveur de l'idée que le limitarisme participe à la défense de l'égalité politique nous laisse sceptiques : il nous semble moins convaincant que les deux premiers. En effet, affirmer que le limitarisme permet de mieux faire coïncider les intérêts des plus démunis et des plus riches de la société est questionnable. Reprenons l'exemple précédent du salaire maximum proportionnel. Dans une telle situation, si un travailleur gagne déjà le salaire maximum, il n'apparaît pas clairement pourquoi il serait dans son intérêt de chercher à faire augmenter le salaire minimum plutôt que de vouloir abolir le salaire maximum. Au contraire, la dernière option nous semble être celle qui correspond le plus avec ses intérêts, car l'abolition du salaire maximum va mettre un terme à la dépendance de son salaire à l'endroit du salaire minimum. Ses futures augmentations de salaire n'auront donc pas besoin d'attendre que le salaire minimum augmente pour avoir lieu. Dès lors, si une personne payée au salaire maximum dépense de l'argent pour soutenir une candidature ou un parti politique, il nous semble plus probable que celle-ci

dirigera son argent vers une organisation ou une candidature politique qui militent pour l'abolition du salaire maximum.

Cependant, il est tout à fait plausible que la mise en place d'un salaire maximum contribue à déplacer la fenêtre d'Overton, c'est-à-dire qu'elle modifie le caractère plus ou moins acceptable des différentes idées ou positions politiques dans la société, et que l'abolition du salaire maximum soit perçue dans ce contexte comme une idée extrême de la même manière que pourrait l'être l'abolition du salaire minimum. Dès lors, même si l'intérêt objectif des plus fortunés était sans doute l'abolition du salaire maximum, il est possible qu'une partie de ceux-ci ne soutiennent pas financièrement des candidatures hostiles au salaire maximum ce qui viendrait nuancer quelque peu notre scepticisme quant à l'harmonisation des intérêts des plus pauvres et des plus fortunés de la société. Néanmoins, il n'en demeure pas moins que le rapprochement des intérêts attendu en réponse à l'instauration de mesures limitaristes risque d'être moins important qu'initialement prévu par Timmer.

L'idée derrière cette critique est que nous ne voyons pas pourquoi Timmer tient pour acquis que les plus riches de la société s'abstiendraient de contester politiquement l'instauration de mesures limitaristes après leur adoption. Au contraire, il nous semble difficile d'imaginer un scénario dans lequel aucune opposition contre le limitarisme n'aurait lieu, et ce, même si nous imaginons un scénario où tous seraient d'accord pour affirmer que le limitarisme est bénéfique pour l'égalité politique en vertu de sa capacité à rendre plus équivalent le coût d'opportunité entre les individus qui souhaitent investir en politique et de son efficacité pour réduire la ségrégation économique et rendre plus équitable le partage du capital social et culturel. Par exemple, certains pourraient s'opposer au limitarisme puisqu'ils estiment qu'il est nuisible à leurs intérêts alors que d'autres pourraient s'y opposer parce qu'ils estiment que le limitarisme se révèle néfaste sur d'autres plans qu'ils jugent plus importants que les gains réalisés en matière de défense de l'égalité politique<sup>24</sup>.

Pour conclure cette section sur l'objection de l'efficacité contre l'argument de l'égalité politique, nous avons vu que, même en apportant certaines modifications à l'objection de Volacu et Dumitru afin de la rendre plus conforme à la position défendue par Robeyns, celle-ci ne permet pas de montrer que le limitarisme se révèle inefficace en matière de contribution à l'égalité politique. Nous sommes plutôt parvenus à la

---

<sup>24</sup> Par exemple, comme nous allons le voir au chapitre suivant, certains croient que le limitarisme pourrait entraîner des conséquences économiques très néfastes.

conclusion que le limitarisme constitue un pas dans la bonne direction pour une société qui cherche à protéger l'égalité politique en nous basant sur la réponse de Dick Timmer à l'objection de Volacu et Dumitru, même si l'une des raisons avancées par Timmer nous a paru moins convaincante que les autres en raison de l'hypothèse implicite que personne ne chercherait à contester les mesures limitaristes. Cependant, même si nous acceptons tous les arguments avancés par Timmer, il existe peut-être un autre problème important pour l'argument démocratique. Cette thèse a été défendue par Volacu (2024) en réaction à la réponse de Timmer. Dans la prochaine section, nous allons nous intéresser plus en détail à cette objection.

### **1.2.2 L'objection de l'avantage mal ciblé**

Depuis le début de ce chapitre, nous avons longuement discuté d'égalité politique. Cependant, nous n'avons pas précisément défini cette notion. Une telle précision est pourtant nécessaire puisqu'il s'agit du point de départ d'une objection importante contre l'argument démocratique. Nous l'avons appelé l'objection de l'avantage mal ciblé. Dans les pages suivantes, nous allons donc nous intéresser à la conception de l'égalité politique qui est sous-entendue par l'argument démocratique et nous présenterons l'objection qu'en tire Volacu (2024). Nous concluons que cette objection n'est pas problématique pour l'argument démocratique.

Qu'entendons-nous lorsque nous parlons d'égalité politique? Dans le cadre de l'argument démocratique en faveur du limitarisme, Volacu croit que l'égalité politique correspond à l'égalité des chances et des opportunités en matière d'influence politique (Volacu, 2024). Si nous nous rappelons les différents mécanismes présentés par Robeyns pour expliquer comment les personnes les plus fortunées peuvent nuire à l'égalité politique, soit l'achat de votes, l'influence du programme politique en vue de la prise de décision collective, la capacité de l'argent à influencer les opinions et le pouvoir politique indépendant de l'argent<sup>25</sup>, nous pouvons constater qu'ils font tous référence aux différentes opportunités accessibles uniquement aux personnes riches d'exercer une influence politique complètement démesurée par rapport aux autres citoyens. Ainsi, lorsque Robeyns formule l'argument démocratique, elle semble effectivement concevoir l'égalité politique en termes d'égalité des chances et d'opportunités d'influencer la politique. En ce sens, l'argument démocratique défend donc l'idée que le limitarisme économique favorise une plus grande égalité des chances d'exercer de l'influence politique.

---

<sup>25</sup> Pour une présentation détaillée de ces différents mécanismes, voir la section 1.1 du présent chapitre.

Une telle définition de l'égalité politique appelle cependant à davantage de précisions conceptuelles. Comme le souligne à juste titre Volacu, cette conception de l'égalité politique ne veut pas dire grand-chose si nous ne spécifions pas plus en détail l'idée d'égalité des chances d'exercer de l'influence politique (Volacu, 2024). Tout comme pour le concept d'égalité politique, il existe plusieurs interprétations possibles de l'égalité des chances en matière d'influence politique. Il convient donc d'identifier celle qui est présente dans le cadre de l'argument de l'égalité politique.

Pour réaliser cette tâche, Volacu classe l'ensemble des conceptions possibles en fonction de leur minceur et de leur épaisseur. L'auteur indique que la conception mince de l'égalité d'influence politique la plus standard correspond à une égalité électorale formelle. Dans cette conception, l'égalité d'influence politique correspond notamment à un droit de vote égal et ayant le même poids entre les citoyens, au droit de se présenter aux élections et à un système et des institutions électoraux qui minimisent le recours aux pratiques inégalitaires tel qu'un redécoupage partisan des circonscriptions électorales (Volacu, 2024). Or, il semble qu'une telle conception de l'égalité d'influence politique ne peut pas être celle qui s'applique dans la situation qui nous intéresse. Pour rappel, l'un des éléments centraux de l'argument démocratique est précisément que le limitarisme permet d'aider à protéger l'égalité politique puisqu'il permet de s'attaquer à des inégalités politiques qui sont le résultat de dynamiques externes au fonctionnement des institutions électorales (Robeyns, 2017). Par conséquent, la conception de l'égalité des chances dans le cadre de l'argument démocratique ne peut pas être une conception mince (Volacu, 2024).

En effet, Volacu souligne qu'une conception mince ne peut pas être celle qui convienne dans ce contexte puisque les différents mécanismes de transformation du pouvoir économique en pouvoir politique mobilisés par Robeyns dans l'argument démocratique indiquent des préoccupations qui vont bien au-delà de l'égalité électorale formelle. Il doit donc s'agir d'une conception épaisse. Plus précisément, ces mécanismes témoignent de l'importance de prendre en considération deux autres dimensions supplémentaires, soit l'influence sur l'opinion publique et l'influence sur les politiques. Ainsi, la définition de l'égalité politique qui sous-tend l'argument démocratique peut être résumée de la manière suivante : l'égalité politique correspond à une égalité des chances et des opportunités d'influencer la politique, c'est-à-dire à une égalité électorale formelle, à une égalité des chances d'influencer l'opinion publique et à une égalité des chances d'influencer les politiques. Volacu réfère à cette définition en la qualifiant d'une conception épaisse de l'égalité politique (Volacu, 2024). Par souci de simplicité, nous allons conserver cette appellation.

Nous avons donc vu que le limitarisme fait appel à une conception épaisse de l'égalité politique. Pour Volacu, cette précision est importante puisqu'elle constitue le fondement même qui nous permet de comprendre le problème avec l'argument démocratique. L'idée centrale de son objection est de montrer le caractère problématique d'inclure l'égalité en matière d'influence de l'opinion publique et d'influence des politiques dans une définition de l'égalité politique. Formulée autrement, la conception de l'égalité politique épaisse qui sous-tend l'argument démocratique inclut en réalité des éléments qui ne devraient pas être considérés comme des problèmes d'un point de vue de l'égalité politique.

Débutons avec les inégalités de chances et d'opportunités d'influencer l'opinion publique. Pourquoi une telle inégalité ne devrait-elle pas être considérée comme un problème d'un point de vue démocratique? Après tout, il semble relativement intuitif de se ranger aux côtés de Robeyns lorsqu'elle dénonce comme nuisible pour la démocratie la capacité qu'ont les individus les plus fortunés d'influencer de manière complètement disproportionnée l'opinion publique par rapport aux autres citoyens. Volacu reconnaît d'ailleurs que ce type d'inégalité peut tout à fait nous rendre mal à l'aise ou inconfortables (Volacu, 2024). Cependant, lorsque nous réfléchissons à la question plus en détail, la réponse n'est pas aussi évidente qu'elle paraît l'être. Les inégalités en matière d'influence de l'opinion publique sont en réalité omniprésentes dans la société. Comme le remarque Volacu,

with the advent of social media, podcasts and channels built around one or more political commentators now regularly amass millions of subscribers and hundreds of thousands of views per video. While money spent on advertising is not completely negligible, it is the appeal of its content (in combination with platform algorithms) which forms the basis of success for these commentators, who are now in a position to wield disproportionate influence over public opinion when compared to average people. The same can be said of public intellectuals who ordinarily write best-selling books on political topics, non-political celebrities whose political opinions are often covered simply because they are celebrities, and so forth (Volacu, 2024, p. 595).

Dans cet extrait, Volacu défend l'idée que la capacité d'exercer une influence sur l'opinion publique bien plus importante que celle exercée par la majorité des autres individus n'est en réalité pas quelque chose de réservé aux plus fortunées et que cette réalité est largement répandue sans que cela nous paraisse intuitivement problématique. Pour Volacu, si nous croyons que l'égalité politique implique une égalité des chances et des opportunités d'influencer l'opinion publique, alors nous ne devrions pas vouloir qu'une figure intellectuelle puisse publier un livre dans lequel elle expose et défend ses positions politiques; nous ne devrions pas vouloir qu'il y ait des commentateurs politiques, que ce soit à la télévision, sur Internet ou

à la radio et ce quel que soit leur opinion politique et leur domaine de compétence, tout comme nous ne devrions pas accepter qu'une personnalité qui n'appartient pas au monde de la politique puisse exprimer publiquement ses opinions en la matière (Volacu, 2024).

On peut certes objecter que, dans les différents cas de figure qui sont énumérés précédemment, les causes de ces inégalités d'influence de l'opinion publique diffèrent largement. Pourquoi devrait-on condamner autant celles qui résultent des différences de connaissances et de carrières et celles qui résultent de la possession d'une grande fortune? Or, pour Volacu, une telle objection rate la cible de son propos. L'auteur souhaite seulement mettre de l'avant un point conceptuel : si la capacité d'influencer l'opinion publique est un aspect important dans une conception de l'égalité politique dans le cadre d'une démocratie, alors cela signifie que, toutes choses égales par ailleurs, moins il y a de contenu politique produit (par des intellectuels, par des médias, par des citoyens, etc.) dans une société, plus celle-ci est démocratique. Inversement, plus une société produit de contenu politique, moins elle est démocratique (Volacu, 2024). Si du contenu politique est produit, par exemple des débats télévisés, alors cela va générer des inégalités en termes d'influence sur l'opinion publique puisque certains individus auront pu exposer leurs idées et leurs arguments alors que d'autres n'auront pas eu cette chance. Ainsi, c'est le rôle même du débat qui se trouve en jeu si nous incluons l'égalité d'influence sur l'opinion publique dans la conception de l'égalité politique. Comme l'indique Volacu,

if equal influence over public opinion is democratically constitutive we would be bound to say that, other things being equal, a polity where no deliberation takes place prior to decision making is more democratic than one with a vibrant deliberative climate, since in the former case influence over public opinion will be (as close as possible to) equal, while deliberation inevitably enables some speakers to exercise more influence than others (Volacu, 2024, p. 595).

Pour le philosophe, nous devons donc rejeter l'idée que l'influence exercée sur l'opinion publique est une dimension de l'égalité politique parce que cela a des implications qui semblent peu plausibles et qui ne cadrent pas du tout avec nos croyances sur la place de la liberté d'expression et de la délibération dans les régimes démocratiques. Dès lors, nous ne devons pas juger, même en partie, du caractère plus ou moins démocratique d'une société en fonction des inégalités d'influence sur l'opinion publique (Volacu, 2024). Cela ne veut cependant pas dire que les inégalités d'influence sur l'opinion publique générées par le fait que certains individus possèdent de grandes fortunes ne sont pas en soi problématiques. En revanche, il ne s'agit pas d'un problème lié à l'égalité politique. Dans cette optique, il semble donc préférable d'adopter

une conception mince de l'égalité politique puisque cela nous permet d'éviter l'ensemble des implications problématiques d'une conception épaisse tout en pouvant affirmer que les inégalités d'influence sur l'opinion publique qui tirent leur origine dans la possession de ressources économiques importantes constituent un problème (Volacu, 2024).

Intéressons-nous maintenant à l'égalité des chances et des opportunités d'influencer les politiques. Nous ne pouvons pas faire l'économie de cette discussion, car, comme le remarque Volacu, la remise en cause du caractère problématique des inégalités d'influence de l'opinion publique du point de vue de l'égalité politique n'est pas suffisante pour rejeter l'argument démocratique (Volacu, 2024). Si l'égalité dans les capacités et les opportunités d'influencer la politique est importante pour l'égalité politique, alors l'argument démocratique en faveur du limitarisme tient toujours puisque, comme nous l'avons vu précédemment, le limitarisme contribue à réduire les inégalités en matière d'influence des politiques. Or, selon Volacu, ce deuxième élément ne peut pas non plus être considéré comme un problème d'égalité politique.

Pour Volacu, le problème que met de l'avant le limitarisme dans ce contexte ne concerne pas la corruption ou le manque de moralité des élus qui favorisent les intérêts des plus fortunés au détriment de la majorité de la population. Il s'agit plutôt de dénoncer le fait que les politiques sur lesquelles débouche le système politique ne concordent pas avec les préférences de la majorité des citoyens, mais plutôt avec celles d'une minorité d'individus très fortunés qui ont une capacité disproportionnée d'influencer les décideurs politiques (Volacu, 2024). En d'autres termes, c'est un problème d'égalité de réactivité politique. La réactivité politique correspond au degré de réactivité des décideurs politiques à l'endroit des préférences des citoyens. Par exemple, si un gouvernement abandonne une réforme visant à augmenter l'âge du départ à la retraite en réaction à une importante vague de contestation, nous dirons que ce gouvernement a fait preuve de réactivité à l'endroit du mouvement social puisqu'il a adopté une politique conforme à la préférence des individus qui ont participé à cette mobilisation. Dans le cadre de l'argument démocratique, ce qui est dénoncé correspond donc au fait que les décideurs politiques sont beaucoup plus réactifs aux préférences des individus les plus fortunés par rapport aux autres citoyens. Les préférences des individus n'ont donc pas le même poids pour influencer les décisions politiques et il en résulte que les décideurs politiques mettent en place des politiques qui correspondent aux préférences des plus riches (Volacu, 2024). L'objection de Volacu consiste à affirmer que l'égalité en matière de réactivité politique n'est pas pertinente lorsqu'il s'agit d'égalité politique.

Pour défendre son point, Volacu se base sur les travaux de Andrew Sabl (Volacu, 2024). Il résume les arguments de Sabl en deux points principaux. Le premier part du constat que l'égalité en matière de réactivité politique nécessite que la préférence de chaque citoyen compte de manière égale lors du processus d'élaboration des politiques. Or, cela ne prend pas en considération que chacune des politiques génère des enjeux et des implications très différents pour chacun des citoyens. Ainsi, des électeurs qui appartiennent à une minorité, même s'ils sont largement plus affectés par une politique particulière par rapport au reste de la population, verront systématiquement leurs préférences être ignorées au profit de la majorité. Par exemple, si une très large majorité des citoyens veulent interdire aux personnes de même sexe de s'embrasser ou de se témoigner de tout autre signe d'intérêt amoureux dans un lieu public en raison de leur orientation sexuelle, bien que les enjeux et les conséquences d'une telle politique varient considérablement en fonction des individus, les personnes les plus impactées ne pourront pas voir accorder un poids plus important à leur préférence. Le problème dans le cas présent est donc qu'adopter une approche égalitariste de la réactivité politique nous amène à évaluer comme étant plus démocratique un régime politique dans lequel les intérêts d'une minorité ne peuvent pas exercer une influence plus grande dans le processus d'élaboration d'une politique qui va les impacter de manière disproportionnée par rapport au reste de la population. Inversement, un régime où une telle chose serait permise, même si nous pouvons avoir de bonnes raisons de croire que l'influence qu'un citoyen exerce dans l'élaboration des politiques devrait être influencée entre autres en fonction des enjeux qu'elles soulèvent pour celui-ci, est considéré comme moins démocratique (Volacu, 2024). Pour le formuler de manière plus simple et intuitive, inclure dans une conception de l'égalité politique l'égalité en matière de réactivité politique nous amène à juger qu'une société où il est possible pour une majorité d'opprimer une minorité est plus démocratique qu'une société où cela n'est pas possible. Or, une telle conclusion semble contraire à nos intuitions sur la démocratie. Un tel problème peut cependant être évité en adoptant une théorie mince de l'égalité politique. Pour Volacu, il n'est en effet pas nécessaire de modifier le système électoral pour rendre compte des intérêts minoritaires.

Acknowledging this does not require that we redraw electoral policies so as to make them more unequal (for instance, by introducing a version of plural voting), since proportionality and minority interests can be accommodated within the common framework of representative democracy, as long as representatives sometimes give unequal weight to the policy preferences of some citizens over others (Volacu, 2024, pp. 596-597).

Le deuxième point que Volacu reprend chez Sabl consiste à faire ressortir le caractère contradictoire entre l'idéal de l'égalité d'influence sur les politiques et le fonctionnement même d'une démocratie

représentative (Volacu, 2024). Par définition, les politiciens en charge possèdent une influence beaucoup plus importante que les citoyens ordinaires dans le processus d'élaboration des politiques. Cela est bien évidemment en raison de leur élection. Pour l'auteur, ce simple fait montre bien que nous ne devons pas baser notre évaluation du caractère démocratique d'une démocratie représentative sur la réactivité politique : l'inégalité d'influence dans le processus d'élaboration des politiques est au cœur même de ce type de régime. Les politiques ne sont pas élaborées en suivant la volonté non médiée du corps citoyen. Ce qui permet de juger du caractère démocratique d'une démocratie représentative est plutôt le cadre institutionnel qui accorde aux individus responsables la capacité d'exercer cette influence beaucoup plus importante pour élaborer les politiques (Volacu, 2024). Comme nous l'avons vu précédemment, juger du caractère démocratique d'une société à partir de son système électoral formel consiste à adopter une conception mince de l'égalité d'influence politique. Par conséquent, la conception épaisse pose encore une fois problème et la conception mince semble être la solution.

C'est donc pour ces raisons que Volacu croit que ni les inégalités en matière d'opportunités et de chances d'influence de l'opinion publique ni les inégalités de chances et d'opportunités d'influencer les politiques ne réfèrent à des enjeux d'égalité politique. Pour reprendre les mots de l'auteur,

such inequalities are only registered by a thick account of political equality, which cannot form part of the constitutive core of the democratic ideal without leading to problematic implications when judging whether regimes are more or less democratic. By contrast, on a thinner account—centered on electoral equality—which can be more plausibly included in such a constitutive core, excessive wealth does not normally undermine political equality (Volacu, 2024, p. 597).

L'idée n'est donc pas d'affirmer que ces inégalités ne sont pas problématiques<sup>26</sup>. Au contraire, Volacu est clair sur la question : il croit que nous devons essayer de combattre ces inégalités (Volacu, 2024). Simplement, elles ne sont pas problématiques du strict point de vue de l'égalité politique puisqu'elles ne peuvent être incluses que dans une conception épaisse de l'égalité politique et que ce type de conception semble peu plausible. Il faut donc adopter une conception mince, mais celle-ci ne permet pas d'inclure ces inégalités. Dès lors, si elles sont problématiques pour la démocratie, elles ne le sont pas en vertu de l'égalité

---

<sup>26</sup> En ce sens, Volacu reconnaît donc que le limitarisme contribue à résoudre certains problèmes, mais que Robeyns n'a pas identifié les bons. C'est pourquoi nous l'appelons « l'objection de l'avantage mal ciblé ».

politique et l'argument démocratique en faveur du limitarisme tel qu'il a été formulé par Robeyns n'apporte pas de raisons à l'appui de l'idée que le limitarisme contribue à défendre la démocratie (Volacu, 2024).

Ultimement, l'objection de Volacu ne permet pas de conclure que le limitarisme ne contribue pas à protéger la démocratie, mais plutôt que Robeyns n'a pas réussi à identifier des raisons nous permettant de le croire. Le philosophe propose d'ailleurs une hypothèse différente de celle formulée par Robeyns pour expliquer pourquoi le limitarisme pourrait aider à défendre la démocratie. Il suggère que le limitarisme pourrait contribuer à protéger la démocratie dans la mesure où l'existence d'individus qui possèdent de trop grandes fortunes facilite le recul de la démocratie en générant une polarisation importante, qui elle-même favorise l'accès au pouvoir à des candidats anti-pluralistes (Volacu, 2024). Cependant, après analyse, Volacu ne parvient pas à défendre cette hypothèse comme étant plausible<sup>27</sup> (Volacu, 2024).

Nous ne souhaitons pas nous intéresser à cette dernière hypothèse avancée par Volacu ni à l'analyse qu'il en fait. Notre propos va plutôt porter sur notre désaccord avec la critique qu'il soulève contre la position de Robeyns. Si nous rejetons l'objection selon laquelle le limitarisme ne contribue pas à protéger l'égalité politique, c'est-à-dire si nous rejetons l'objection de l'avantage mal ciblé, il devient superflu<sup>28</sup> de se questionner sur les alternatives possibles pour défendre l'idée que le limitarisme contribue à défendre la démocratie.

Notre rejet de l'objection de l'avantage mal ciblé repose sur le caractère imprécis de la définition de l'égalité politique qu'elle attribue au limitarisme. Comme nous l'avons expliqué précédemment, Volacu analyse l'argument démocratique tel que formulé initialement par Robeyns afin de déterminer la conception de l'égalité politique qu'elle mobilise. Il identifie deux éléments problématiques dans cette conception épaisse de l'égalité politique qui rendent improbable cette conception, soit l'égalité des chances et des opportunités d'influencer l'opinion publique et les politiques. Or, nous sommes d'avis que Volacu manque de précision sur ce point et qu'une définition plus adéquate permet de clarifier ce qui est en jeu et d'éviter les conséquences problématiques sur lesquelles l'objection débouche. Par le fait même, une conception épaisse de l'égalité politique devient plausible et il n'est alors plus problématique d'affirmer que le

---

<sup>27</sup> Pour consulter en détail le propos de Volacu sur le sujet, voir Volacu, 2024, pp. 597-603.

<sup>28</sup> Cette démarche devient superflue dans le cas présent puisque notre objectif est de défendre la version de l'argument démocratique de Robeyns. D'un point de vue plus général, s'interroger sur les autres avantages que pourrait représenter le limitarisme pour la démocratie est évidemment très pertinent puisque cela aiderait à renforcer l'idée que le limitarisme peut contribuer à protéger la démocratie.

limitarisme contribue à protéger l'égalité politique. Nous développons plus en détail ce raisonnement dans les lignes suivantes.

S'il est vrai que les différents mécanismes de transformation du pouvoir économique en pouvoir politique dont discute Robeyns concernent les inégalités d'opportunités et de chances d'influencer l'opinion publique et les politiques, il n'en découle pas logiquement que le limitarisme vise forcément une distribution égalitaire de ceux-ci. L'instauration d'un seuil limitariste cherche plutôt à empêcher que ces inégalités prennent des proportions trop importantes. En l'occurrence, il s'agit d'éviter des inégalités trop grandes entre les individus les plus fortunés de la société et les autres. Pour s'en convaincre, rappelons-nous ce que nous avons indiqué dans notre discussion de l'objection de l'efficacité<sup>29</sup> : le limitarisme ne rend pas totalement équivalent le coût d'opportunité pour les individus qui souhaitent investir une partie de leur revenu en politique. Toute chose égale par ailleurs, le coût d'opportunité d'un individu qui investit 1000\$ en politique sera plus élevé si son revenu annuel est de 50 000\$ que s'il est de 500 000\$. Le coût d'opportunité n'est pas équivalent, mais les inégalités face à celui-ci sont restreintes lorsqu'il y a un seuil limitariste. C'est le même principe ici. Le limitarisme n'implique pas et ne cherche pas nécessairement une égalité parfaite, mais plutôt à maintenir dans un certain écart les inégalités. Ainsi, nous croyons que Volacu commet une erreur lorsqu'il passe de l'idée selon laquelle les inégalités de chances et d'opportunités d'influencer l'opinion publique et l'élaboration des politiques ont une valeur du point de vue de l'égalité politique à l'idée qu'une distribution de ces éléments devrait être égalitaire. Elles peuvent être importantes pour l'égalité politique, mais il n'en découle pas qu'elles doivent faire l'objet d'une distribution égalitariste.

Puisque les implications problématiques identifiées par Volacu sont causées par une tentative de distribuer de manière égale les chances et opportunités d'influencer l'opinion publique et les politiques, alors nous pouvons rejeter l'objection de l'avantage mal ciblé et maintenir que le limitarisme contribue à protéger l'égalité politique. La conception de l'égalité politique qui sous-tend le limitarisme dans le cadre de l'argument démocratique est donc que les inégalités en matière d'opportunités et de chances d'influencer l'opinion publique et les politiques doivent être maintenues à l'intérieur d'une certaine proportion ou d'un certain écart. Au-delà de cette limite, une société sera considérée comme étant moins démocratique.

On pourrait être tenté de nous objecter que notre défense de l'argument démocratique manque de cohérence. En effet, si nous affirmons qu'une société ayant un seuil limitariste qui contribue à maintenir

---

<sup>29</sup> Voir la section 1.2.1.

dans un certain écart les inégalités en matière d'influence sur l'opinion publique et d'influence sur les politiques est davantage démocratique que si cette même société ne possède pas de seuil limitariste, cela signifie que nous évaluons le caractère plus ou moins démocratique d'une société en fonction de ce type d'inégalité et donc que la société la plus démocratique est celle qui, toutes choses égales par ailleurs, a une distribution la plus égalitaire possible de ceux-ci. Nous aurions donc confondu l'impact concret que le limitariste pourrait avoir, c'est-à-dire d'aider à préserver ces types d'inégalités à l'intérieur d'un certain écart, et la conception de l'égalité politique présupposée par la théorie, soit une distribution égalitaire de ces ressources. Nous croyons que cette critique est insatisfaisante.

Imaginons deux sociétés, soit la société *A* où un seuil limitariste est en vigueur et la société *B* où il n'y a pas de seuil limitariste. Supposons maintenant que le seuil limitariste dans la société *A* ait pour impact qu'il y ait quatre chaînes télévisuelles publiques<sup>30</sup> et trois chaînes privées. Chacune des chaînes privées appartient à un groupe privé différent qui est composé d'un regroupement d'individus qui souhaitent mettre de l'avant une certaine offre télévisuelle. Imaginons maintenant qu'en raison de l'absence de seuil limitariste, l'offre télévisuelle dans la société *B* soit la suivante : deux chaînes publiques et 12 chaînes privées. Les 12 chaînes privées sont toutes la propriété exclusive d'un riche homme d'affaires. Toutes choses égales par ailleurs, nous pouvons dire que la société *A* a un caractère plus démocratique que la société *B* en raison de la moins grande inégalité en matière d'influence de l'opinion publique qu'on y trouve. Imaginons maintenant la société *C* où il existe une seule chaîne de télévision publique et où les chaînes privées sont interdites. Peut-on vraiment affirmer que la société *C* est plus démocratique que la société *A*? Comme Volacu l'a montré, si nous croyons que la distribution la plus égalitaire en matière d'influence de l'opinion publique est celle qui témoigne de la plus grande égalité politique, nous devrions croire que la société *C* est plus démocratique que la *A* parce que la première produit globalement moins de contenu politique que la deuxième. Cependant, une telle conclusion est problématique comme nous l'avons vu précédemment. Un des moyens d'éviter cela est justement d'affirmer que ce qui permet de déterminer quelle société est la plus démocratique entre les sociétés *A* et *C* n'est pas le même critère que lorsque nous comparons les sociétés *A* et *B*. La société *A* possède un avantage sur la *C* dans la mesure où les individus qui souhaitent exercer une influence plus grande sur l'opinion publique peuvent le faire (alors que les opportunités sont plutôt limitées dans la société *C*) tout en ayant un coût d'opportunité qui soit plus équitable que dans la

---

<sup>30</sup> Afin de faciliter cet exemple, nous tenons pour acquis que les chaînes publiques sont soumises au pluralisme des opinions alors que les chaînes privées ne le sont pas ou dans une moindre mesure. Nous tenons également pour acquis que toutes les chaînes de télévision accordent un même temps d'antenne au contenu politique.

société *B*. Il résultera sûrement en pratique plus d'inégalités en matière d'influence de l'opinion publique dans la société *A* par rapport à la société *C*, mais les chances et les opportunités d'exercer une telle influence sont plus accessibles pour les individus, car le coût d'opportunité est plus équitable. En d'autres termes, les inégalités observables dans la société *A* seront davantage le fait du choix d'individu<sup>31</sup> de ne pas payer le coût d'opportunité pour exercer de l'influence sur l'opinion publique, alors que dans la société *C* les inégalités observables sont liées à l'absence de possibilité pour les individus qui le souhaitent de payer ce coût d'opportunité. Dès lors, entre les trois sociétés, la plus égalitaire politiquement d'un point de vue strictement limitariste est la *A*.

Dans cet exemple, nous voyons bien que les inégalités politiques possèdent une certaine importance pour déterminer le caractère plus ou moins démocratique des sociétés, mais qu'en dessous d'un certain seuil, les inégalités concrètes qui prennent forme n'ont pas nécessairement<sup>32</sup> d'importance. Si nous essayons de les abolir, nous ne sommes plus en train de maximiser l'égalité politique, mais de diminuer les chances et les opportunités de l'ensemble des individus d'exercer une influence sur l'opinion publique. Dès lors, il est erroné de conclure que, parce que dans certaines situations il est possible de déterminer du caractère plus ou moins démocratique d'une société par rapport à une autre en se basant sur l'égalité d'influence sur l'opinion publique et sur les politiques, la conception de l'égalité politique qui sous-tend le limitarisme implique qu'une société est toujours davantage démocratique lorsque les inégalités de chances et d'opportunités d'influence sur l'opinion publique et sur les politiques sont réduites. L'objection de l'avantage mal ciblé ne parvient donc pas plus que l'objection de l'efficacité à remettre en cause l'argument démocratique en faveur du limitarisme.

---

<sup>31</sup> On peut bien évidemment reprocher que les plus démunis ne peuvent tout simplement pas décider de payer ou non ce coût d'opportunité puisqu'ils n'ont pas suffisamment de ressources économiques. Nous sommes d'accord pour dire qu'il s'agit d'une préoccupation légitime, mais nous croyons que l'argument que nous traitons dans le chapitre suivant, c'est-à-dire l'argument des besoins urgents non satisfaits, montre la capacité du limitarisme à venir corriger, du moins en partie, cette situation.

<sup>32</sup> Nous rappelons que le limitarisme est une théorie partielle de la justice distributive, c'est-à-dire que le limitarisme n'indique pas comment les ressources doivent être distribuées sous la limite. Pour plus de détails sur ce point, voir la section 0.2 de l'introduction.

## CHAPITRE 2

### L'ARGUMENT DES BESOINS URGENTS NON SATISFAITS

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que le premier argument avancé par Robeyns pour défendre le limitarisme, c'est-à-dire l'argument démocratique, possédait les ressources suffisantes pour résister aux principales objections qui lui ont été adressées. Dans ce deuxième chapitre, nous allons discuter du deuxième argument développé par Robeyns (2017, 2019, 2022, 2024), à savoir l'argument des besoins urgents non satisfaits, pour déterminer si celui-ci est également capable de résister à sa plus importante objection : l'objection des incitatifs négatifs.

Nous allons débiter ce chapitre par une présentation de l'argument avant d'introduire l'objection des incitatifs négatifs. Ensuite, nous allons faire un tour d'horizon des différentes tentatives de réponse à cette objection et nous indiquerons les limites et les forces de ces dernières. Finalement, nous parviendrons à la conclusion que l'objection des incitatifs négatifs, malgré une reformulation dans l'objectif de rendre celle-ci la plus solide possible comme critique du limitarisme, ne parvient pas de manière concluante à réfuter l'argument des besoins urgents non satisfaits.

#### 2.1 Présentation de l'argument des besoins urgents non satisfaits

L'argument des besoins urgents non satisfaits en faveur du limitarisme consiste à affirmer que le limitarisme permet de récolter des sommes d'argent importantes qui pourront être utilisées afin de financer des solutions efficaces pour répondre à des besoins urgents qui ne sont pas satisfaits.

La première chose à savoir sur cet argument est qu'il dépend de l'effectivité de certaines situations empiriques. Formulé autrement, ce deuxième argument ne peut pas être valide si aucune des trois conditions empiriques que la philosophe identifie n'est satisfaite dans le monde réel<sup>33</sup>. Robeyns utilise

---

<sup>33</sup> Comme nous pouvons le constater, l'argument des besoins urgents non satisfaits s'inscrit clairement dans le cadre d'une théorie non idéale, c'est-à-dire dans le monde tel qu'il est actuellement, puisqu'il nous donne une justification en faveur du limitarisme uniquement si certaines conditions empiriques sont respectées. Dans un monde tel qu'il devrait être en fonction de ce que la justice distributive exige, l'argument des besoins urgents non satisfaits ne nous donnerait aucune justification pour le limitarisme. Cette situation ne nous étonne pas puisque, comme nous l'avons vu en introduction, Robeyns affirme précisément qu'elle s'intéresse au limitarisme en tant que théorie non idéale et qu'elle cherche des justifications qui s'appliquent dans ce contexte. En revanche, ce qui nous paraît plus intrigant est qu'il ne semble pas clair que l'argument de l'égalité politique (voir le chapitre 1) soit un argument qui nous offre une justification pour le limitarisme uniquement dans un contexte non idéal. Par exemple, Elena Icardi souligne à juste titre que si nous adoptons une perspective néo-républicaine, c'est-à-dire si nous concevons la liberté en termes

l'expression « circonstances du limitarisme » pour faire référence à ces conditions empiriques (Robeyns, 2017). Nous conserverons l'usage de ce vocabulaire. Ces circonstances du limitarisme correspondent en réalité à ce que Robeyns considère comme étant différentes catégories de besoins urgents qui ne sont pas satisfaits.

Les trois circonstances du limitarisme sont les suivantes : la condition d'extrême pauvreté mondiale, la condition des désavantages locaux ou mondiaux et la condition des problèmes urgents d'action collective (Robeyns, 2017).

La première condition, celle de l'extrême pauvreté mondiale, est remplie lorsque plusieurs personnes vivent dans une situation d'extrême pauvreté. Il faut également qu'il soit possible d'améliorer de manière significative la vie de ces dernières par des actions pilotées par le gouvernement, qui nécessitent des ressources financières<sup>34</sup> (Robeyns, 2017). Cette condition empirique est (malheureusement) satisfaite dans l'état actuel du monde. Ainsi, les prévisions de la Banque Mondiale pour l'année 2021 indiquaient que 9% de la population mondiale vivait sous le seuil de pauvreté extrême (1,90\$ par jour), soit plus de 700 millions de personnes (World Bank, 2020). Comme le souligne Robeyns, bien que ce ne soit pas le cas que l'entière des mesures qui requiert de l'argent soit efficace pour répondre aux besoins urgents non satisfaits, il ne semble pas envisageable de répondre à ces besoins sans l'aide de ressources financières (Robeyns, 2017). Par exemple, l'instauration d'un revenu universel de base, même très modeste, peut aider à réduire de manière significative la malnutrition et la sous-alimentation, favoriser une meilleure scolarisation et une amélioration de l'hygiène de vie pour les individus en situation d'extrême pauvreté (Robeyns, 2024).

---

d'absence de domination, alors l'argument démocratique est une justification qui s'applique pour une théorie idéale. « For a neo-republican, such an ideal world is distinguished by the fact that everyone enjoys freedom as non-domination, and, as I have been arguing, this outcome appears to be impossible without limiting excess individual wealth—even in the most ideal of democracies, if some people had too much, they would dominate the public decision-making process thanks to their wealth » (Icardi, 2023, p. 266).

<sup>34</sup> Bien qu'en général Robeyns suggère que les ressources économiques collectées grâce à des mesures limitaristes soient attribuées à l'État en vue de satisfaire les besoins justifiant la récolte de cet argent, l'auteur note néanmoins une exception à cette règle. En effet, dans les situations où le gouvernement est extrêmement corrompu, il semble plus efficace de permettre aux individus riches de conserver leur argent afin qu'ils puissent mettre en place des initiatives privées pour apporter de l'aide aux personnes qui ont des besoins urgents à satisfaire, car si l'argent va au gouvernement, alors il risque de ne pas être utilisé à cette fin en raison de la corruption qui y règne (Robeyns, 2017). Nous ne précisons pas dans la suite du texte à chaque fois que cette exception s'applique. Par défaut, lorsque nous parlerons d'État ou de gouvernement, il s'agira d'un État dans lequel s'y trouve une démocratie libérale telle que nous pouvons la trouver dans plusieurs pays occidentaux par exemple.

Pour sa part, la deuxième circonstance limitariste est présente dans notre monde s'il existe un nombre conséquent d'individus dont certains aspects de leurs vies connaissent des manquements majeurs. De plus, pour que cette condition soit effective, il doit être possible d'améliorer de manière notable la vie de ces individus grâce à des actions gouvernementales qui nécessitent des ressources financières (Robeyns, 2017). Il semble que cette deuxième circonstance limitariste soit également présente dans notre monde. Comme le note la philosophe,

[a]ll post-industrialized countries have citizens who are homeless or who are socially excluded to the extent that they cannot fully take part in society; children with special educational needs do not always get the education that allows them to be adequately challenged and developed; a surprisingly large number of people are functionally illiterate; and a worryingly large number of both adults and children have mental health problems for which they are not receiving adequate help (Robeyns, 2017, p. 11).

Ainsi, ne pas être en situation d'extrême pauvreté n'est pas suffisant pour connaître une vie dépourvue de manquements majeurs. Par exemple, une personne sans domicile fixe aux États-Unis, mais qui vit avec 10\$ par jour, n'est pas considérée comme étant dans une situation d'extrême pauvreté. Pourtant, celle-ci connaît de sérieuses privations dans plusieurs aspects de sa vie. Dès lors, il n'y a pas que les personnes en situation d'extrême pauvreté qui pourraient bénéficier d'une amélioration conséquente de leur qualité de vie grâce à des actions pilotées par l'État et qui nécessitent de l'argent. À titre d'exemple, avoir des fonds pour financer davantage de places d'hébergement pour les personnes sans domicile fixe ou encore pour financer des écoles afin qu'elles aient des ressources adaptées pour répondre aux besoins éducatifs spéciaux de certains enfants pourrait permettre des actions gouvernementales qui correspondraient à la satisfaction de cette catégorie de besoins urgents.

Finalement, la troisième circonstance limitariste, c'est-à-dire l'existence de problèmes urgents d'action collective, est présente dans le monde si nous sommes confrontés à des problèmes d'action collective de dimension mondiale ou locale qu'il est possible de résoudre, au moins en partie, grâce à des actions des gouvernements qui nécessitent des ressources financières (Robeyns, 2017). Comme pour les deux précédentes conditions empiriques, celle-ci se rencontre également dans notre monde. L'adaptation et la lutte contre les changements climatiques sont sans doute les exemples auxquels nous pensons spontanément lorsqu'il est question de ce type de problème<sup>35</sup>. Ainsi, des exemples de solutions financées

---

<sup>35</sup> Pour un développement plus ample sur ces deux exemples, voir Robeyns, 2019, pp. 258-260 et Robeyns, 2024, pp. 97-118.

par l'État pourraient être d'accroître les investissements dans les énergies renouvelables, d'investir dans la construction de digues et l'entretien de zones humides pour protéger les villes des inondations ou encore de créer un fonds de soutien pour répondre aux besoins des personnes qui seront forcées de se déplacer à cause des changements climatiques (Robeyns, 2019). Néanmoins, l'adaptation et la lutte contre les changements climatiques ne sont pas les seuls problèmes d'action collective qui existent. Comme le fait remarquer l'autrice,

[o]ther issues could be addressed by, e.g., providing expanded educational opportunities for girls, reproductive health services in areas where there is a large unmet need for contraceptives, large-scale programs of reforestation, and so forth. All of these require financial resources (Robeyns, 2017, pp. 11-12).

Nous avons vu quelles sont les trois circonstances limitaristes et que celles-ci sont toutes en vigueur dans l'état actuel du monde. Dès lors, puisqu'au moins une des circonstances limitaristes est satisfaite, Robeyns pense qu'il est justifiable d'instaurer un seuil limitariste et d'investir les fonds qui seront ainsi collectés pour aider à résoudre ou réduire le plus possible l'importance des besoins urgents qui ne sont pas satisfaits. En effet<sup>36</sup>, le principe d'utilité marginale décroissante de l'argent<sup>37</sup> nous amène à conclure que le sacrifice ou le coût d'utilité est moins important s'il est en plus grande partie assumé par les personnes les plus fortunés. En d'autres termes, Robeyns croit que l'instauration d'un seuil limitariste et l'usage des fonds récoltés pour répondre à des besoins urgents augmenterait de manière significative le bien-être dans la société puisque le coût d'utilité serait assumé par celles et ceux pour lesquels il s'agirait du sacrifice le moins important, c'est-à-dire les plus fortunés de la société, tout en diminuant l'importance des besoins urgents qui ne sont pas satisfaits (Robeyns, 2024). Par exemple, si un seuil limitariste restreint les revenus annuels qu'un individu peut accumuler à 10 millions de dollars, les personnes les plus riches ne verraient pas du tout la satisfaction de leurs besoins de base menacée et pourraient même conserver un niveau de vie très confortable puisque les sommes dont ils ne pourraient pas bénéficier d'une manière purement individuelle sont des sommes qui ne sont pas essentielles pour leur garantir une qualité de vie (d'un point de vue matériel) très confortable. En parallèle, le reste de la société, et plus particulièrement celles et ceux

---

<sup>36</sup> Dans ce passage, nous nous éloignons quelque peu de l'explication initiale proposée par Robeyns afin d'expliquer pourquoi il est justifié d'instaurer un seuil limitariste lorsque des besoins urgents ne sont pas satisfaits et nous présentons l'explication la plus récente qu'en a fournie Robeyns dans son ouvrage *Limitarianism : The Case Against Extreme Wealth* (2024). Nous avons fait ce choix puisque nous nous intéressons à la limite politique et que la formulation originale de l'argument dépendait beaucoup du concept de ligne de richesse, ce qui ouvrait la porte à diverses critiques. Pour consulter la justification originale, voir Robeyns, 2017, p. 12.

<sup>37</sup> À ce sujet, voir les explications que nous avons données de ce principe au chapitre précédent aux pages 16 et 17.

qui sont les plus pauvres de la société, connaîtrait une augmentation significative de leur qualité de vie<sup>38</sup>.

Ainsi, Robeyns en vient à affirmer que

the excess money of the rich and super-rich should be reallocated to meet the urgent needs of the vulnerable and suffering, because this shift of resources would clearly bring us all into a better world. It is the essence of morality that if we can avoid suffering at little cost to ourselves, we should do so. Excess money is money one can easily do without (Robeyns, 2024, p. 149)<sup>39</sup>.

Dans ce passage, nous retrouvons donc l'idée que l'argent que les plus fortunés perdraient à cause du limitarisme ne les empêcherait pas d'avoir une qualité de vie suffisamment élevée et qu'ils pourraient donc aisément s'en passer, c'est-à-dire que le coût d'utilité serait relativement faible. Pour Robeyns, nous pouvons tout à fait vivre une très bonne vie sans posséder des œuvres d'art extrêmement dispendieuses, faire un voyage dans l'espace, etc. (Robeyns, 2024) Le caractère conséquentialiste de l'argument apparaît clairement ici : c'est parce que le limitarisme aide à accroître l'utilité de la société de manière générale, à la fois parce qu'il réduit le coût d'utilité et augmente significativement l'utilité du reste de la société, qu'il est justifié.

L'argument des besoins urgents non satisfaits s'inspire grandement du « Rescue Principle » ou principe d'intervention de Thomas Scanlon et de Peter Singer (Robeyns, 2017, 2023). Le principe d'intervention affirme essentiellement que s'il nous est possible de venir en aide à quelqu'un qui est dans une situation critique, que nous pouvons améliorer sa situation ou que nous pouvons prévenir un désastre ou un problème grave de survenir en faisant un sacrifice léger ou modéré, alors nous devons moralement le faire :

---

<sup>38</sup> Ultiment, il ne faut pas croire que Robeyns défend l'idée que ce sont uniquement les personnes les plus démunies d'un point de vue matériel qui tireraient des bénéfices du limitarisme. Elle est d'avis que tout le monde, même les individus les plus fortunés, y trouverait des avantages importants. Par exemple, Robeyns affirme que le limitarisme peut contribuer à instaurer une plus grande stabilité politique et qu'une réduction de la valeur des plus grandes fortunes contribuerait au bien-être et à la santé mentale de ses propriétaires et de leurs enfants en réduisant l'impact des mécanismes psychologiques négatifs qui les affectent précisément parce qu'ils sont riches (Robeyns, 2024). Cependant, ces avantages ne sont qu'indirectement ou pas du tout reliés à la satisfaction des besoins urgents non satisfaits. Par conséquent, si nous nous en tenons purement et simplement à l'argument des besoins urgents non satisfaits, ce sont majoritairement les personnes qui ont un revenu inférieur au seuil limitariste qui vont tirer avantage des fonds récoltés grâce au seuil limitariste.

<sup>39</sup> Robeyns indique qu'il est également possible de trouver d'autres arguments afin de justifier le seuil limitariste lorsque des besoins urgents ne sont pas satisfaits. Par exemple, elle affirme « [o]ther reasons are readily available – if we are willing to acknowledge that much of our own financial situation is tied to luck, historical injustice or unfair trade and tax rules » (Robeyns, 2024, pp. 148-149). Cependant, elle croit que cette raison est la plus simple à défendre.

ne pas faire le sacrifice dans ce contexte est immoral (Robeyns, 2017). Dans le cadre de l'argument des besoins urgents non satisfaits, les circonstances du limitarisme deviennent en quelques sortes les situations dans lesquelles il faut faire le sacrifice et le respect du seuil limitariste correspond au sacrifice léger ou modéré qu'il est nécessaire de faire pour améliorer la situation. Nous ferons référence à cette version modifiée du principe d'intervention en utilisant l'expression « principe d'intervention limitariste »<sup>40</sup>.

En ce sens, Robeyns note qu'il existe deux différences significatives entre le principe d'intervention de Scanlon et de Singer et le principe d'intervention limitariste. Tout d'abord, le principe d'intervention limitariste est moins exigeant que le principe d'intervention (Robeyns, 2017). Comme l'indique l'auteur, l'argent concerné par le principe d'intervention limitariste est restreint uniquement à l'excès de richesse, c'est-à-dire celle qui dépasse le seuil limitariste. Si nous reprenons notre exemple précédent<sup>41</sup> d'un seuil limitariste qui limite le revenu annuel d'un individu à 10 millions de dollars, cela signifie que les individus pourront conserver leurs 10 premiers millions de dollars de revenu annuel. Dans le cas du principe d'intervention de Scanlon et de Singer, les individus ne pourraient pas posséder des sommes d'argent aussi importantes. Par exemple, « [u]nder one widespread interpretation of Singer's view, we ought not to spend [...] money on playing the piano or taking a holiday, but should send it to Oxfam » (Robeyns, 2017, p. 12). Or, avec le principe d'intervention limitariste, si l'argent utilisé pour suivre des cours de piano ou encore partir en vacances ne correspond pas à des sommes qui excèdent le seuil limitariste, alors cela est permis. Par conséquent, Robeyns défend l'idée que le principe d'intervention limitariste à l'avantage d'éviter l'objection selon laquelle le principe d'intervention se révèle trop exigeant (Robeyns, 2017).

La deuxième différence entre le principe d'intervention et le principe d'intervention limitariste, toujours selon Robeyns, est que les besoins que le principe d'intervention limitariste cherche à satisfaire sont plus vastes. En d'autres termes, l'argument des besoins urgents non satisfaits bonifie la catégorie des besoins auxquels les fonds utilisés doivent répondre. Pour Scanlon et Singer, les besoins qu'il faut satisfaire concernent presque exclusivement les personnes qui sont les plus démunies, par exemple celles et ceux dont la vie est immédiatement menacée parce qu'ils risquent de mourir de faim ou de soif ou à cause d'une

---

<sup>40</sup> En faisant usage de cette appellation, nous ne souhaitons pas affirmer qu'il s'agisse de la seule version possible du principe d'intervention qui reprend le limitarisme. Nous avons seulement souhaité accoler une étiquette permettant de distinguer les deux principes pour simplifier notre présentation des différences existantes entre ces derniers.

<sup>41</sup> Voir l'exemple à la page 44.

maladie dont nous possédons les connaissances et le traitement qui pourrait soigner la personne et la mettre hors de danger de mort. La présentation que nous avons faite ci-dessus des différentes circonstances du limitarisme nous permet de constater que les besoins urgents non satisfaits identifiés par Robeyns dépassent largement le cadre de Scanlon et de Singer. Robeyns reconnaît en effet que les besoins identifiés par les deux auteurs sont pertinents, mais elle croit, par exemple, qu'il y a une urgence tout aussi importante à s'occuper des personnes itinérantes dans les grandes villes, qui sont parfois même à risque de mourir de froid, ou encore de personnes qui souffrent de problèmes importants d'anxiété et qui ne reçoivent pas l'aide nécessaire pour leur permettre d'être fonctionnel au quotidien (Robeyns, 2017). Le principe d'intervention limitariste considère également les problèmes d'action collective, tels que les changements climatiques et la crise de la biodiversité (Robeyns, 2024).

Pour conclure cette section, nous avons vu que l'argument des besoins urgents non satisfaits affirme que le limitarisme permet de collecter des sommes d'argent importantes pour financer des solutions efficaces afin de répondre à des besoins urgents qui ne sont pas satisfaits. Dans la section suivante, nous allons nous intéresser plus en détail à la principale objection qui a été soulevée contre cet argument : l'objection des incitatifs négatifs.

## **2.2 L'objection des incitatifs négatifs**

Dans le premier chapitre, nous avons vu que l'instauration de mesures limitaristes entraîne des conséquences en matière d'égalité politique. Or, il semble raisonnable d'affirmer que les impacts du limitarisme ne se limitent pas à ce seul domaine. C'est pourquoi il est possible d'être en accord avec l'argument de l'égalité politique tel qu'il a été proposé par Robeyns, mais de néanmoins s'opposer au limitarisme puisque nous pouvons estimer qu'il va entraîner des effets indésirables dans d'autres sphères qui vont surpasser les bienfaits engendrés en matière d'égalité politique<sup>42</sup>. À l'inverse, si nous croyons que les avantages du limitarisme en ce qui concerne l'égalité politique surpassent les désavantages engendrés sur d'autres plans, alors nous pouvons être en faveur du limitarisme<sup>43</sup>.

---

<sup>42</sup> C'est précisément ce point qui justifie en grande partie l'intérêt qu'il y a à traiter de cette objection et plus généralement qui rend nécessaire ce deuxième chapitre. Il nous semble essentiel de traiter des conséquences économiques du limitarisme puisque ce point peut exercer une influence décisive sur l'intérêt que représente la théorie.

<sup>43</sup> Sur ce point, voir notamment Robeyns, 2017, p. 35-36. La philosophe y discute de l'impact pour le limitarisme en fonction de l'importance que nous accordons à l'égalité politique par rapport aux conséquences économiques.

L'un des domaines au sein desquels le limitarisme a suscité d'importantes inquiétudes est l'économie. Plus précisément, nombre d'auteurs ont discuté de la possibilité que le limitarisme décourage les agents économiques de continuer à produire et contribuer à l'économie lorsqu'ils ont un revenu ou une fortune qui atteignent le seuil limitariste (Flanigan et Freiman, 2022; Halldenius, 2022; Harel Ben Shahaar, 2019; Malleson, 2023; Nielsen et Axelsen, 2022; Robeyns, 2017, 2019, 2024; Timmer, 2019; Volacu et Dumitru, 2019). Or, si tel est le cas, non seulement le limitarisme pourrait être nuisible d'un point de vue économique, mais en plus cela pourrait être problématique pour l'argument des besoins urgents non satisfaits<sup>44</sup> (Robeyns, 2017). Dans les pages suivantes, nous allons discuter plus en détail de cette critique, c'est-à-dire que nous allons explorer l'objection des incitatifs négatifs et que nous survolerons les différentes réponses qui ont été proposées à cette objection.

L'objection des incitatifs négatifs apparaît très tôt dans les discussions sur le limitarisme. En effet, il s'agit d'une objection qu'Ingrid Robeyns analyse dès son premier article sur le sujet puisqu'elle considère que cette critique est l'une des plus fortes qu'il est possible de formuler (Robeyns, 2017). Le point de départ de l'objection est le suivant<sup>45</sup> : si nous justifions le limitarisme avec l'argument des besoins urgents non satisfaits, alors l'objectif du limitarisme est de fournir aux gouvernements des ressources économiques afin de pouvoir mettre un terme ou de réduire l'importance des trois conditions empiriques qui justifient son instauration (Robeyns, 2017), c'est-à-dire la condition d'extrême pauvreté mondiale, la condition des désavantages locaux ou mondiaux et la condition des problèmes urgents d'action collective<sup>46</sup>. Pour le formuler autrement, le limitarisme est un moyen qui permet de collecter de l'argent afin de financer des solutions pour aider à résoudre certains problèmes.

Il est possible de comprendre le limitarisme comme une mesure fiscale. En ce sens, il correspond à un taux d'imposition marginal (c'est-à-dire le taux d'imposition sur le dernier dollar gagné) de 100%. Or,

---

<sup>44</sup> Cela pourrait également être fort problématique pour l'argument démocratique. En effet, si une réduction de la croissance économique affecte négativement l'égalité politique comme certains travaux le suggèrent (Davis et Knauss, 2013; Friedman, 2006; Galston, 2014), alors l'argument démocratique pourrait être mis en difficulté. Nous n'allons cependant pas traiter de cette possibilité, car nous argumentons déjà en faveur de l'idée que l'objection des incitatifs négatifs ne tient pas la route dans ce chapitre.

<sup>45</sup> Robeyns considère deux versions possibles de l'objection des incitatifs négatifs (Robeyns, 2017). Cependant, nous allons nous intéresser uniquement à la deuxième version qu'elle en donne puisque la première version est à la fois moins convaincante et parce qu'elle sert essentiellement de prétexte pour distinguer le principe de différence de Rawls du limitarisme. Nous faisons donc l'économie de cette discussion afin de pouvoir directement analyser l'objection des incitatifs négatifs.

<sup>46</sup> Pour la présentation des conditions empiriques, voir la section 2.1.

l'instauration d'un tel taux ne dissuaderait-elle pas les individus qui ont atteint le seuil limitariste de continuer à contribuer à l'économie? Pour Robeyns, cette question mérite d'être posée. Ainsi, se demande-t-elle

[s]urely it must be the case that limitarianism entails a very strong disincentive for almost-rich people to contribute more to the creation of the social product by working harder, innovating smarter, and doing more business (Robeyns, 2017, p. 35)?

L'idée que le limitarisme peut entraîner une réduction de la production totale en décourageant ceux qui voient leur accumulation de richesses bloquée par le seuil limitariste se base sur le principe de taxation optimale (Robeyns, 2017). Comme Robeyns l'explique, il existe un consensus en économie publique affirmant que le taux d'imposition marginal qui permet à l'État d'aller chercher le plus d'argent possible se situe approximativement à 70%. Au-delà de ce taux, l'État va recevoir moins d'argent via l'impôt puisque le taux d'imposition décourage les individus qui ont atteint cette quantité de richesse à continuer d'être productif et, par conséquent, la richesse totale produite sera moins élevée. Or, si la richesse totale d'une société est moins élevée, alors la richesse qu'il sera possible de distribuer sera moins élevée elle aussi. En d'autres termes, un taux d'imposition marginal de 70% permet à un État d'aller chercher un revenu supérieur via l'impôt par rapport à une tranche d'imposition de 100%. Comme l'expliquent Volacu et Dumitru,

taxing individuals at 100% after a certain level of income would constitute a disincentive for productive work after they reach that level, leading to less economic resources available for redistribution to the worse-off. Consequently, in a world where all urgent needs are not met, [...] limitarianism would make it harder to move towards the goal of meeting them, since the fiscal policy it prescribes would not be revenue-maximizing (Volacu et Dumitru, 2019, p. 256).

La critique ici est donc que le limitarisme n'est pas une approche qui permet de maximiser les revenus que l'État peut aller chercher afin de financer des solutions pour répondre aux besoins urgents non satisfaits. Or, puisque l'argument des besoins urgents non satisfaits justifie le limitarisme en affirmant qu'il permet d'aller chercher des ressources pour financer des solutions, il semble y avoir un problème. Si le limitarisme n'est pas l'approche qui permet de maximiser l'argent à disposition pour investir là où cela est nécessaire, alors pourquoi devrait-on l'adopter? Un moyen plus efficace pour donner aux États le plus d'argent possible à investir pour la satisfaction des besoins urgents non satisfaits ne serait-il pas de déterminer le taux d'imposition marginal en fonction du principe de taxation optimale? En répondant oui à cette question, il semble que nous devons rejeter l'argument des besoins urgents non satisfaits.

## 2.3 Les réponses à l'objection des incitatifs négatifs

### 2.3.1 La première réponse de Robeyns

Robeyns reconnaît qu'il s'agit là d'un problème très sérieux pour le limitarisme (Robeyns, 2017). Néanmoins, elle ne croit pas que cette objection implique un rejet pur et simple de la théorie. Tout d'abord, l'auteurice note que, même si cela est particulièrement problématique pour l'argument des besoins urgents non satisfaits, l'objection des incitatifs négatifs ne remet pas en cause l'argument de l'égalité politique. En effet, si nous justifions le limitarisme uniquement en faisant appel à sa capacité de défendre l'égalité politique, alors cela importe peu que la politique fiscale maximise ou non les revenus fiscaux : ce n'est tout simplement pas ce qui est recherché<sup>47</sup>. À l'inverse, si nous justifions le limitarisme uniquement avec l'argument des besoins urgents non satisfaits, alors Robeyns concède qu'il est rationnel d'accepter d'assouplir ou d'affaiblir un peu le limitarisme pour faire correspondre le taux d'imposition marginal avec celui qui permet une optimisation des revenus fiscaux. Par conséquent, Robeyns conclut qu'il existe une tension entre les différents arguments en faveur du limitarisme, c'est-à-dire que les arguments n'impliquent pas d'adopter des théories limitaristes identiques. Comme l'affirme l'auteurice,

there can be a tension between different reasons for limitarianism. The argument from unmet urgent needs would imply that we should opt for the optimal tax rate, whereas the democratic argument would rather forgo some tax revenue if an orthodox implementation of limitarianism better protects political equality (Robeyns, 2017, pp. 35-36).

Pour Robeyns, cette tension permet de relever deux choses. Premièrement, il serait pertinent de se questionner sur l'existence d'autres raisons pouvant justifier le limitarisme et de se questionner sur les tensions additionnelles qui pourraient en découler<sup>48</sup>. Cependant, c'est le deuxième élément sur lequel

---

<sup>47</sup> Nous ne partageons pas l'optimisme de Robeyns sur ce point. Voir notamment les notes en bas de page 42 et 44.

<sup>48</sup> Il serait possible de nous objecter que le critère que nous avons présenté en introduction afin de déterminer si le limitarisme est une théorie attrayante, c'est-à-dire qu'il doit être appuyé par un ou des arguments suffisamment robustes pour lesquels nous avons de bonnes raisons de croire en leur validité, n'est en réalité pas un critère adéquat. S'il est possible d'affirmer qu'un argument est valide, mais que cela n'est pas suffisant pour justifier l'adoption du limitarisme en raison des conséquences néfastes qui peuvent survenir sur d'autres plans, alors ne devrions-nous pas conclure que ce critère n'est pas satisfaisant pour justifier l'attrait du limitarisme? Nous ne croyons pas que cela soit problématique : identifier que nous avons de bonnes raisons de croire que certains arguments appuient le limitarisme permet tout de même de défendre et de mettre de l'avant qu'il s'agit d'une théorie attrayante. Certes, l'existence de conséquences néfastes sur d'autres plans peut diminuer l'attrait qu'une théorie peut avoir, mais cela ne change rien à sa capacité de résoudre certains problèmes ou de protéger certaines valeurs. Notre objectif est d'abord et avant tout de montrer la capacité du limitarisme à être efficace pour résoudre certaines problématiques. C'est uniquement une fois que nous avons de bonnes raisons de croire en sa pertinence qu'alors nous devons discuter de la possibilité pour une théorie limitariste d'éviter ou non ces inconvénients. De plus, comme nous le verrons ci-dessous, nous

nous allons davantage porter notre attention : Robeyns identifie quatre options possibles pour résoudre et atténuer au maximum la tension entre l'argument de l'égalité politique et celui des besoins urgents non satisfaits. La première option est d'adopter une fiscalité qui soit conforme à une maximisation des revenus de l'État combinés avec une série de réformes institutionnelles pour diminuer autant que celles-ci peuvent le faire la capacité de l'argent à se transformer en pouvoir politique. L'hypothèse derrière cette première option est qu'il est possible que les réformes institutionnelles aient suffisamment diminué les inégalités d'opportunités entre les individus pour influencer la sphère politique avec leur argent de telle sorte que les différences qui existeront encore ne représenteront pas une véritable menace pour la préservation de l'égalité politique. Pour sa part, la deuxième option reconnaît que l'égalité politique est importante, mais que néanmoins la satisfaction des besoins urgents non satisfaits est prioritaire. Par conséquent, la deuxième option consiste simplement à instaurer une fiscalité qui permet de maximiser les revenus qu'elle génère pour l'État. La troisième option consiste à adopter un taux d'imposition marginal de 100% afin de protéger pleinement l'égalité politique et d'avoir recours à d'autres moyens que la fiscalité pour résoudre le problème des besoins urgents non satisfaits. Finalement, la dernière option possible, selon Robeyns, consiste à reconnaître que la satisfaction des besoins urgents non satisfaits est importante, mais que l'égalité politique est encore plus importante. Par conséquent, cette dernière possibilité prône l'instauration d'un taux d'imposition marginal de 100% afin de prioriser la protection de l'égalité politique qui est considérée comme ayant une importance supérieure (Robeyns, 2017).

Pour Robeyns, peu importe quelle est la meilleure option : dans tous les cas, l'objection des incitatifs négatifs ne permet pas de crier victoire face au limitarisme. Pour l'autrice, l'objection ne remet pas en question le limitarisme en tant que doctrine spécifiquement *morale* (Robeyns, 2017). Elle distingue les doctrines qui sont uniquement morales des doctrines qui sont à la fois morales et politiques. Comme elle l'affirme,

[I]limitarianism as a merely moral doctrine means that we have a moral duty not to be rich. If we are rich, we are violating a moral norm, but there is no coercive power, such as the state, that can force us to comply with the norm. Limitarianism as not only a moral but also a political doctrine is much more radical, as it means that the state should tax away any surplus money that people have, or reform social and economic institutions in such a way that no one gains any surplus money in the first place (Robeyns, 2017, p. 30).

---

croyons que les impacts négatifs du limitarisme sur les questions économiques ne sont en réalité pas aussi importants qu'ils paraissent à première vue, voir que l'existence même de ceux-ci est questionnable.

Ainsi, une doctrine est morale si elle détermine ce qui est moral et immoral ; elle sera considérée comme étant à la fois morale et politique si non seulement elle identifie certaines situations comme étant immorales, mais qu'en plus elle fait intervenir le pouvoir étatique afin d'empêcher que ces situations se produisent. Dans le cas de l'objection des incitatifs négatifs, ce n'est que l'usage du pouvoir de l'État qui est critiqué. Si nous considérons le limitarisme comme étant une doctrine morale, alors l'objection échoue (Robeyns, 2017). Or, comme nous l'avons précisé en introduction, ce qui nous intéresse est précisément de travailler les arguments de Robeyns en ayant la limite politique en tête, c'est-à-dire la quantité maximale de richesse et de revenus qu'une personne peut avoir et que l'État se donne comme objectif à atteindre lorsqu'il règle les paramètres de ses politiques sociales et fiscales. Dès lors, nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette réponse.

La philosophe termine sa réponse à l'objection en présentant une stratégie de défense du limitarisme que nous pouvons adopter tout en acceptant l'objection des incitatifs négatifs. Elle affirme qu'il est possible de travailler à l'instauration d'incitatifs qui ne sont pas économiques afin de pouvoir contrebalancer les incitatifs négatifs générés par un taux d'imposition marginal de 100%. Par exemple, Robeyns croit qu'il est possible que, dans une société où ce n'est pas la recherche du gain matériel et son accumulation qui constitue l'incitatif principal, mais quelque chose d'autre tel que l'honneur, le découragement pour les personnes qui ont atteint le seuil limitariste de continuer à travailler et produire peut être évité (Robeyns, 2017). Ce point n'est pas très développé dans cette réponse initiale de Robeyns, mais nous verrons qu'elle revient un peu plus en détail sur cet aspect dans sa réponse la plus récente à l'objection<sup>49</sup>.

La solution de Robeyns à l'objection des incitatifs négatifs ne nous apparaît pas comme la meilleure réponse possible. D'une part, elle accepte beaucoup de présupposés de l'objection sans les remettre en cause. Par exemple, est-il vrai que toutes les mesures limitaristes possibles découragent ceux qui ont atteint le seuil limitariste de continuer à produire davantage? Même si le limitarisme en soi implique cette perte d'incitatifs, n'existe-t-il pas des moyens concrets de limiter leur impact? Sont-ils aussi importants que l'objection le présuppose? Etc. D'autre part, dans la mesure où accorder une plus grande valeur à l'argument des besoins urgents non satisfaits nous amène uniquement à adopter un taux d'imposition marginal d'environ 70%, nous sommes d'avis que Robeyns devrait préciser davantage pourquoi elle considère qu'il s'agit d'une mesure limitariste : permet-elle vraiment de limiter l'accumulation de la

---

<sup>49</sup> Sur ce point, voir la section 2.3.5.

richesse que peut posséder un individu<sup>50</sup>? Afin de trouver une réponse plus satisfaisante à l'objection des incitatifs négatifs, nous allons nous intéresser à d'autres solutions proposées dans la littérature. Cela nous permettra notamment d'explorer des réponses possibles à quelques-unes de nos questions. Nous ferons ensuite une synthèse des divers éléments que nous reprenons de ces propositions afin d'expliquer pourquoi nous croyons que l'objection des incitatifs négatifs n'est pas une bonne objection pour s'opposer à l'argument des besoins urgents non satisfaits.

### 2.3.2 La réponse de Dick Timmer

La deuxième solution que nous allons envisager est la réponse de Dick Timmer (2019). La principale différence entre la solution de Robeyns et celle de Timmer est que ce dernier croit que le limitarisme n'implique pas obligatoirement des incitatifs négatifs. Pour Timmer, « [t]he central claim about why the Incentive Objection fails rests on the possibility of predistributive limitarian policies which target the accumulation of wealth without being disincentivizing and bad for productivity » (Timmer, 2019, p. 1335). Le point de Timmer consiste ici à affirmer que ce ne sont en réalité pas toutes les politiques limitaristes qui correspondent à la mise en place d'un taux d'imposition marginal de 100%. Le philosophe distingue deux types de politiques limitaristes : il y a les politiques limitaristes redistributives, qui redistribuent la richesse en la réaffectant via des politiques fiscales et des transferts, et il y a les politiques limitaristes pré-distributives, qui s'intéressent plutôt aux possessions initiales des individus afin de limiter l'apparition de richesses excessives (Timmer, 2019). En affirmant que le limitarisme revient à instaurer un taux d'imposition marginal de 100%, il semble que nous restreignons le choix des politiques limitaristes uniquement à celles qui sont redistributives. Or, il semble que certaines politiques limitaristes pré-distributives pourraient éviter ce problème.

Timmer nous donne un exemple concret d'une politique qui pourrait y parvenir : il s'agit de l'interprétation que Halliday fait du schème de Rignano (Timmer, 2019). Le schème de Rignano réfère à une proposition de taxe sur l'héritage formulée par le philosophe italien Eugenio Rignano au début du XX<sup>e</sup> siècle et qui a fait l'objet de nombreux débats dans les années 20 (Erreygers et Di Bartolomeo, 2007). Pour Timmer, l'un des éléments du schème de Rignano intéressant dans une perspective limitariste est que cette taxe sur l'héritage ne dépend pas uniquement de la valeur de l'héritage, mais également de son âge (Timmer, 2019).

---

<sup>50</sup> Nous n'affirmons pas qu'un taux d'imposition marginal de 70% ne peut pas constituer une mesure limitariste, mais plutôt que Robeyns devrait préciser davantage pourquoi elle considère que cette mesure est limitariste. Nous verrons à la section 2.3.5 que Robeyns satisfait à cette exigence.

Pour le formuler plus précisément, l'idée est que l'héritage, lorsqu'il est transmis une première fois à la génération suivante, est taxé à un taux relativement faible. Cependant, lorsque ce même héritage est transmis une deuxième fois<sup>51</sup> à la génération suivante, alors il est taxé en intégralité à un taux de 100%. En d'autres termes, une personne peut transmettre via l'héritage uniquement (une partie de) la richesse qu'elle possède qui dépasse ce qu'elle a reçu par héritage. Pour illustrer ce que cela signifie, prenons un exemple. Imaginons que la famille X a un enfant. Appelons-le X1. À la mort des parents de X1, celui-ci est le seul héritier. L'héritage qu'il reçoit s'élève à une valeur de 1 million de dollars et est taxé à une hauteur de 10%. X1 hérite donc de 900 000 dollars. À la mort de X1, celui-ci transmet également à son tour tout son héritage à son unique enfant X2. L'héritage légué par X1 s'élève à une valeur de 2 millions de dollars. Or, puisque X1 avait reçu un héritage de 900 000 dollars, alors ce montant est imposé à 100%. Il reste donc 1,1 million de dollars qui sera à son tour taxé à un taux de 10% ce qui permet à X2 d'hériter d'un montant de 990 000 dollars<sup>52</sup>.

Pourquoi le schème de Rignano permet-il d'instaurer une taxe sur l'héritage qui ne produit pas d'incitatifs négatifs? Pour Timmer, la réponse est la suivante.

Though it is difficult to pin down exactly what makes people want to bequeath wealth, one often evoked explanation is their wish to leave something to their children or relatives. If this is true, the Incentive Objection would suggest that without the option to bequeath, one takes away an important incentive for people to be maximally productive. Being soft on first-generation transfers, as proposed by the Rignano scheme, incentivizes people to be productive because the more productive they are, the more they will be able to give. This takes away the main worry raised by the Incentive Objection (Timmer, 2019, p. 1335).

En d'autres termes, Timmer défend l'idée que si les individus désirent léguer leur richesse parce qu'ils veulent laisser quelque chose à leurs proches, alors taxer un héritage à 100% démotive un individu de créer le maximum de richesse possible au cours de sa vie. Or, le schème de Rignano permet de léguer des richesses à ses proches tout en taxant les héritages à une hauteur de 100% lors de leur deuxième

---

<sup>51</sup> Il n'est pas obligatoire que le taux d'imposition de 100% sur l'héritage ait lieu lors du second transfert à des successeurs. Cela pourrait tout à fait se produire lors du transfert à la troisième ou quatrième génération par exemple. Nous avons choisi de développer en mettant l'accent sur la possibilité de taxer à 100% un héritage lors de sa deuxième transmission afin d'alléger notre propos et également pour mettre de l'avant la version la plus apte pour résister à l'objection que nous lui faisons ci-dessous.

<sup>52</sup> Nous avons choisi un exemple très simple pour expliquer le schème de Rignano. En pratique, plusieurs autres paramètres pourraient être considérés pour appliquer ce schème judicieusement. Par exemple, l'inflation et le pouvoir d'achat pourraient faire partie des éléments à considérer. Pour une discussion plus développée sur ce point, voir Erreygers et Di Bartolomeo, 2007 pp. 622-630.

transmission en tant qu'héritage. Puisque le schème de Rignano est une politique limitariste, alors il est possible d'instaurer une politique limitariste sans qu'elle diminue les incitatifs de production. L'objection des incitatifs négatifs n'est donc pas suffisante pour rejeter le limitarisme.

La réponse proposée par Timmer a l'avantage, par rapport à celle de Robeyns, de ne pas concéder que le limitarisme implique forcément des incitatifs négatifs. Cependant, elle n'est pas dépourvue d'inconvénients : le type de politique limitariste pré-distributive mise de l'avant par Timmer ne permet pas de collecter des montants d'argent importants avant plusieurs années. Nous sommes d'avis que cette situation est problématique puisque, dans la mesure où nous justifions le limitarisme par l'argument des besoins urgents non satisfaits, certains besoins, tels que l'adaptation et la lutte contre les changements climatiques, exigent d'avoir des fonds conséquents rapidement pour être satisfaits. Il serait en effet étrange d'affirmer que le limitarisme est une alternative intéressante permettant de récolter des fonds suffisants pour financer des solutions efficaces pour lutter contre les changements climatiques, mais que ceux-ci ne seront pas amassés avant quelques décennies. Comme le note le résumé pour les responsables politiques du rapport de synthèse de 2023 sur les changements climatiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC),

[t]here is a rapidly closing window of opportunity to secure a liveable and sustainable future for all (very high confidence). [...] Continued emissions will further affect all major climate system components, and many changes will be irreversible on centennial to millennial time scales and become larger with increasing global warming. Without urgent, effective, and equitable mitigation and adaptation actions, climate change increasingly threatens ecosystems, biodiversity, and the livelihoods, health and well-being of current and future generations (Intergovernmental Panel on Climate Change, 2023, p. 24).

Pour donner un aperçu de la lenteur avec laquelle le schème de Rignano permettrait de récolter des fonds pour financer la lutte contre les changements climatiques, prenons l'exemple de la personne la plus riche au monde. Au moment d'écrire ces lignes, il s'agit de l'entrepreneur Elon Musk<sup>53</sup> avec une fortune dont la valeur nette est largement supérieure à 200 milliards de dollars américains selon l'index des milliardaires établi par le magazine Bloomberg (Bloomberg, 2024). En supposant que la richesse de Musk soit constante

---

<sup>53</sup> Pour être plus précis, Elon Musk est la personne la plus riche du monde si nous nous fions uniquement aux données qui nous sont accessibles. En réalité, il est tout à fait possible que Musk ne soit pas à proprement parler la personne la plus riche du monde. De l'avis de Musk lui-même, il n'est probablement pas celui qui dispose de la plus grande fortune. Il croit notamment que le président russe, Vladimir Poutine, possède une fortune supérieure à la sienne (Robeyns, 2024).

jusqu'à son décès et que nous appliquons le schème de Rignano, combien de temps s'écoulerait-il avant que la fortune de Musk soit imposée à un taux de 100%? Musk est actuellement âgé de 52 ans et il habite à Los Angeles. En 2021, l'espérance de vie moyenne pour un homme aux États-Unis était estimée à 73,5 ans selon les données rendues accessibles par le National Center for Health Statistics (Xu *et al.*, 2022). Nous pouvons donc estimer qu'Elon Musk pourrait perdre la vie environ en 2044<sup>54</sup>. Or, si Musk meurt en 2044, alors ce sera la première fois que son héritage sera transmis à ses héritiers et par conséquent, si nous reprenons le schème de Rignano, seule une petite portion de la fortune qu'il donne en héritage se retrouvera dans les caisses de l'État et pourra aider à financer la satisfaction de besoins urgents non satisfaits. Pour que toute la fortune de Musk puisse être mise à contribution, il faudra attendre le décès de tous ses héritiers. Faisons une prédiction très avantageuse d'un point de vue limitariste et supposons que tous les héritiers de Musk meurent dans les dix années qui suivent la réception de leur part d'héritage. Dans un tel scénario, la fortune de Musk pourrait être entièrement disponible pour la lutte aux changements climatiques uniquement en 2054. Compte tenu du rapport du GIEC cité plus haut, il est aisé de comprendre que la mise à contribution de l'argent récolté par une politique limitariste telle que défendue par Timmer ne permet pas de prendre en considération l'impératif d'amasser des fonds suffisamment rapidement pour financer des solutions efficaces pour lutter contre les changements climatiques<sup>55</sup>.

Bien que la proposition de Timmer ne nous ait pas permis de répondre à l'objection des incitatifs négatifs, car elle ne prend pas en compte le caractère urgent des besoins qui sont à satisfaire, il est peut-être trop tôt pour abandonner l'idée que Robeyns n'aurait pas dû concéder que le limitarisme implique obligatoirement des incitatifs négatifs. Peut-être existe-t-il d'autres politiques limitaristes qui pourraient à

---

<sup>54</sup> Nous sommes bien évidemment conscients que ce calcul est simpliste, d'autant plus qu'Elon Musk est la personne la plus favorisée économiquement au monde et que cela pourrait nous inciter à revoir son espérance de vie à la hausse. Nous souhaitons simplement faire un exemple pour indiquer que, même en faisant des prédictions peu risquées, nous avons de bonnes raisons de croire que les grandes fortunes actuelles ne seraient pas mises à contribution avant plusieurs décennies pour satisfaire les besoins urgents non satisfaits.

<sup>55</sup> Cela ne veut pas dire que nous nous opposons à la mise en place d'une politique limitariste inspirée du schème de Rignano. Bien au contraire, il semble que, comme le note Timmer (2019), une telle politique pourrait aider à réduire la ségrégation économique et favoriser l'égalité politique. Ce que nous avons souhaité mettre de l'avant dans notre discussion des propos de Timmer est que sa position ne semble pas pouvoir nous aider à trouver un contre-argument efficace pour nous opposer à l'objection des incitatifs négatifs lorsqu'il s'agit de défendre l'argument des besoins urgents non satisfaits.

la fois éviter la création d'incitatifs négatifs et permettre de récolter des fonds plus rapidement. Cette possibilité est explorée par Tammy Harel Ben Shahar (2019).

### 2.3.3 La réponse de Tammy Harel Ben Shahar

Pour répondre à l'objection des incitatifs négatifs, Tammy Harel Ben Shahar propose une conception différente du seuil limitariste. Plus précisément, la solution qu'elle propose consiste à instaurer un seuil limitariste relatif<sup>56</sup> (Harel Ben Shahar, 2019). L'idée est de maintenir à l'intérieur d'un certain écart la richesse possédée par les plus riches et les plus pauvres. Cet écart peut être déterminé de différentes façons. Par exemple, il est possible de limiter la part de richesse de la société que les plus riches peuvent posséder, d'instaurer un ratio maximum entre les richesses détenues par les plus riches et celles qui appartiennent aux plus pauvres ou encore de déterminer un écart fixe entre ces deux groupes qui ne peut pas être dépassé (Harel Ben Shahar, 2019). Pour la philosophe, l'adoption d'un seuil relatif permet d'éviter de dissuader ou de décourager les personnes qui ont atteint le seuil limitariste de continuer à produire davantage puisque, pour peu qu'ils améliorent la situation des plus démunis, ils pourront, en théorie, continuer à s'enrichir.

The rich would, therefore, be incentivized to give out higher paychecks to the people they employ and to otherwise invest in promoting society's weakest links. [...] As a result, a relative threshold is likely to improve the objective financial condition of the worst-off, while incentivizing the wealthy to keep producing (Harel Ben Shahar, 2019, p. 13).

Bien que la solution proposée par Harel Ben Shahar à l'objection des incitatifs négatifs puisse paraître astucieuse, en ce sens qu'à première vue elle semble capable à la fois d'éviter la création d'incitatifs négatifs tout en permettant de récolter des fonds pour satisfaire les besoins urgents non satisfaits plus rapidement qu'une politique limitariste pré-distributive, elle ne nous satisfait pas. Avant de présenter les éléments qui nous semblent problématiques, précisons que nous avons déjà exprimé notre scepticisme à l'égard de l'idée que les plus riches vont chercher en priorité à améliorer la situation des plus pauvres de la société afin d'accroître leur fortune plutôt que de militer pour abolir le seuil limitariste<sup>57</sup>. Nous allons laisser ce

---

<sup>56</sup> Instaurer un seuil limitariste relatif n'est pas totalement différent du type de seuil que Robeyns défend : elle est favorable à l'adoption d'un seuil relatif au contexte (Robeyns, 2017). Cependant, si nous reprenons la terminologie de Robeyns, le seuil que privilégie Harel Ben Shahar est relatif à la distribution plutôt qu'au contexte (Robeyns, 2017), c'est-à-dire qu'à la place de déterminer les richesses qu'une personne doit posséder afin d'être considérée comme étant riche dans un contexte particulier et donc de faire varier le seuil limitariste en fonction du temps et de l'espace, Harel Ben Shahar propose de rendre dépendant le seuil à la répartition de la richesse.

<sup>57</sup> Sur ce point, voir notre discussion du salaire maximum proportionnel dans la section 1.2.1.

point de côté dans notre critique de l'argument, car nous sommes d'avis que même si nous supposons que les personnes qui ont atteint le seuil limitariste ne cherchent pas à abolir celui-ci, mais uniquement à continuer de s'enrichir dans le cadre établi, la solution de Harel Ben Shahar est problématique.

Il est possible de critiquer cette solution dans la mesure où elle ne limite pas vraiment la fortune qu'un même individu peut amasser tout au long de sa vie. C'est exactement ce que fait remarquer Lena Halldenius lorsqu'elle affirme que la proposition de Harel Ben Shahar accepte que les plus fortunés puissent toujours continuer à accumuler davantage de richesse s'ils améliorent la situation des plus défavorisés (Halldenius, 2022). Le problème est donc que l'adoption d'un seuil limitariste relatif, au sens où l'entend Harel Ben Shahar, ne garantit pas une limite à l'accumulation de richesse alors même que le limitarisme est à la base fondée sur cette idée (Halldenius, 2022).

Halldenius remarque qu'il est possible pour un défenseur d'un seuil limitariste relatif de répondre à cette critique en formulant deux objections (Halldenius, 2022). Premièrement, bien qu'en théorie un seuil limitariste relatif n'exclut pas la possibilité pour un individu d'accumuler une quantité de richesse très imposante, en pratique cela pourrait bien se révéler impossible. L'idée est qu'il n'est pas possible d'amasser une aussi grande fortune sans exploiter des personnes pauvres afin d'en tirer avantage pour son propre bénéfice. Or, une telle exploitation n'est pas permise dans une société qui adopte un seuil limitariste relatif (Halldenius, 2022). Deuxièmement, même si une très grande fortune venait à voir le jour dans un tel cadre, il n'y aurait en aucun cas un problème de gaspillage ou de mauvaise utilisation des ressources puisque la condition même qui a rendu possible cette accumulation est l'amélioration de la situation des plus démunis (Halldenius, 2022).

Ces deux objections ne nous convainquent pas. En ce qui concerne la première, il nous semble possible de réduire l'ensemble des possibilités à deux cas de figure : ou bien l'impossibilité pour un individu d'amasser une immense fortune sera empiriquement fausse, ou bien elle sera vraie. Si l'affirmation est fausse, alors un seuil limitariste relatif ne permet pas de limiter la fortune qu'un individu peut posséder. Si l'affirmation est vraie, c'est-à-dire que ce cadre permet véritablement de limiter la richesse qu'un individu peut espérer accumuler, alors il nous apparaît fort probable que l'instauration d'un seuil limitariste relatif va décourager les individus qui auront atteints ou qui s'approchent du seuil limitariste de continuer à produire, d'innover et d'investir pour augmenter la production totale de la société puisqu'ils vont constater qu'ils se heurtent à une limite qu'ils ne parviennent pas à dépasser. Formulée autrement, la première objection se heurte à

un dilemme : ou bien une théorie limitariste qui adopte un seuil relatif n'est pas une théorie limitariste efficace, c'est-à-dire qu'elle ne permet pas réellement d'instaurer une limite aux richesses qu'un individu peut posséder durant son existence, ou bien elle a pour conséquence l'instauration d'incitatifs négatifs. Dans les deux cas, l'objection ne permet pas de résoudre le problème des incitatifs négatifs pour une théorie limitariste.

La deuxième objection ne nous satisfait pas davantage. En effet, même si la formation d'une très grosse fortune dans une société qui a adopté un seuil limitariste relatif est un indicateur que la situation matérielle des plus défavorisés s'est amélioré, cela ne signifie pas pour autant que les besoins urgents non satisfaits ont tous été satisfaits : améliorer la situation matérielle des plus pauvres ne correspond pas à la satisfaction de tous les besoins urgents non satisfaits. Par exemple, ce n'est pas parce qu'une société a entièrement résolu ses problèmes liés à la pauvreté qu'elle a réussi à faire une transition écologique ou qu'elle a fait les investissements nécessaires pour s'adapter aux changements climatiques. Or, de tels enjeux correspondent à des besoins urgents à satisfaire. Par conséquent, un seuil limitariste relatif tel que défini par Harel Ben Shahr permet à des individus d'accumuler d'immenses fortunes alors même que des solutions pour la satisfaction des besoins urgents non satisfaits auraient besoin de financement<sup>58</sup>. Nous croyons donc que cette deuxième objection ne permet pas d'apporter une solution adéquate.

#### **2.3.4 La réponse de Tom Malleson**

Nous avons vu que la proposition de Tammy Harel Ben Shahr d'adopter un seuil limitariste relatif ne nous a pas permis d'identifier une politique limitariste permettant à un État de collecter des fonds rapidement tout en évitant de créer des incitatifs négatifs. Peut-être nous faudrait-il envisager une autre stratégie afin d'apporter une réponse adéquate à l'objection des incitatifs négatifs. En ce sens, il nous semble particulièrement intéressant de se pencher sur la réponse proposée par Tom Malleson dans son ouvrage *Against Inequality* (2023). Tout d'abord, avant de directement essayer de résoudre le problème, suivons la démarche de Malleson et arrêtons-nous quelques instants afin de considérer l'objection en elle-même.

---

<sup>58</sup> Il ne s'agit pas ici d'affirmer que le limitarisme permet à lui seul d'aller chercher les fonds nécessaires pour satisfaire tous les besoins urgents non satisfaits, mais plutôt de mettre de l'avant la tension qui existe au sein d'une théorie limitariste qui autorise l'accumulation de grandes fortunes alors même qu'il y a des besoins urgents qui sont à satisfaire. Une telle théorie ne peut pas être justifiée par l'argument des besoins urgents non satisfaits.

Nous avons affirmé, précédemment, que l'objection des incitatifs négatifs repose sur l'idée que l'instauration d'un seuil limitariste décourage les individus qui ont atteint ou qui ont presque atteint le seuil limitariste de continuer à produire et que, par conséquent, la production totale de la société va diminuer. Robeyns affirme que cette hypothèse de la diminution de la production se base sur le principe de taxation optimale, c'est-à-dire que lorsqu'un gouvernement met en place un taux d'imposition marginal qui dépasse un certain stade, alors les revenus de l'État vont être inférieurs à ce qu'ils auraient été si le taux d'imposition n'avait pas dépassé ce point (Robeyns, 2017). Robeyns n'est pas la seule à utiliser le principe de taxation optimale comme argument pour soutenir la plausibilité de l'hypothèse de la diminution de la production. Par exemple, nous retrouvons la même idée chez Volacu et Dumitru lorsqu'ils affirment que « taxing individuals at 100% after a certain level of income would constitute a disincentive for productive work after they reach that level, leading to less economic resources available for redistribution to the worse-off » (Volacu et Dumitru, 2019, p. 256) ou encore chez Flanigan et Freiman qui tiennent un discours similaire en affirmant que le limitarisme va décourager les plus riches de continuer à investir davantage dans les compagnies productives.

To the extent that billionaires make their money through investments in productive companies, they have powerful incentives to produce goods, services, and useful public infrastructure, which benefits everyone, including the poor. And to the extent that taxing billionaires would have an adverse effect on investment, leading to less economic growth, everyone would suffer (Flanigan et Freiman, 2022, p. 761).

Or, expliquer la diminution des revenus fiscaux uniquement par une baisse de la production ou encore utiliser comme seule preuve de cette diminution de la production le principe de taxation optimale est questionable : est-ce que la diminution de la production est la seule raison permettant d'expliquer la baisse des revenus fiscaux d'un État ou, de manière un peu moins radicale, la diminution de la production est-elle l'un des principaux facteurs explicatifs de ce déclin des revenus fiscaux? Pour Malleson, la réponse à ses deux questions est négative (Malleson, 2023).

En réponse à la première question, à savoir si la diminution de la production est le seul facteur explicatif de la baisse des revenus fiscaux, Malleson affirme qu'il y a en réalité deux facteurs : une diminution du travail et des investissements de certains individus et un accroissement de l'évasion fiscale (Malleson, 2023). En ce qui concerne la deuxième question, la réponse de Malleson est claire : l'évasion fiscale contribue largement plus que la diminution du travail et des investissements à la baisse des revenus fiscaux (Malleson, 2023). Autrement dit, une hausse importante du taux marginal d'imposition n'a pas pour

principale conséquence de décourager les individus de continuer à produire davantage ou à investir, mais plutôt de les inciter à mettre leur fortune à l’abri de l’impôt.

The second reason that higher taxes may lead to lower revenues is if they lead people to work or invest less. Even though this is the objection that most people have in mind when they worry about high taxes, it’s important to recall that empirically this phenomenon—at least of working less—is actually far rarer than the morally problematic phenomenon of avoidance [...]. [W]hat actually occurs much more commonly in the real world is rich people responding to taxes by simply hiding their money and shifting it from one bank account to another (Malleison, 2023, p. 234).

Pour appuyer l’idée que limiter les revenus ne va pas décourager les individus les plus fortunés de continuer à travailler autant, Malleison nous renvoie aux principales études et revues de la littérature sur le sujet. Par exemple, l’étude menée par Moffitt et Wilhelm en 2000 parvient à la conclusion qu’un changement significatif du taux d’imposition n’a concrètement aucun impact sur le nombre d’heures travaillées par les individus qui sont riches; la revue de la littérature de Meghir et Phillips de 2008 conclut que le taux d’imposition n’a pas d’influence sur le nombre d’heures travaillées et le fait d’occuper ou non un emploi pour les personnes riches; et la revue de la littérature réalisée par Diamond et Saez en 2011 partage une conclusion similaire en affirmant qu’aucune étude n’a permis d’identifier une réponse substantielle dans l’effort au travail des salariés les mieux rémunérés en réaction à une hausse d’impôt (Malleison, 2023).

Comment expliquer ces résultats qui peuvent paraître contre-intuitifs? L’une des possibilités est de rappeler, comme le fait Malleison, qu’il est erroné de croire que le revenu est le seul incitatif à fournir des efforts au travail. Qu’il s’agisse de la satisfaction que procure le fait d’aider les autres ou de se sentir utile, du plaisir intrinsèque qu’une personne peut avoir dans son travail, pour le statut social ou le pouvoir qui est associé à l’emploi, pour la qualité des normes au travail, à cause de l’esprit de compétition ou pour plusieurs autres raisons, une personne peut être plus ou moins incitée à fournir des efforts dans le cadre de son travail<sup>59</sup> (Malleison, 2023). Non seulement le revenu n’est pas le seul incitatif, mais en plus les

---

<sup>59</sup> L’on pourrait nous objecter que les données auxquelles nous faisons appel ne permettent pas de rejeter l’idée que le revenu est un incitatif très important. En effet, il est possible que les personnes les plus fortunées puissent mettre à l’abri de l’impôt leur revenu en faisant de l’évasion fiscale. Dès lors, une absence de réduction d’effort au travail dans un contexte d’augmentation du taux d’imposition sur le revenu ne permet pas de conclure que le revenu n’est pas un incitatif important. Pour démontrer que le revenu n’est pas un incitatif important, il serait nécessaire de conserver l’évasion fiscale comme une variable constante. Nous sommes d’avis que cette objection est à prendre au sérieux, mais nous la laissons de côté pour l’instant puisque nous y répondons à la section 2.4.

travailleurs les mieux rémunérés exercent des fonctions qui sont susceptibles de leur apporter beaucoup de gains sur le plan non monétaire. Comme le souligne Malleson,

one of the noteworthy aspects of employment in contemporary capitalism is that the workers at the top of the hierarchy—such as doctors, managers, business owners, executives—enjoy jobs that not only pay the most but also tend to provide the most nonmonetary rewards in being the most meaningful, exciting, influential, or intrinsically rewarding. That does not mean that workers in these jobs would work for free, but it does mean that a tax rise may make little difference in terms of the hours or effort they exert at work (Malleson, 2023, p. 95).

Cependant, Malleson nous avertit de ne pas parvenir trop vite à une conclusion à partir des études précédemment citées. En effet, même si ces dernières suggèrent que les plus riches travaillent toujours autant malgré des variations importantes du taux d'imposition, aucune étude n'analyse l'impact d'un taux d'imposition marginale de 100% sur les plus fortunés dans un pays riche (Malleson, 2023).

Supposons un instant que les informations dont nous disposons nous indiquent une fausse piste et que l'application d'un taux d'imposition marginal de 100% ait en réalité un impact significatif sur la quantité et la qualité du travail qui est réalisé par les plus riches. Même dans une telle situation, il n'est pas du tout évident que la production économique dans son ensemble serait affectée de manière significative. Comme Malleson le souligne, l'impact d'une diminution importante de la production des plus riches n'aurait en réalité qu'une influence très faible sur la production économique.

After all, we are imagining that the very high tax rates apply specifically to the richest people (the top 1% or 5%), whereas the majority of economic actors are much less affected. Now one might believe that the top 1% are the most productive and brilliant members of the economy, so that any reduction of their effort will constitute a serious loss. But that is a mistaken view of what the economy really is (Malleson, 2023, p. 98).

Pour l'auteur, la production économique totale n'est pas le résultat de l'effort et du génie de seulement quelques individus qui sont riches, mais elle dépend avant tout du travail collectif de la « sous-structure », c'est-à-dire

the complex of infrastructures—physical assets, institutions, laws, norms, intellectual concepts, emotional supports, natural resources, etc.—which underlie and enable market production. In short, all the historical and background human (and environmental) activity that make present production possible (Malleson, 2023, p. 141).

Même lorsqu'il s'agit d'avancées scientifiques ou technologiques, il est douteux que les progressions soient principalement dues à des génies. Même si un génie parvient à faire une avancée majeure, cela a été rendu possible grâce au travail qui a été fait avant lui, qu'il s'agisse des recherches scientifiques qui l'ont précédée ou encore de l'ensemble des soins qu'il a reçus, tel que pouvoir se nourrir, avoir accès à de l'eau potable, pouvoir allumer une lumière pour lire et tous les autres éléments qui lui ont permis de vivre depuis sa naissance et de pouvoir effectuer ses recherches. Sans cette base, il n'y serait pas parvenu (Malleon, 2023). Dans cet exemple, nous pouvons clairement voir que l'avancée produite par l'individu n'est en réalité qu'une petite partie de la production totale qui est présente. Ce n'est pas l'individu seul qui par lui-même a augmenté de manière phénoménale la production.

On peut objecter que, bien qu'intéressante, cette discussion autour de la réduction potentielle de la quantité et de la qualité du travail réalisé par les personnes les plus riches rate la cible : le véritable risque d'une diminution de la production totale dans un contexte d'une hausse du taux d'imposition marginal réside dans la réduction des investissements privés. L'inquiétude n'est pas tant que les individus les plus fortunés soient moins productifs dans l'exercice de leur fonction professionnelle, mais plutôt qu'ils n'investissent plus dans l'économie en raison d'un manque de perspectives de générer des gains importants. Pour reprendre la formulation de Flanigan et Freiman, « [t]he fact that wealthy people disproportionately invest means that taxing the rich for the sake of redistributing their money to the poor is likely to discourage investment on balance » (Flanigan et Freiman, 2022, p. 761). Or, comme le souligne Malleon (2023), l'état de la littérature nous incite à faire preuve de prudence et ne permet pas de défendre une telle position.

Par exemple, le Service de recherche du Congrès, qui est l'agence fédérale chargée de la recherche sur les politiques publiques de manière non partisane pour le Congrès aux États-Unis, a rédigé un rapport en 2012 qui analyse la relation entre les impôts et l'économie depuis 1945 dans lequel aucun effet statistiquement significatif entre le taux d'imposition marginal et les investissements et la production n'a pu être établi (Hungerford, 2012). Ainsi, peut-on y lire que « [i]t would be reasonable to assume that a tax rate change limited to a small group of taxpayers at the top of the income distribution would have a negligible effect on economic growth » (Hungerford, 2012, p. 10) ou encore que « [t]he top tax rates appear to have little or no relation to the size of the economic pie » (Hungerford, 2012, p. 17). Un autre exemple nous est donné par l'étude réalisée par David Seim (2017) sur la situation en Suède. Dans cette étude, Seim s'intéresse à l'impact de l'impôt sur la fortune sur le comportement économique des Suédois et des Suédoises qui

doivent payer un tel impôt. Il parvient à la conclusion qu'il n'y a qu'une faible réaction de la part des plus fortunés pour éviter de payer cet impôt et donc que l'impact négatif d'un impôt sur la fortune sur les investissements et l'économie de manière plus générale est négligeable. Comme l'affirme l'auteur, « [t]he small behavioral effects and lack of real responses to the wealth tax that I find imply that wealth taxation may be an efficient redistributive tool » (Seim, 2017, p. 419). Pour sa part, la revue de littérature réalisée par David Clingingsmith et Scott Shane appelle à nuancer l'idée qu'une augmentation de l'impôt sur le revenu nuit à l'entrepreneuriat puisque les données empiriques existantes ne parviennent pas à soutenir cette affirmation (Clingingsmith et Shane, 2016).

Ainsi, il semble que le risque d'une diminution des investissements privés de la part des plus riches de la société n'est pas une objection fondée empiriquement, puisqu'elle se base sur le principe de taxation optimale qui lui-même ne permet pas de défendre cette thèse. Malleson nous demande néanmoins de rester prudent en raison de l'absence de données sur une hausse du taux d'imposition marginale jusqu'à une hauteur de 100%. Il demeure possible qu'une politique limitariste génère une diminution des investissements privés, mais les données empiriques ne nous permettent pas de nous prononcer contre le limitarisme sur cette base. Cependant, même dans une situation où une réduction des investissements privés diminuerait la production totale, celle-ci risque d'être légère et elle n'impliquerait donc pas une baisse du bien-être économique de la population, car les investissements publics pourraient remplacer les investissements privés<sup>60</sup>. Comme l'explique l'auteur,

reductions in private investment can be largely offset by increased public investments. A society with maximum limits would have fewer billionaire CEOs able to gamble on risky but potentially important innovations, but it would provide more opportunity for far greater numbers of smart, ambitious people to acquire the skills and education and start-up capital to become innovators themselves (Malleson, 2023, p. 245).

Comme nous venons de le voir, il est tout à fait questionnable de déduire à partir du principe de taxation optimale que l'instauration de politiques limitaristes va inciter fortement les plus riches à réduire leur travail et que cette réduction aura des effets importants sur la production économique totale. De plus, il n'est pas possible de se baser sur ce principe pour affirmer que l'instauration de politiques limitaristes implique une diminution des investissements privés qui aurait des impacts négatifs sur le bien-être

---

<sup>60</sup> En effet, ce n'est pas parce que la production totale diminue que l'État ne verra pas ses revenus fiscaux s'accroître. En ce sens, des investissements publics peuvent tout à fait venir compenser une éventuelle baisse des investissements privés. Nous reviendrons sur ce point plus en détail dans la section 2.4.

économique de la population<sup>61</sup>. Cependant, cela n'empêche pas Malleon d'affirmer que nous devons reconnaître que le limitarisme met en place un taux d'imposition marginal tellement élevé qu'il est effectivement possible que les individus les plus riches réduisent la quantité de leur travail, mais le point clé à retenir ici est que cette réduction risque de se révéler beaucoup moins importante que l'objection des incitatifs négatifs ne le présuppose (Malleon, 2023).

Puisque l'objection des incitatifs négatifs semble moins problématique que prévu pour le limitarisme lorsqu'elle se base sur l'idée que les riches vont moins travailler et investir, alors peut-être faudrait-il plutôt baser cette objection sur le risque qu'il y ait une augmentation importante de l'évasion fiscale. L'idée ici serait donc d'affirmer qu'une politique limitariste inciterait les individus les plus fortunés à faire davantage d'évasion fiscale<sup>62</sup> plutôt que de moins travailler. Or, pour Malleon, cette version alternative de l'argument des incitatifs négatifs n'est pas plus convaincante que la précédente, mais pour une tout autre raison. Ce n'est pas parce que l'argument échoue à montrer que la pratique d'une activité qui possède de la valeur (en l'occurrence le travail) va diminuer en réponse au limitarisme, mais plutôt parce qu'il se base sur l'idée que l'instauration d'un seuil maximal de richesse va accroître un certain type de comportement immoral, à savoir l'évasion fiscale (Malleon, 2023).

Pour expliquer sa critique, Malleon commence par présenter la structure de cette autre version de l'objection des incitatifs négatifs.

Premise 1: Limitarians aim to meet urgent unmet needs.

---

<sup>61</sup> Nous avons conscience d'avoir à peine effleuré la question de l'importance que la contribution du travail et des investissements des plus fortunés représente dans la production économique totale. Notre objectif ici n'était pas de creuser cette question dans le détail, mais simplement de montrer que même si les plus fortunés de la société réduisaient leur travail en réaction à une hausse du taux d'imposition, ce dont nous pouvons raisonnablement douter, il n'en résulte pas logiquement une baisse marquée de la production économique totale. Il en va de même pour la relation entre les investissements et le taux d'imposition : la littérature ne permet pas de défendre avec assurance l'idée qu'une hausse du taux d'imposition marginal implique une baisse des investissements privés. Pour un développement plus détaillé de la position de Tom Malleon sur le sujet, voir le troisième chapitre de son ouvrage *Against Inequality* (2023).

<sup>62</sup> On pourrait alors dire que le nom de l'objection, c'est-à-dire l'objection des incitatifs négatifs, porte mal son nom puisqu'il consiste à affirmer que les individus ont au contraire des incitatifs à adopter une pratique particulière. Cependant, nous croyons quand même qu'il conviendrait de conserver le même nom pour référer à cette nouvelle forme de l'argument puisque l'idée centrale reste encore que l'adoption d'une mesure limitariste va créer des réticences chez les individus les plus riches à payer leurs impôts et donc à accorder à l'État des ressources économiques.

Premise 2: Imposing limits will inevitably lead to unethical activity (as the rich will avoid and evade).

Premise 3: This unethical activity will undermine the goal of meeting unmet needs.

Conclusion: Therefore, limitarians should abandon limits as the mechanism for achieving their goal.  
(Malleon, 2023, p. 233)

Or, pour l'auteur, si nous acceptons un tel argument, cela équivaut à accepter un argument comme le suivant :

Premise 1: Antiracists aim to end racism against Black people (among others).

Premise 2: Passing antiracist policy (such as desegregating schools) will inevitably lead to a backlash and upsurge in racism.

Premise 3: This unethical activity will undermine the goal of reducing racism.

Conclusion: Therefore, antiracists should abandon desegregation of schools as a mechanism for achieving their goal (Malleon, 2023, p. 233).

Quel est le problème avec ce type d'argument? Malleon nous invite à porter notre intérêt sur la deuxième prémisse. Pour le philosophe, c'est une erreur de tenir pour acquis que les actions immorales vont toujours se produire : la situation peut évoluer et ces comportements immoraux ne sont pas inévitables. Par exemple, dans le cas de l'antiracisme, il ne faut pas abandonner l'idée de mettre en place des politiques antiracistes parce qu'il peut y avoir des contrecoups. Il faut plutôt essayer de réduire au minimum ou de faire disparaître complètement ces derniers. Si nous ne nous donnons pas comme objectif de mettre un terme aux contrecoups, il semble que nous sommes amenés à conclure que le problème n'est pas les comportements racistes en réaction à des politiques antiracistes, mais que ce sont les politiques antiracistes elles-mêmes qui sont le problème. Pour reprendre l'exemple donné ci-dessus, ce n'est pas la ségrégation dans les écoles qui serait le problème, mais plutôt le fait de mettre un terme à cette situation. Or, une telle conclusion nous semble problématique dans la mesure où elle ne parvient pas à identifier ni le caractère évitable des réactions racistes ni le caractère problématique de celles-ci.

C'est exactement le même problème avec l'argument contre le limitarisme : celui-ci suppose non seulement que les comportements immoraux, c'est-à-dire l'évasion et l'évitement fiscal, sont inévitables, mais en plus il ne parvient pas à mettre de l'avant le véritable problème, soit que la conclusion de l'argument est qu'il faut abandonner l'idée d'instaurer une limite plutôt que d'instaurer des mesures pour éviter que les plus riches puissent éviter de payer leur impôt. Ainsi, comme l'affirme Malleon,

limitarians should not abandon their tool of imposing limits. They should instead work to end, or at least minimize, the unethical behavior of avoidance and evasion. The problem, in other words, is not the limitarian mechanism of imposing maximum limits; the problem is the unethical behavior of the rich. The point is that to the extent that raising taxes increases avoidance, our response should not be [...] to reduce taxes but to increase enforcement (Malleison, 2023, p. 233).

Dès lors, lorsque nous parlions précédemment de maximisation fiscale, il semble que la situation soit en réalité bien différente de celle que nous imaginions. Contrairement à ce que Robeyns admettait précédemment, à savoir que le taux d'imposition marginal qui permet à l'État de maximiser ses revenus se situe environ à 70%, il semble qu'il n'existe pas un seul et unique taux d'imposition permettant de maximiser les revenus de l'État : le taux qui va permettre de récolter le plus d'argent ne dépend pas uniquement des actions des riches, mais également du cadre dans lequel ils agissent. Formulé autrement, il est possible de changer le point qui correspond à l'optimisation fiscale (Malleison, 2023). L'idée est donc de le rapprocher le plus près possible de 100%.

En prenant connaissance de cette réponse à l'objection des incitatifs négatifs, plusieurs personnes risquent de s'interroger sur la possibilité d'abolir ou à tout le moins de réduire drastiquement la capacité des personnes riches de faire de la fraude et de l'évasion fiscale. En d'autres termes, est-il vraiment possible de faire payer aux riches la totalité des impôts qu'ils doivent à l'État? Nous pouvons comprendre pourquoi un tel scepticisme habite nombre d'entre nous. Après tout, abolir toute possibilité de fraude fiscale ne requerrait-il pas une coopération internationale sans précédent impliquant tous les pays? Ne serait-ce pas là qu'une utopie ? Même si dans un monde idéal tous les pays de la planète coopéraient pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, il ne faut pas sous-estimer les moyens qui sont à la disposition d'un État lorsqu'il souhaite que les individus les plus fortunés payent davantage d'impôts. Concrètement, comment peut-on appliquer une hausse d'impôt importante tout en limitant la capacité des plus fortunés d'y échapper?

Tout d'abord, il peut être intéressant de souligner qu'historiquement, nous disposons d'exemples de pays qui ont appliqué un taux d'imposition marginal relativement élevé avec succès. Ainsi, en 1970, le taux d'imposition marginal effectif, c'est-à-dire lorsque nous prenons en considération l'impôt sur le revenu, les droits de succession et les charges sociales, était de 91,7% au Royaume-Uni; des années 1940 jusqu'aux années 1980, il était supérieur à 70% en Suède atteignant 85% à la fin des années 70 et en 2014 il était de 87% au Danemark (Malleison, 2023). Même les États-Unis ont connu certaines périodes où les plus riches

de la société ont été taxés de manière importante. En prenant en compte l'impôt sur le revenu avec les taxes électorales, les impôts sur la succession et l'impôt sur les sociétés, les 0,01% des plus riches aux États-Unis payaient un taux d'imposition marginal effectif de 74,6% en 1970 (Malleon, 2023).

Évidemment, ce n'est pas parce qu'historiquement nous avons des exemples d'États qui ont réussi à faire payer des taux d'imposition élevés aux riches que nous avons une preuve qu'il est nécessairement possible de faire de même aujourd'hui. Cependant, énumérer ces quelques exemples permet de montrer qu'il est possible dans certaines situations que les plus riches de la société ne puissent pas échapper à des taux d'imposition élevés. Comme le résume Malleon, « [h]istorically, we have seen instances of very high marginal income tax rates—even above 90%. Moreover, the evidence shows that these rates have been real—the rich actually pay them » (2023, p. 23). Dès lors, bien qu'intéressants, ces faits ne nous expliquent pas quels sont les techniques et les outils qui permettent à un État de parvenir à lutter de manière efficace contre la fraude et l'évasion fiscales. C'est pourquoi Malleon nous présente quelques moyens afin qu'un État puisse éviter que les plus fortunés se soustraient au paiement de leur impôt.

Premièrement, il est nécessaire d'instaurer un processus rigoureux de la déclaration de tous les revenus par un tiers (Malleon, 2023). Le revenu d'une personne est déclaré par un tiers lorsqu'il est directement déclaré aux autorités financières par une tierce partie, par exemple un employeur ou une institution financière. Pourquoi cette mesure est-elle nécessaire? Parce que les données dont nous disposons sur le sujet indiquent qu'il est beaucoup plus probable que des revenus qui ne sont pas déclarés par un tiers fassent l'objet d'une fraude fiscale alors que, lorsqu'ils sont déclarés par un tiers, le risque qu'une telle chose se produise diminue drastiquement (Malleon, 2023). Par exemple, une étude menée en 2012 aux États-Unis par le Internal Revenue Service (IRS), c'est-à-dire l'organisme responsable d'administrer et d'appliquer les lois sur le revenu interne aux États-Unis, a montré que le taux d'évasion fiscale d'un revenu personnel est de 56% lorsqu'il n'est pas déclaré par un tiers, mais que cela chute sous la barre des 5% lorsque nous sommes en présence de mécanismes rigoureux de déclaration par un tiers (Malleon, 2023). Or, les revenus des personnes les plus riches font généralement moins souvent l'objet d'une déclaration par un tiers, car, contrairement à une personne qui tire principalement ses revenus de son travail pour un employeur et qui est donc déclarée par ce dernier, les individus les plus fortunés tirent souvent leur revenu de sources plus variées telles que des dividendes ou des paiements d'intérêts. Or, ces sources de revenus font généralement moins l'objet d'un processus rigoureux de déclaration par un tiers. Par conséquent, les plus riches sont les plus susceptibles d'exploiter cette faille pour faire de la fraude fiscale (Malleon, 2023).

Deuxièmement, il est essentiel qu'un État soumette à l'impôt le plus grand éventail possible de revenus et d'actifs. Il faut réduire au maximum les exemptions et les déductions d'impôts : il ne doit pas y avoir d'échappatoires. L'objectif de cette mesure est d'éviter que les individus puissent concentrer leur investissement ou obtenir des revenus dans un secteur qui soit à l'abri de l'impôt ou imposé à un taux inférieur. Par exemple, si les revenus obtenus grâce à des dividendes ne sont pas imposables, alors il y a fort à parier que les individus les plus riches vont essayer que la plus grande part possible de leur revenu soit obtenue de cette façon afin d'éviter de payer des impôts. Afin d'éviter une telle situation, Malleson propose que le taux d'imposition des différentes sources de revenu soit le plus possible identique (Malleson, 2023).

Finalement, le troisième élément mis de l'avant par Malleson consiste à renforcer le contrôle et la vérification des déclarations fiscales des plus fortunés. L'auteur part du constat que la proportion d'individus dont la déclaration fiscale est analysée par un réviseur-comptable des autorités fiscales a connu une importante baisse dans les dernières décennies. Or, un accroissement de la probabilité de faire l'objet d'une telle vérification par les autorités fiscales contribue à réduire les chances qu'une personne fortunée paie moins d'impôts que ce qu'elle aurait dû. Par exemple, une étude réalisée par Alstadsæter, Johannesen, et Zucman en 2018 sur l'impact de l'accroissement des efforts déployés par le gouvernement norvégien pour contrôler davantage les déclarations de revenus des citoyens a montré une réduction importante de l'évasion fiscale ainsi qu'une augmentation des revenus fiscaux du gouvernement de 30% qui se maintient d'une année à l'autre, c'est-à-dire que la hausse des revenus fiscaux observable n'a pas été uniquement temporaire (Malleson, 2023).

Malleson croit qu'en mettant en œuvre les recommandations précédentes, un État peut donc parvenir à augmenter significativement ses revenus fiscaux<sup>63</sup>. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y aura plus

---

<sup>63</sup> Malleson est conscient que les trois pistes de solutions que nous avons présentées sont insuffisantes pour traiter dans le détail d'une question aussi complexe. Par exemple, les trois propositions tiennent pour acquis qu'une personne qui veut se soustraire à l'impôt ne va pas émigrer et abandonner sa citoyenneté. Or, si les personnes les plus riches décident d'émigrer pour éviter de payer de l'impôt, aucune des propositions que nous avons analysées précédemment ne va aider l'État à ne pas connaître d'importantes pertes de revenu. La réponse de Malleson est beaucoup plus détaillée que ce que nous pouvons le laisser paraître ici puisqu'il propose également des solutions permettant de traiter de ce type de situation. Ainsi, il explore notamment la possibilité d'instaurer une taxe de sortie lorsqu'une personne décide d'abandonner sa citoyenneté, il considère la possibilité de taxer le revenu mondial des citoyens comme le font les États-Unis ou encore il fait une analyse de la réalité empirique de ce type d'émigration pour montrer que le phénomène n'est pas aussi important que nous pourrions le penser à première vue. Malleson parvient ainsi à la conclusion que « implementing a couple of complementary legislative policies (such as taxing worldwide income and imposing a stiff exit tax) would likely prevent emigration of the rich en masse » (Malleson,

d'évasion ou d'évitement fiscal, mais l'auteur estime qu'il ne s'agit pas là d'un problème bien grave dans la mesure où les imperfections qui existeront dans un tel scénario n'empêcheront pas une application relativement efficace du seuil limitariste.

Even with well-designed policies it is unlikely that limits would work perfectly; there would undoubtedly remain some leakage through avoidance and evasion, but there is no reason to think that such leaks will be so severe as to invalidate the possibility of limits working reasonably well. After all, the existing income tax in most countries is quite leaky too, but no one concludes that it is therefore infeasible or unimportant (Malleson, 2023, p. 243).

Il est cependant possible d'accepter que l'État soit capable de réduire significativement la fraude et l'évasion fiscales, mais de croire que cela ne règle pas le problème. En effet, si la lutte contre la fraude fiscale coûte cher, alors il est tout à fait possible que l'État connaisse une diminution de ses revenus même si la lutte contre la fraude fiscale se révèle efficace, c'est-à-dire que l'État engage des dépenses en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales qui sont supérieures aux revenus qu'elles génèrent. Dans une perspective conséquentialiste, il serait donc préférable de conserver un taux d'imposition plus bas et qui incite moins à recourir à la fraude fiscale, car, même si nous parvenons à réduire de manière efficace les revenus qui échappent à l'impôt, l'État bénéficierait d'une quantité de ressources moins importante. Bien qu'intéressante, puisqu'elle a le mérite d'interroger les coûts de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, cette objection ne nous convainc pas puisque les propositions de Malleson sont précisément des réformes peu dispendieuses.

La première solution avancée par Malleson consistait à instaurer un processus rigoureux de déclaration de tous les revenus par un tiers. La mise en place d'un tel processus serait forte probablement peu onéreuse puisque toutes les informations nécessaires à son existence et à son bon fonctionnement existent déjà : les institutions financières possèdent déjà l'enregistrement électronique de l'ensemble des données financières requises. Il ne s'agirait donc que de transférer les comptes de résultat possédés par les

---

2023, p. 32). Nous avons donc de bonnes raisons de croire que l'émigration de certains milliardaires n'empêchera pas le limitarisme d'accroître les revenus de l'État. Le lecteur ou la lectrice intéressés par un développement plus substantiel de ces derniers points ou d'autres outils alternatifs permettant d'éviter la fraude et l'évasion fiscale que Malleson propose et dont nous n'avons pas traité ici pourra consulter à profit les pages 30 à 54 de l'ouvrage (Malleson, 2023). Nous avons choisi de limiter notre présentation aux trois mécanismes qui concernent directement le fonctionnement général de la fiscalité d'un État parce que nous disposons d'un espace limité, mais surtout parce que nous croyons que ceux-ci permettent assez bien d'illustrer le point que nous souhaitons mettre de l'avant, à savoir que maximiser les revenus fiscaux ne signifie pas du tout que nous devons adopter un taux d'imposition marginal d'environ 70% parce qu'il est possible de lutter de manière efficace contre l'évasion et la fraude fiscale exercée par les plus riches de la société.

institutions bancaires et les entreprises vers les autorités financières (Malleon, 2023). Nous pouvons également raisonnablement croire que la deuxième solution envisagée par Malleon, soit soumettre à l'impôt le plus grand éventail possible de revenus et d'actifs à un taux similaire, n'engendrera pas de grandes dépenses pour l'État. Il ne s'agit en effet que d'uniformiser les taux d'imposition pour des revenus dont la première réforme facilite l'accès à l'information. Finalement, la troisième solution envisagée par Malleon, qui correspond au renforcement du contrôle et de la vérification des déclarations fiscales des plus fortunés, ne risque pas d'entraîner des coûts supérieurs aux profits qu'elle va générer puisqu'elle semble se payer d'elle-même : plus nous y investissons de l'argent, plus elle rapporte des revenus supplémentaires. Par exemple, il est estimé que, pour chaque heure de plus passée à vérifier les déclarations fiscales d'une personne ayant un revenu annuel supérieur à 1 million de dollars aux États-Unis les revenus de l'État augmentent de 1000\$ (Sarin et Summers, 2019). En ce sens, il nous apparaît donc peu probable que les mesures proposées par Malleon pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales aient un coût supérieur aux revenus qu'elles vont apporter à l'État.

Encore une fois, il semble donc que l'objection des incitatifs négatifs ne soit pas aussi dommageable pour le limitarisme que ce qu'elle semblait l'être à première vue. Cependant, le fait que les conséquences sur les revenus de l'État soient moins importantes que prévu n'empêche pas Malleon de partager la réponse initiale de Robeyns en affirmant qu'il existe une tension entre l'argument de l'égalité politique et l'argument de la satisfaction des besoins urgents non satisfaits quant au taux d'imposition marginal qu'il convienne d'adopter, à savoir qu'il faut imposer un taux d'imposition marginal de 100% si nous donnons préséance à l'argument de l'égalité démocratique et qu'il convient plutôt de viser le taux permettant d'optimiser les revenus fiscaux dans le cas de l'argument des besoins urgents non satisfaits même si celui-ci est très largement supérieur à 70%<sup>64</sup> (Malleon, 2023). Nous voyons donc que la réponse que propose Malleon, même si elle permet de relativiser énormément l'importance de l'objection des incitatifs négatifs, parvient néanmoins à la conclusion que le taux d'imposition marginal devrait être légèrement inférieur à 100% si nous voulons permettre à l'État de maximiser ses revenus fiscaux.

---

<sup>64</sup> Puisque Malleon propose comme solution de s'inspirer de la politique fiscale du début des années 40 du président américain Franklin Roosevelt (Malleon, 2023), nous pouvons estimer qu'il a en tête un taux d'imposition marginal d'environ 94%.

### 2.3.5 La nouvelle réponse de Robeyns

Nous avons vu que Malleson s'inspire de Robeyns pour formuler sa réponse à l'objection des incitatifs négatifs, mais l'inverse est également vrai. Dans son ouvrage *Limitarianism : The Case Against Extreme Wealth* (2024), Ingrid Robeyns modifie sa réponse initiale à l'objection des incitatifs négatifs<sup>65</sup> notamment en prenant en considération les éléments avancés par Malleson (Robeyns, 2024). Voyons comment la pensée de Robeyns a évolué sur la question.

Tout d'abord, Robeyns n'admet plus sans discuter que le limitarisme implique nécessairement un taux d'imposition marginal de 100% (Robeyns, 2024). Pour l'autrice, si nous parvenons à faire des changements structurels importants à l'économie permettant d'avoir une répartition plus équitable de la production, alors il y aura un besoin beaucoup moins grand pour intervenir via la fiscalité afin de redistribuer la richesse puisque les plus riches posséderont une moins grande fortune. Ainsi, il ne serait peut-être pas nécessaire d'instaurer un taux d'imposition marginal de 100% ou alors, s'il y a un taux d'imposition marginal de 100% il n'affecterait peut-être personne tout simplement parce qu'aucun individu ne parviendrait à amasser une fortune supérieure au seuil limitariste. Robeyns nous donne quelques exemples de mesures qui permettraient d'atteindre cet objectif.

In practical terms, this could be achieved by having minimum wages set at the level of a living wage; by breaking up corporations that have a monopoly; by protecting unions and criminalizing union-busting; and by taking other measures to ensure that there is no group in the economy that has too much power. [...] In addition, we need to focus much more on taxes on wealth, profits, inheritance, and capital gains, as these are currently very low or non-existent (Robeyns, 2024, p. 161).

L'idée est donc que si nous appliquons une série importante de réformes telles que celle mentionnée ci-dessus, alors il est possible de parvenir à mettre en place une société dans laquelle personne ne dépasserait un certain degré de richesse. Par exemple, si nous voulons qu'il n'y ait aucun milliardaire dans la société, il n'est peut-être pas nécessaire d'instaurer un taux d'imposition marginal de 100% pour réaliser cet objectif puisqu'il est possible d'appliquer d'autres mesures afin de réduire la fortune des plus riches de la société<sup>66</sup>.

---

<sup>65</sup> Cette réponse initiale est celle de Robeyns qui se trouve dans son premier article sur le limitarisme (Robeyns, 2017) et que nous avons présentée ci-dessus.

<sup>66</sup> Cela ne veut pas dire que l'impôt sur le revenu ne va pas augmenter de manière importante, mais plutôt qu'il n'est peut-être pas nécessaire de se rendre à 100% pour faire disparaître totalement des fortunes au-delà d'un certain seuil.

La position de Robeyns rejoint en partie celle qui est mise de l'avant par Martin François, Sybille Mertens de Wilmars et Kevin Maréchal (2023) dans leurs recherches sur le limitarisme. Les auteurs ont analysé 14 propositions de politiques limitaristes dont 10 propositions académiques, c'est-à-dire qui proviennent de livres ou de revues académiques, et 4 propositions défendues par des politiciens (François *et al.*, 2023). Parmi les conclusions qu'ils tirent de leur analyse, nous pouvons lire la chose suivante.

The cases presented in this paper show that income and wealth cap policies could play a role at this time of crisis, provided that they are integrated within broader policy packages that include measures aimed at alleviating the problems that numerous households face (François *et al.*, 2023, p. 11).

Bien que l'idée ici soit quelque peu différente de celle mise de l'avant par Robeyns, les deux se rejoignent quant au fait que le limitarisme est beaucoup plus viable s'il est considéré comme une mesure s'inscrivant dans un ensemble plus vaste de réformes. Il en allait de même chez Malleson pour qui le limitarisme doit impérativement s'accompagner de réformes en matière de lutte contre la fraude fiscale sans quoi il risque de se révéler peu efficace pour répondre à l'objection des incitatifs négatifs (Malleson, 2023).

La réflexion de Robeyns a également évolué sur un autre point par rapport à sa première réponse : elle remet en question l'un des présupposés de l'objection, à savoir que l'instauration d'un taux d'imposition marginal de 100% va réellement décourager les individus à travailler moins ou à continuer à produire lorsqu'ils auront atteint le seuil limitariste<sup>67</sup>. La philosophe base explicitement sa réflexion sur celle de Malleson (Robeyns, 2024). Elle reprend donc l'argument empirique de celui-ci en affirmant que les personnes qui sont les mieux rémunérées sont davantage motivées entre autres par le prestige et le pouvoir que par les gains économiques supplémentaires qu'ils peuvent obtenir. Cela rend donc peu probable qu'ils deviennent moins actifs sur le plan professionnel et réduisent leur production en réaction à une augmentation des impôts et des taxes sur leurs revenus (Robeyns, 2024).

Selon Robeyns, ce qui peut nous rendre sceptiques sur ce point ou à tout le moins nous le faire paraître contre-intuitif, ce n'est pas l'état de la littérature sur le sujet, mais plutôt la conception de la nature humaine du néolibéralisme dans laquelle les sociétés occidentales baignent. L'idéologie néolibérale nous dit que ce qui motive les individus est d'abord et avant tout le gain matériel. Or, pour la philosophe, il ne s'agit pas

---

<sup>67</sup> Pour être plus précis, elle a détaillé un peu plus une intuition qu'elle avait brièvement formulée dans sa première réponse (Robeyns, 2017).

d'un fait immuable. Même si nous acceptons que la perspective de faire un gain matériel puisse faire partie des différentes motivations des êtres humains, elle affirme que c'est plutôt l'esprit du temps, c'est-à-dire le contexte culturel et intellectuel, qui détermine l'importance que joue la perspective d'un gain matériel pour la motivation des individus (Robeyns, 2024). Ainsi, il n'est pas besoin qu'il y ait toujours une importante récompense matérielle pour encourager les individus à être productifs. Il n'est même pas nécessaire que l'incitatif soit matériel si nous voulons encourager les individus à fournir davantage d'effort. Comme le remarque Robeyns, même dans les sociétés occidentales où le néolibéralisme domine, il n'est pas nécessaire qu'un incitatif matériel soit en jeu pour que certains individus soient motivés pour faire plus d'efforts et de travail.

A lot of people put in a lot of effort all the time for zero financial reward – think of all the people who do voluntary work, or activists who fight for the common good when the government or companies have dropped the ball [...]. Or take the work of a teacher. Teachers regularly go the extra mile for students who need more support, without receiving extra pay. Teachers across the globe work regular overtime. When we ask them why they do it, it's rare to hear the term 'reward' or 'money' in their answer (Robeyns, 2024, p. 163).

Dans ce type d'exemple, nous voyons bien que la motivation intrinsèque de ces individus n'est pas d'accroître leur propre pouvoir économique, mais plutôt de faire ce qui est conforme à leur morale, de tirer du plaisir à venir en aide aux autres, de se sentir utile à la communauté, s'épanouir, etc.

Robeyns en vient donc à se questionner sur la manière dont il serait possible d'introduire de nouvelles formes de reconnaissance qui attribuent de l'honneur et de la gratitude à une personne. Selon la philosophe, nous n'avons pas suffisamment réfléchi et pris au sérieux cette question. La seule piste de réflexion qu'elle propose est de s'inspirer de l'attribution des récompenses dans le monde scientifique afin de mettre en place de nouveaux incitatifs dans le monde industriel. Les récompenses et les reconnaissances dans le monde scientifique n'impliquent pas toujours des prix de nature économique et, lorsque cela est le cas, ils n'ont pas pour fonction générale d'enrichir la personne qui l'obtient puisqu'ils retournent dans le financement de la recherche ou l'éducation (Robeyns, 2024).

Nous avons vu que la nouvelle réponse que fait Robeyns en réaction à l'objection des incitatifs négatifs repose sur le fait qu'une application effective du limitarisme ne requiert peut-être pas nécessairement l'instauration d'un taux d'imposition de 100%. Le limitarisme a donc avantage à ne pas être appliqué de manière isolée, mais à plutôt être considéré comme faisant partie d'un ensemble de réformes plus important. Finalement, Robeyns défend l'idée que les incitatifs négatifs que peut générer l'instauration

d'un seuil limitariste sont à la fois moins importants qu'initialement prévu et qu'il ne s'agit pas d'une fatalité.

#### **2.4 Quelle est la portée de l'objection des incitatifs négatifs?**

Maintenant que nous avons fait un tour d'horizon des différentes réponses qui ont été formulées à l'égard de l'objection des incitatifs négatifs<sup>68</sup>, que pouvons-nous en conclure? Nous croyons que cette discussion nous donne les éléments nécessaires pour défendre l'idée qu'il est possible de sauver l'argument des besoins urgents non satisfaits de l'objection des incitatifs négatifs. Dans les pages suivantes, nous allons reprendre les divers éléments des réponses que nous avons présentés précédemment et qui nous amènent à partager l'avis que l'objection des incitatifs négatifs ne permet pas de rejeter l'argument des besoins urgents non satisfaits. Mais avant, nous allons cependant faire un commentaire succinct pour souligner que cette objection ne permet pas d'attaquer le limitarisme sur sa capacité à satisfaire certains besoins futurs.

Revenons un instant sur la réponse de Timmer (concevoir le limitarisme comme une mesure pré-distributive). Nous avons indiqué précédemment qu'elle ne permet pas de sauver l'argument des besoins urgents non satisfaits en raison de son incapacité à prendre en compte le caractère urgent des besoins, c'est-à-dire qu'elle ne permet pas à l'État d'obtenir des sommes importantes à investir dans des solutions efficaces avant plusieurs années. Nous croyons cependant qu'il ne faut pas trop vite mettre de côté cette piste de solution. En effet, elle peut tout à fait défendre le limitarisme en répondant à l'objection des incitatifs négatifs si nous proposons une version alternative de l'argument des besoins urgents non

---

<sup>68</sup> Nous avons volontairement laissé de côté une autre stratégie pour répondre à l'objection des incitatifs négatifs puisqu'elle ne répond pas de front à l'objection. Il s'agit de celle adoptée par Nielsen et Axelsen dans leur article « *Envy, Levelling-Down, and Harrison Bergeron: Defending Limitarianism Against Three Common Objections* » (2022). Les auteurs y argumentent en faveur de l'idée que l'existence de personnes riches dans une société cause bien plus de tort à la fois aux plus démunies et à la société de manière générale que le présupposent les défenseurs de l'objection des incitatifs négatifs. Ainsi, même si la production sociale diminue à la suite de l'instauration d'une politique limitariste, les plus pauvres et plus largement le reste de la société pourraient tout de même voir la qualité de leur vie s'améliorer (Nielsen et Axelsen, 2022). L'idée est donc que les bienfaits du limitarisme, même s'ils impliquent une diminution de la croissance économique, sont largement sous-estimés, car les torts produits par les personnes les plus fortunées, notamment en exerçant une influence importante sur les normes et les standards (Nielsen et Axelsen, 2022), sont eux-mêmes largement sous-estimés. Bien qu'intéressante, cette stratégie ne répond pas directement à l'objection des incitatifs négatifs compris comme objection à l'endroit de l'argument des besoins urgents non satisfaits tel que nous l'avons présenté. En effet, bien que la position des deux philosophes puisse être pertinente pour montrer que, toutes choses considérées, une diminution de la production ne serait pas aussi désastreuse que prévu pour les plus pauvres, elle ne permet pas de défendre l'argument des besoins urgents non satisfaits en tant que justification du limitarisme c'est-à-dire qu'elle ne défend pas la capacité du limitarisme à fournir du financement pour répondre aux besoins urgents non satisfaits.

satisfaits, à savoir l'argument de la satisfaction de besoins pour les générations futures. L'idée n'est plus de justifier le limitarisme en faisant appel à sa capacité de résoudre des problèmes urgents dans le présent, mais à contribuer à mettre en place des solutions sur le long terme pour empêcher que les générations futures soient confrontées à certains des problèmes urgents qui font partie du quotidien de nombre de personnes aujourd'hui. Par exemple, le limitarisme tel qu'appliqué selon la proposition de Timmer pourrait tout à fait permettre le financement d'un fonds d'aide pour aider les personnes en situation d'itinérance à sortir de cette condition dans les prochaines décennies. Bien qu'elle puisse paraître moins attractive<sup>69</sup>, cette version de l'argument illustre le caractère bénéfique que peut avoir le limitarisme sur de longues périodes. Ainsi, même si l'objection des incitatifs négatifs était concluante pour rejeter l'argument des besoins urgents non satisfaits, il n'en résulte pas que le limitarisme est une théorie inefficace pour permettre à l'État de financer des solutions pour résoudre certains problèmes. Dès lors, en montrant que le limitarisme n'implique pas forcément un taux d'imposition marginal de 100%, Timmer fait perdre à l'objection une partie de sa force parce qu'elle ne permet plus de remettre fondamentalement le limitarisme en cause. Précisons également que le type de mesure limitariste proposée par Timmer n'est pas logiquement incompatible avec l'instauration d'un taux d'imposition marginal de 100% : les deux approches peuvent très bien être complémentaires pour limiter la richesse que peut posséder un individu.

Cela étant dit, comment l'argument des besoins urgents non satisfaits peut-il résister à l'objection des incitatifs négatifs? Nous croyons que deux éléments permettent tout particulièrement d'y arriver : le principe de taxation optimale n'est pas aussi rigide qu'on pouvait être tenté de le croire au départ et le limitarisme n'implique pas nécessairement un taux d'imposition marginale de 100%. En d'autres termes, le taux de taxation optimale peut-être largement supérieur à 70% et l'objection implique une prémisse fautive, à savoir que le limitarisme implique toujours un taux d'imposition marginal de 100%.

En ce qui concerne le premier point, la réponse de Malleson l'a bien illustré : nous disposons non seulement d'exemples historiques où le taux d'imposition marginal était supérieur à 90% et où les plus fortunés payaient effectivement leurs impôts (Malleson, 2023), mais en plus les données empiriques ne nous donnent pas de raison de croire qu'il est impossible de faire de même aujourd'hui. Les effets d'une hausse de l'imposition n'ont pas beaucoup d'impact sur la production et le travail des individus les plus fortunés

---

<sup>69</sup> Notamment, car elle ne permet pas d'aider à résoudre l'ensemble des besoins urgents non satisfaits couvert par l'argument de Robeyns comme nous l'avons déjà indiqué avec la lutte aux changements climatiques et aussi parce qu'elle n'offre pas de solution à court terme pour aider les individus qui souffrent actuellement.

dans la société et il est tout à fait possible pour un État d'adopter des mesures permettant de réduire significativement l'évasion et la fraude fiscales<sup>70</sup>. Dès lors, les revenus de l'État peuvent augmenter de manière considérable.

On pourrait cependant nous rétorquer que, dès qu'il y aura une diminution de la production, même si elle se révèle faible, alors les revenus de l'État ne seront pas maximisés, car il y aura moins de richesse à imposer. Il conviendrait donc de ne pas instaurer un seuil limitariste même si les revenus de l'État n'augmentaient que légèrement lorsqu'il n'y a pas de seuil limitariste. Or, cette objection ne nous semble pas recevable. Illustrons notre désaccord à l'aide d'un exemple. Imaginons qu'une société soit composée de 10 individus. Cinq personnes gagnent un revenu annuel de 1 million de dollars et cinq autres personnes ont un revenu annuel qui s'élève à 10 millions de dollars chacun. Pour faciliter l'exemple, supposons que le salaire des individus correspond à la production qu'ils ont générée. Supposons également qu'il n'y a que deux tranches d'imposition : les revenus correspondants à 5 millions et moins sont imposés à un taux de 10% et les revenus de plus de 5 millions sont imposés à 70%. Appelons cette société *S1*. Dans *S1*, les revenus que l'État tire de l'impôt correspondent donc à 20.5 millions de dollars<sup>71</sup>. Imaginons maintenant une autre société, *S2*. *S2* possède les mêmes caractéristiques que *S1*, à l'exception que le taux d'imposition marginal est de 100%, c'est-à-dire que les revenus annuels supérieurs à 5 millions de dollars sont imposés à 100%. Imaginons que l'instauration de ce seuil limitariste décourage les cinq individus les plus fortunés, ceux qui initialement produisaient chacun pour 10 millions de dollars par année, à continuer d'être aussi productifs et donc qu'ils réduisent leur production de 10%<sup>72</sup>. Ils produiront donc pour 9 millions de dollars annuellement et ils auront un salaire de 9 millions de dollars. Par conséquent, dans *S2*, l'État va collecter via l'impôt 23 millions de dollars. Comme cet exemple l'illustre, ce n'est pas du tout parce que la production totale diminue que l'État ne verra pas ses revenus fiscaux s'accroître. Il n'est donc pas certain que la situation dans laquelle l'État maximise ses revenus fiscaux correspond à une maximisation de la production.

---

<sup>70</sup> Voir la réponse de Malleson à la section 2.3.4.

<sup>71</sup> 30 millions sont imposés à 10%, ce qui génère un revenu de 3 millions auquel il faut ajouter 25 millions qui sont imposés à 70% ce qui génère un revenu de 17.5 millions. 3 millions + 17.5 millions = 20.5 millions.

<sup>72</sup> Une diminution de 10% serait une diminution très importante de la production par rapport à ce que la littérature scientifique observe sur le sujet puisque, pour rappel, plusieurs revues de littérature arrivent à la conclusion que le temps et les efforts dans la sphère professionnelle ne diminuent pas en réaction à une hausse importante d'impôts (Malleson, 2023).

En ce qui concerne le deuxième point, c'est-à-dire que le limitarisme n'implique pas l'instauration d'un taux d'imposition marginal de 100%, nous croyons qu'il permet aisément de comprendre pourquoi l'objection des incitatifs négatifs échoue : s'il est possible que le taux d'imposition qui maximise les revenus de l'État soit largement supérieur à 70% et que le limitarisme n'implique pas de l'augmenter jusqu'à 100%, alors aucun incitatif négatif ne devrait se produire ou ils n'auront pas un impact significatif. Comme nous l'avons vu avec la deuxième réponse de Robeyns, le taux d'imposition est loin d'être le seul élément qui permet d'éviter que des individus puissent accumuler une fortune qui dépasse un certain seuil. Qu'il s'agisse d'augmenter le salaire minimum, d'instaurer un salaire maximum proportionnel, de favoriser la syndicalisation des travailleurs, d'adopter des lois antimonopoles ou d'instaurer un impôt sur l'héritage comme le propose Timmer, les possibilités de réformes qui peuvent accompagner une hausse significative du taux d'imposition marginal pour faire respecter un seuil limitariste sont multiples.

Malgré ces explications, on peut tout de même s'interroger sur la raison qui nous autorise à croire qu'une théorie limitariste n'implique pas l'adoption d'un taux d'imposition marginal de 100%. Imaginons qu'une société souhaite instaurer un seuil limitariste de 1 milliard de dollars. Pourquoi la réalisation de cette mesure ne serait-elle pas équivalente à l'adoption d'un taux d'imposition marginal de 100%? Dans les deux cas, il s'agit de limiter la fortune que les individus peuvent posséder à un montant déterminé. Pourquoi donc un seuil limitariste peut-être différent d'un taux d'imposition de 100%? Nous sommes d'avis que les deux ne sont pas équivalents, car, bien qu'il y ait un objectif commun, les moyens adoptés peuvent différer largement. En d'autres termes, un taux d'imposition marginal de 100% n'est qu'un moyen parmi tant d'autres pour faire respecter un seuil limitariste. Il peut certes s'agir de la stratégie que nous associons le plus intuitivement au limitarisme parce qu'elle est la plus simple et la plus directe, mais cela ne veut pas du tout dire qu'il s'agit de la stratégie la plus efficace et la plus souhaitable pour faire respecter un seuil limitariste. Par conséquent, l'objection des incitatifs négatifs applique à l'ensemble des projets limitaristes une stratégie qui pose un problème alors même qu'il existe d'autres solutions. En ce sens, l'argument des besoins urgents non satisfaits résiste à cette objection.

Il reste peut-être un dernier espoir pour les défenseurs de l'objection des incitatifs négatifs. Il nous semble encore y avoir une échappatoire à cette réponse à l'objection qui, à notre connaissance, n'a jamais été formulée. Si nous revenons un peu en arrière, nous avons vu que les recherches empiriques ne permettaient pas d'affirmer que les plus fortunés allaient moins travailler en réaction à une hausse du taux d'imposition. Ce que nous observons plutôt est qu'ils ont tendance à faire de l'évasion et de la fraude

fiscales. Or, que se passerait-il dans un scénario où la possibilité de faire de l'évasion et de la fraude fiscales serait quasi inexistante, voire impossible? Ne serait-ce pas uniquement dans un tel contexte que nous observerions un impact négatif significatif d'une hausse du taux d'imposition sur la production? N'est-ce pas vers cet idéal que semble vouloir tendre le limitarisme? Autrement dit, il n'est pas impossible que l'une des explications de l'absence d'impacts négatifs sur la qualité et la quantité de travail des plus fortunés lorsque les impôts qu'ils doivent payer augmentent soit précisément qu'ils ont encore un incitatif économique important à continuer d'être productif puisqu'ils peuvent malgré tout mettre une partie significative de leurs revenus à l'abri de l'impôt ou payer moins d'impôts qu'ils ne le devraient. Si tel est l'une des principales raisons permettant de rendre compte du comportement des plus fortunés, alors cela est problématique pour le limitarisme puisqu'il tend à nous mettre dans une situation où les plus riches de la société vont vraiment commencer à réduire drastiquement les efforts qu'ils font dans la sphère professionnelle.

Cette objection n'est en réalité pas si problématique que cela pour le limitarisme. Tout d'abord, rappelons que, puisqu'il n'est pas nécessaire d'instaurer un taux d'imposition marginal de 100%, l'impact sur la diminution de la production et le travail ne sera pas si important que ça comme l'a montré Malleson en analysant la littérature sur le sujet. Ensuite, nous pouvons lui répondre tout simplement en nous appuyant sur la discussion de Robeyns (2024) que nous avons résumé précédemment quant à la possibilité de mettre de l'avant des incitatifs qui ne sont pas matériels, mais qui contribueraient néanmoins à encourager les individus à rester productifs. En effet, si l'importance des incitatifs économiques occupe une place moins prépondérante dans la société, alors l'objection perdra beaucoup en puissance et en plausibilité. En d'autres termes, si la perspective d'un gain matériel n'est pas une source importante de motivation pour être productif dans la société, alors l'absence d'incitatif matériel n'aura pas ou peu d'impact sur la production.

Nous avons expliqué précédemment que Robeyns défend l'idée qu'une telle perte de puissance pour les incitatifs matériels est plausible et qu'elle remarque que nous pouvons trouver beaucoup d'exemples d'individus qui réalisent toutes sortes de tâches et d'efforts supplémentaires sans avoir d'incitatifs économiques, même dans les sociétés néolibérales (Robeyns, 2024). La philosophe n'envisage cependant qu'une seule piste de solution pour réduire l'importance des incitatifs matériels, soit que le monde industriel s'inspire des récompenses que nous trouvons dans le monde scientifique (Robeyns, 2024). Il serait donc possible de nous reprocher que la réponse à l'objection ne soit pas suffisamment développée

et qu'elle se révèle très hypothétique. Cependant, il existe dans la littérature des travaux beaucoup plus fertiles pour concevoir des incitatifs qui ne sont pas matériels. L'absence d'un propos développé chez Robeyns ne permet donc pas de rejeter l'argument sur la base de son caractère hypothétique.

Par exemple, nous pouvons trouver plusieurs solutions possibles dans les travaux de la philosophe Julie Rose et plus particulièrement dans son article « On the value of economic growth » (Rose, 2020). Dans cet article, Rose défend la thèse que la croissance économique n'est pas nécessaire pour que nous puissions profiter des avantages que peut nous apporter la croissance économique (Rose, 2020). Elle défend notamment l'idée que la perspective d'un gain économique, c'est-à-dire d'un profit, n'est pas du tout nécessaire afin de stimuler l'innovation et la production. Nous pouvons tout à fait être dans une société d'innovation continue et qui permet une production importante.

While ceasing to pursue economic growth, a society can continue to promote ongoing innovation, by drawing on and fostering a broader array of motivations and by providing the social conditions and resources to support and incentivize innovation. Democratic worker-controlled firms competing in a market would still be motivated to innovate, to meet the needs of maintenance and repair, to maintain market share, and to provide better conditions of work and more free time (Schweickart, 2012: 212–215; see also Schor, 2011: 170–171). Moreover, the desire for public recognition, as well as intrinsic motivation, can drive innovative pursuits (Romer, 2012: 118), and people would continue to be inquiring, creative, and inventive (Hamilton, 2004: 232). A society might harness the desire for social esteem and make use of nonmonetary rewards to encourage these innovative qualities. Beyond motivation, [...] a society that ceased to pursue economic growth would provide people with more free time and greater powers and opportunities in work, which in turn would contribute to the social conditions for people to pursue, both individually and collectively, scientific and creative advances (Rose, 2020, pp. 140-141).

Comme l'indique cet extrait, non seulement il existe d'autres pistes de solution que celle envisagée par Robeyns, mais également il existe une littérature bien plus vaste sur laquelle les arguments de Rose reposent. Cela signifie que, loin d'avoir fait le tour de la question sur les incitatifs non matériels qu'il serait possible de mettre en place, Robeyns pourrait largement bonifier son analyse de la question. Par exemple, l'un des auteurs cités par Rose, David Schweickart, a déjà entamé une réflexion sur la différence entre la manière dont sont répartis les profits dans une entreprise capitaliste et dans une entreprise gérée démocratiquement et sur l'incidence de cette répartition sur la capacité à innover ainsi que sur les incitatifs non économique que cela génère pour la production. L'idée de base est qu'une entreprise capitaliste vise

à maximiser ses profits alors qu'une entreprise gérée démocratiquement<sup>73</sup> vise à maximiser le profit par employé. Ainsi, si une entreprise capitaliste double son champ d'opération, alors elle doublera ses profits alors qu'une entreprise gérée démocratiquement va simplement doubler son nombre d'employés et le salaire de chaque employé restera le même. Or, dans la situation où l'entreprise gérée démocratiquement innove et améliore ainsi sa production, ses employés pourront faire un choix que les employés de l'entreprise capitaliste ne pourront pas faire : ils pourront décider de travailler moins, c'est-à-dire d'avoir plus de temps libre, tout en conservant le même salaire (Schweickart, 2012)<sup>74</sup>. Par conséquent, nous pouvons constater que la structure économique des entreprises peut tout à fait exercer une influence sur la mise en place d'incitatifs non matériels.

Notre objectif ici n'est pas d'analyser en détail l'ensemble des options qui s'offrent à nous lorsque nous désirons faire gagner en importance les incitatifs qui ne sont pas matériels. Notre but est plutôt de montrer qu'une analyse comme celle de Robeyns peut largement être plus développée et bonifiée. Nous avons simplement esquissé une piste de solution qui nous semble pertinente. Dès lors, s'opposer à la possibilité que les incitatifs non matériels puissent gagner en influence sur la base que l'analyse de Robeyns est trop hypothétique et sommaire ne tient pas la route. Ainsi, même poussée dans ses derniers retranchements, l'objection des incitatifs négatifs ne parvient pas à nous amener à rejeter l'argument des besoins urgents non satisfaits en faveur du limitarisme.

---

<sup>73</sup> L'État peut exercer une certaine influence pour mettre en place davantage d'entreprises qui fonctionnent démocratiquement, notamment via des nationalisations. Nous faisons cette précision, car on pourrait nous objecter que nous sortons du cadre qui permet à un État de valoriser certains incitatifs plutôt que d'autres.

<sup>74</sup> Cette présentation est très sommaire. Pour voir le raisonnement détaillé, nous référons évidemment au texte original de Schweickart (2012).

## CONCLUSION

Les dernières décennies ont été témoins d'une augmentation significative des inégalités économiques. Dans ce contexte, il est étonnant de constater que les principales théories contemporaines de la justice n'ont pas cherché à développer une analyse normative sur les plus fortunés de la société. C'est pourquoi la philosophe Ingrid Robeyns (2017) a proposé une nouvelle théorie de la justice distributive : le limitarisme. Dans sa formulation la plus générale, le limitarisme défend l'idée que personne ne devrait pouvoir posséder une quantité d'un bien désirable qui excède un certain seuil (Robeyns, 2017). Dans ce mémoire, nous nous sommes intéressés à un type particulier de théorie limitariste, soit le limitarisme économique. Ainsi, le bien désirable sur lequel nous avons porté notre attention concerne les ressources économiques, c'est-à-dire les revenus et le capital.

La question à laquelle nous avons souhaité apporter une réponse dans ce mémoire est la suivante : le limitarisme économique est-il une théorie de la justice distributive attrayante? Le critère que nous avons utilisé pour déterminer du caractère attrayant ou non d'une théorie est sa capacité à être appuyée par un ou des arguments suffisamment robustes pour lesquels nous avons de bonnes raisons de croire en leur validité, c'est-à-dire que les principales objections qui leur sont adressées se révèlent en dernière analyse insuffisantes pour les rejeter. Nous croyons qu'il existe aux moins deux arguments en faveur du limitarisme qui permettent d'affirmer que ce critère est respecté : l'argument démocratique et l'argument des besoins urgents non satisfaits.

Dans le premier chapitre, nous avons considéré l'argument démocratique. Cet argument consiste à affirmer que le limitarisme contribue à protéger la démocratie puisqu'il aide à défendre l'égalité politique (Robeyns, 2017). L'idée de base de l'argument est que les personnes les plus fortunées peuvent faire usage, en raison même de l'ampleur de leur fortune, de différents mécanismes leur permettant de transformer leur pouvoir économique en pouvoir politique. Dès lors, la mise en place d'un seuil limitariste, en limitant l'accumulation de la richesse que les individus peuvent posséder, empêche les plus fortunés de la société d'exercer une influence politique complètement disproportionnée par rapport aux autres citoyens. Le limitarisme contribue ainsi à protéger l'égalité politique. Deux objections sérieuses ont été formulées pour s'opposer à l'argument démocratique. Il s'agit de l'objection de l'efficacité et de l'objection de l'avantage mal ciblé. La première affirme que le limitarisme n'est pas efficace pour contribuer à protéger l'égalité politique (Volacu et Dumitru, 2019). Nous avons montré, à l'aide des arguments de Dick Timmer (2019), que cette objection

sous-estime largement la capacité du limitarisme de contribuer à la défense de l'égalité politique. La deuxième objection consiste à défendre l'idée que le limitarisme permet effectivement de s'attaquer à certaines inégalités, mais qu'il ne s'agit pas d'inégalités politiques (Volacu, 2024). La définition de l'égalité politique qu'implique l'argument démocratique serait problématique dans la mesure où elle entraînerait des conséquences peu plausibles. Nous avons rejeté cette objection en indiquant qu'elle définit de manière imprécise la conception de l'égalité politique qu'implique l'argument démocratique. Lorsque nous définissons précisément l'égalité politique telle que comprise par l'argument démocratique, les conséquences peu plausibles identifiées par l'objection de l'avantage mal ciblé disparaissent. Dans ce premier chapitre, nous avons donc pu défendre l'idée que l'argument démocratique n'est pas affecté par les objections qui lui sont adressées.

Dans le deuxième chapitre, nous nous sommes intéressés à l'argument des besoins urgents non satisfaits. Cet argument défend la capacité du limitarisme à permettre à un État d'augmenter ses revenus afin d'investir dans des solutions efficaces pour répondre à des besoins urgents qui ne sont pas satisfaits (Robeyns, 2017). À titre de rappel, les besoins urgents non satisfaits correspondent à trois conditions empiriques : la condition de l'extrême pauvreté, la condition des désavantages locaux et mondiaux ainsi que la condition des problèmes d'action collective (Robeyns, 2017). Nous avons vu que l'argument des besoins urgents non satisfaits s'est vu opposer une objection importante : l'objection des incitatifs négatifs. Pour le résumer simplement, l'idée est que limiter la richesse que peut accumuler un individu va le décourager de continuer à produire lorsqu'il aura atteint la limite. Par conséquent, la production totale dans la société va diminuer, l'État va imposer moins de richesse et donc ses revenus vont diminuer. Le limitarisme ne permettrait donc pas d'augmenter les sommes qu'un État peut investir pour répondre à des besoins urgents qui ne sont pas satisfaits. Afin d'être en mesure de répondre à cette objection, nous avons passé en revue les différentes réponses qui ont été formulées pour s'y opposer. Nous sommes parvenus à la conclusion qu'elle ne permet pas de rejeter l'argument des besoins urgents non satisfaits, notamment parce que le principe de taxation optimale, sur lequel repose en bonne partie l'objection, ne permet pas de défendre l'idée qu'une hausse importante du taux d'imposition marginal implique nécessairement une diminution de la production. De plus, l'objection des incitatifs négatifs fait une équivalence entre un seuil limitariste et un taux d'imposition marginal de 100%. Or, un seuil limitariste n'est pas forcément équivalent à un taux d'imposition marginal de 100%. Il s'agit d'une stratégie pour faire respecter un seuil limitariste, mais il en existe d'autres. Il semble préférable de combiner une hausse du taux d'imposition marginal, mais sans atteindre 100%, avec un ensemble d'autres mesures. Dès lors, l'objection des incitatifs négatifs ne

nous permet pas de rejeter l'argument des besoins urgents non satisfaits. Tout comme l'argument démocratique, l'argument de la satisfaction des besoins urgents non satisfaits ne rencontre pas d'objection qui nous amènerait à le rejeter.

Nous croyons donc avoir atteint notre objectif. En défendant la capacité de ces deux arguments à résister aux objections les plus problématiques, nous espérons avoir su, aussi modestement soit-il, convaincre les lecteurs et lectrices de l'attrait que peut représenter cette théorie. Nous souhaitons avoir fait entrevoir l'intérêt qu'il y a de continuer d'explorer cette piste dont nous n'avons tout au plus que débroussaillé les premiers pas. Nous n'affirmons pas cela par fausse modestie : les possibilités qu'il reste encore à explorer sont innombrables. Que l'on se rappelle que nous avons uniquement porté notre attention sur un type bien particulier de théorie limitariste, le limitarisme économique, et que nous n'avons analysé que deux arguments parmi la multitude qui a déjà été proposée<sup>75</sup>. Ajoutons à cela que nous avons conscience de n'avoir pas pu tout développer dans le détail même en ce qui concerne les deux arguments dont nous avons traité. Il nous a fallu laisser sur le bord de notre route certaines hypothèses, qui, bien qu'intéressantes, auraient rallongé sans fin notre parcours. Pour ne prendre qu'un seul exemple, l'argument démocratique tel que nous l'avons défendu ne consiste même pas en une analyse exhaustive de la contribution que peut apporter le limitarisme pour aider à protéger la démocratie. Comme le souligne Volacu, il serait intéressant d'explorer l'hypothèse selon laquelle l'existence de fortunes trop importantes peut se révéler contraire au principe démocratique fondamentale du contrôle populaire (Volacu, 2024).

En terminant, nous ne doutons pas que d'autres recherches sur le limitarisme seront produites. La littérature sur le sujet est encore bien jeune et continue de susciter de l'intérêt. D'autres arguments en faveur du limitarisme et d'autres objections verront sans doute le jour. Que notre travail puisse encourager le développement de cette littérature, voilà notre souhait.

---

<sup>75</sup> Pour avoir un aperçu non exhaustif des principaux arguments formulés, voir la section 0.3 de l'introduction.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alcantud, J. C. R., Mariotti, M. et Veneziani, R. (2022). Sufficientarianism. *Theoretical Economics*, 17, 1529-1557. <https://doi.org/10.3982/TE4232>
- Alvaredo, F., Atkinson, A. B., Piketty, T. et Saez, E. (2013). The top 1 percent in international and historical perspective. *Journal of Economic Perspectives*, 27(3), 3-20. <http://dx.doi.org/10.1257/jep.27.3.3>
- Arneson, R. J. (2022). *Prioritarianism*. Cambridge University Press. <http://dx.doi.org/10.1017/9781108582865>
- Berkey, B. (2022). Limitarianism, institutionalism, and justice. *Ethical Theory and Moral Practice*, 1-15. <https://doi.org/10.1007/s10677-022-10318-4>
- Bloomberg. (2024, 3 septembre). Bloomberg billionaires index. Blommberg. <https://www.bloomberg.com/billionaires/>
- Castro, L. et Araujo, A. (2019). Marginal utility & its diminishing methods. *International Journal of Tax Economics and Management*, 2(2), 35-47.
- Clingingsmith, D. et Shane, S. (2016). How individual income tax policy affects entrepreneurship. *Fordham Law Review*, 84(6). <https://ir.lawnet.fordham.edu/flr/vol84/iss6/5/>
- Davis, L.S. et Knauss, M. (2013). The moral consequences of economic growth: an empirical investigation. *The Journal of Socio-Economics*, 42, 43-50. <https://doi.org/10.1016/j.socec.2012.11.007>
- Erreygers, G. et Di Bartolomeo, G. (2007). The debates on Eugenio Rignano's inheritance tax proposals. *History of Political Economy*, 39(4), 605-638. <https://doi.org/10.1215/00182702-2007-034>
- Flanigan, J. et Freiman, C. (2022). Wealth without limits: in defense of billionaires. *Ethical Theory and Moral Practice*, 25, 755–775. <https://doi.org/10.1007/s10677-022-10327-3>
- François, M., Wilmars, S.M. et Maréchal, K. (2023). Unlocking the potential of income and wealth caps in post-growth transformation: a framework for improving policy design. *Ecological Economics*, 208, 1-15. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2023.107788>
- Friedman, B.M. (2006). The moral consequences of economic growth. *Society*, 46, 15-22. <https://doi.org/10.1007/BF02687365>
- Galston, W.A. (2014). *The new challenge to market democracies. The political and social costs of economic stagnation*. Brookings Institution Press.

- Green, F. (2023). Ecological limits: science, justice, policy, and the good life. Dans I. Robeyns (ed.), *Having too much: philosophical essays on limitarianism* (p. 335-359). Open Book Publishers. <https://doi.org/10.11647/OBP.0338>
- Halldenus, L. (2022). Why Limitarianism Fails on its Own Premises – an Egalitarian Critique. *Ethical Theory and Moral Practice*, 25, 777–791. <https://doi.org/10.1007/s10677-022-10337-1>
- Harel Ben Shahr, T. (2019) [Manuscrit non publié]. Limitarianism and relative thresholds. <https://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3404687>
- Herlitz, A. (2019). The indispensability of sufficientarianism. *Critical Review of International Social and Political Philosophy*, 22(7), 929-942. <https://doi.org/10.1080/13698230.2018.1479817>
- Hickey, C. (2023). Climate change, distributive justice, and “pre-institutional” limits on resource appropriation. Dans I. Robeyns (ed.), *Having too much: philosophical essays on limitarianism* (p. 297-333). Open Book Publishers. <https://doi.org/10.11647/OBP.0338>
- Hickey, C. (2023a). Sufficiency, limits, and multi-threshold views. Dans I. Robeyns (ed.), *Having too much: philosophical essays on limitarianism* (p. 219-246). Open Book Publishers. <https://doi.org/10.11647/OBP.0338>
- Hungerford, T. L. (2012, décembre). *Taxes and the economy: an economic analysis of the top tax rates since 1945 (Update)*. Congressional Research Service. <https://ecommons.cornell.edu/server/api/core/bitstreams/f1755c55-07b5-4055-924e-0e77b842d91f/content>
- Huseby, R. (2022). Symposium on limitarianism: the limits of limitarianism. *The Journal of Political Philosophy*. 30(2), 230-248. <https://doi.org/10.1111/jopp.12274>
- Icardi, E. (2023). A neo-republican argument for limitarianism. Dans I. Robeyns (ed.), *Having too much: philosophical essays on limitarianism* (p. 247-270). Open Book Publishers. <https://doi.org/10.11647/OBP.0338>
- Intergovernmental Panel on Climate Change. (2023). *Climate change 2023 synthesis report: Summary for Policymakers*. Intergovernmental Panel on Climate Change. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/>
- Kramm, M. et Robeyns, I. (2020). Limits to wealth in the history of Western philosophy. *European Journal of Philosophy*, 28(4), 954-969. <https://doi.org/10.1111/ejop.12535>
- Malleon, T. (2023). *Against inequality: the practical and ethical case for abolishing the superrich*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oso/9780197670392.001.0001>

- Meijers, T. (2023). Limitarianism and future generations. Dans I. Robeyns (ed.), *Having too much: philosophical essays on limitarianism* (p. 361-390). Open Book Publishers.  
<https://doi.org/10.11647/OBP.0338>
- Meyer, K. (2021). Corporate limitarianism. *Penn Journal of Philosophy Politics and Economics*, 16, 33-44. <https://repository.upenn.edu/entities/publication/cd63b629-9e7e-4fca-b48a-9edd5802cf9a>
- Neuhäuser, C. (2023). The self-respect argument for limitarianism. Dans I. Robeyns (ed.), *Having too much: philosophical essays on limitarianism* (p. 271-296). Open Book Publishers.  
<https://doi.org/10.11647/OBP.0338>
- Nicklas, T. J. (2021). Rejecting Ingrid Robeyns' defense of limitarianism. *Penn Journal of Philosophy Politics and Economics*, 16, 45-53.  
<https://repository.upenn.edu/entities/publication/d41fb89f-5be5-4274-b6a3-86c57f0a9370>
- Nielsen, L. et Axelsen, D. V. (2022). Envy, levelling-down, and Harrison Bergeron: defending limitarianism against three common objections. *Ethical Theory and Moral Practice*, 25, 737–753. <https://doi.org/10.1007/s10677-022-10319-3>
- Rawls, J. (2009). *Théorie de la justice*. Éditions Points. (Publication originale en 1971)
- Robeyns, I. (2017). Having too much. *Nomos*, 58, 1-44. <https://www.jstor.org/stable/26785948>
- Robeyns, I. (2019). What, if anything, is wrong with extreme wealth?, *Journal of Human Development and Capabilities*, 20(3), 251-266.  
<https://doi.org/10.1080/19452829.2019.1633734>
- Robeyns, I. (2022). Why limitarianism?. *The Journal of Political Philosophy*, 30(2), 249-270.  
<https://doi.org/10.1111/jopp.12275>
- Robeyns, I. (2024). *Limitarianism: the case against extreme wealth*. Allen Lane.
- Rose, J. L. (2020). On the value of economic growth. *Politics, Philosophy & Economics*, 19(2), 128-153. <https://doi.org/10.1177/1470594X19889123>
- Sarine, N. et Summers, L. H. (2019). A broader tax base that closes loopholes would raise more money than plans by Ocasio-Cortez and Warren. *The Boston Globe*.  
<https://www.bostonglobe.com/opinion/2019/03/28/broader-tax-base-that-closes-loopholes-would-raise-more-money-than-plans-ocasio-cortez-and-warren/Bv16zhTAKuEx08SiNrx9J/story.html>
- Seim, D. (2017). Behavioral responses to wealth taxes: evidence from Sweden. *American Economic Journal: Economic Policy*, 9(4), 395-421.  
<https://doi.org/10.1257/pol.20150290>

- Simpere, A. (2024, mai). *Le réseau Atlas, la France, et l'extrême-droitisation des esprits : la machine de guerre idéologique d'une nouvelle extrême-droite, libertarienne et ultraconservatrice*. Observatoire des multinationales. <https://multinationales.org/fr/enquetes/le-reseau-atlas-la-france-et-l-extreme-droitisation-des-esprits/>
- Schweickart, D. (2012). Property-owning democracy or economic democracy? Dans M. O'Neil et T. Williamson (ed.), *Property-owning democracy: Rawls and beyond* (p. 201-222). Waley-Blackwell. <http://dx.doi.org/10.1002/9781444355192>
- Timmer, D. (2019). Defending the democratic argument for limitarianism: a reply to Volacu and Dumitru. *Philosophia*, 47, 1331-1339. <https://doi.org/10.1007/s11406-018-0030-6>
- Timmer, D. (2021). Limitarianism: pattern, principle, or presumption?. *Journal of Applied Philosophy*, 38(5), 760-773. <https://doi.org/10.1111/japp.12502>
- Timmer, D. (2021a). Thresholds in distributive justice. *Utilitas*, 33, 422-441. <https://doi.org/10.1017/S0953820821000194>
- Timmer, D. (2023). Presumptive limitarianism: a reply to Robert Huseby. Dans I. Robeyns (ed.), *Having too much: philosophical essays on limitarianism* (p. 203-218). Open Book Publishers. <https://doi.org/10.11647/OBP.0338>
- Vanderborght, Y. et Van Parijs, P. (2005). *L'allocation universelle*. La Découverte. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dec.vande.2005.01>
- Volacu, A. (2024). Wealth, political inequality, and resilience: revisiting the democratic argument for limitarianism. *Res Publica*, 30, 589-607. <https://doi.org/10.1007/s11158-023-09646-8>
- Volacu, A. et Dumitru, A. C. (2019). Assessing non-intrinsic limitarianism. *Philosophia*, 47, 249-264. <https://doi.org/10.1007/s11406-018-9966-9>
- World Bank. (2020). *Poverty and shared prosperity 2020: reversals of fortune*. World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1602-4>
- World Inequality Lab. (2021). *Rapport sur les inégalités mondiales 2022*. World Inequality Lab. [https://wir2022.wid.world/www-site/uploads/2021/12/Summary\\_WorldInequalityReport2022\\_French.pdf](https://wir2022.wid.world/www-site/uploads/2021/12/Summary_WorldInequalityReport2022_French.pdf)
- Xu, J., Murphy, S. L., Kochanek, K. D. et Arias, E. (2022, décembre). *Mortality in the United States, 2021*. National Center for Health Statistics. <https://www.cdc.gov/nchs/products/databriefs/db456.htm>
- Zwarthoed, D. (2018). Autonomy-based reasons for limitarianism. *Ethical Theory and Moral Practice*, 21, 1181-1204. <https://doi.org/10.1007/s10677-018-9958-7>